

UN EFFET MOBILISATEUR

RAPPORT ANNUEL 2020-2021

FAITS SAILLANTS

LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 N'A PAS EMPÊCHÉ LES HISTOIRES CANADIENNES DE CAPTIVER LES AUDITOIRES DU CANADA ET DU MONDE ENTIER.

En se tournant rapidement vers des modèles en ligne, les festivals ont été en mesure d'attirer des cinéphiles de partout qui ont pu regarder des films tout en restant en sécurité dans le confort de leur foyer. Malgré les contraintes imposées par la fermeture des cinémas et les mesures de distanciation physique, les histoires canadiennes ont réussi à maximiser les occasions de diffusion grâce à des séances de projection en plein air créatives, la renaissance des ciné-parcs, et une bonne dose de persévérance au moment d'établir la programmation.

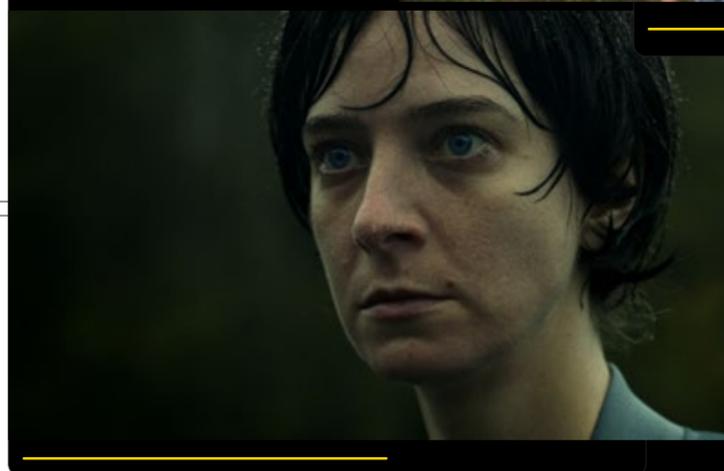
FAITS SAILLANTS	1
SOUTIEN RELATIF À LA COVID-19	8
ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION	14
RÉALISATIONS	18
À PROPOS DE TÉLÉFILM	20
MESSAGES	26
REVUE ET ANALYSE DE GESTION	32
L'INDUSTRIE ET LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES	34
RÉALISATION DU PLAN D'ENTREPRISE	44
ATTIRER DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	48
FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT	52
OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE	64
RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »	74
REVUE FINANCIÈRE	88
GESTION DES RISQUES	104
RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	108
LE FONDS DES TALENTS	116
GOUVERNANCE	126
ÉTATS FINANCIERS	144
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	172

REJOINDRE LES AUDITOIRES DU MONDE ENTIER

EN NOMINATION POUR CINQ PRIX ÉCRANS CANADIENS

VIOLATION

Le projet financé par Talents en vue *Violation*, réalisé par **DUSTY MANCINELLI** et **MADELEINE SIMS-FEWER**, a ébranlé les auditoires lors de sa projection en mode virtuel dans des festivals comme Sundance, le TIFF, SXSW et plusieurs autres. Lancé au Canada par Pacific Northwest Pictures et aux États-Unis par Shudder, le film était en nomination pour cinq prix Écrans canadiens, dont le prix John-Dunning du meilleur premier long métrage.



**MEILLEUR FILM
CANADIEN
AU FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM DE
VANCOUVER**

NADIA, BUTTERFLY

Nadia, Butterfly, le deuxième long métrage de **PASCAL PLANTE**, un ancien de la cohorte de Talents en vue, représentait le Canada au Festival de Cannes 2020 où il faisait partie de la sélection officielle. Des projections virtuelles ont suivi partout dans le monde, notamment au Japon, en Corée du Sud, en Australie, en Pologne et aux États-Unis. Le film a été distribué en salle au Québec par Maison 4:3 et au Canada anglais par LevelFILM.



**SÉLECTION OFFICIELLE
FESTIVAL DE CANNES 2020**

BEANS

Ayant pour toile de fond la crise d'Oka de 1990, ce premier long métrage de la cinéaste mohawk **TRACEY DEER** puise dans ses propres souvenirs de l'événement. Le film a récolté plusieurs récompenses, dont le prix Découverte de la Guilde canadienne des réalisateurs. Il est arrivé en deuxième place pour le Choix du public au TIFF 2020 et a été couronné meilleur film canadien au Festival international du film de Vancouver. Le film faisait partie de la sélection de la Berlinale 2021 où il a obtenu l'Ours de cristal du meilleur film dans la section Generation Kplus. *Beans* sera lancé en salle en 2021.

NO ORDINARY MAN

No Ordinary Man, réalisé par **AISLING CHIN-YEE** et **CHASE JOYNT**, a été présenté en première au Festival international du film de Toronto 2020. Depuis lors, le film a accumulé les honneurs dans les festivals de films du monde entier. Ce documentaire a été distribué au Canada par LevelFILM, et Oscilloscope Laboratories en a acquis les droits de distribution aux États-Unis.



**PRÉSENTÉ EN PREMIÈRE AU FESTIVAL
INTERNATIONAL DU FILM DE TORONTO 2020**

DES HISTOIRES CANADIENNES AU GRAND ÉCRAN

1. <https://www.lapresse.ca/cinema/entrevues/2021-03-14/tournages-verts/le-temps-de-bouger.php#>



THE BROKEN HEARTS GALLERY

Cette comédie romantique de **NATALIE KRINSKY** a été lancée au Canada par Elevation Pictures, et les droits de distribution dans le monde ont été acquis par Stage 6 Films (qui fait partie de Sony Pictures Worldwide Acquisitions). Mettant en vedette **GERALDINE VISWANATHAN** et **DAGRE MONTGOMERY**, ce film, dont la productrice exécutive est Selena Gomez, a contribué à ramener les auditoires dans les salles de cinéma à l'automne, enregistrant des recettes de plus de 4,7 M\$ US (approx. 5,98 M\$ CA) dans le monde entier.

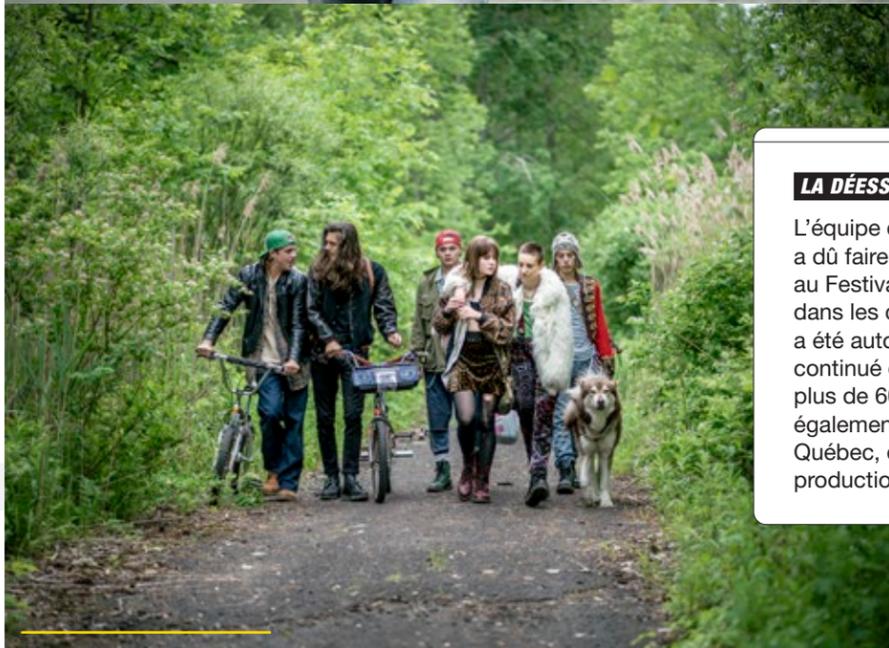
CE FILM A CONTRIBUÉ À RAMENER LES AUDITOIRES DANS LES SALLES DE CINÉMA À L'AUTOMNE



SUSPECT NUMÉRO UN

Tourné à Montréal, le film de suspense *Suspect numéro un* a été le seul film canadien à récolter plus de 1 million de dollars en recettes-guichet au Canada depuis que la COVID-19 a entraîné la fermeture de cinémas partout au pays et imposé de sévères restrictions à ceux qui ont pu ouvrir leurs portes. Réalisé et écrit par **DANIEL ROBY**, le film met en vedette **JOSH HARTNETT**, **ANTOINE OLIVIER PILON** et **STEPHEN MCHATTIE**.

PLUS DE 1 MILLION DE DOLLARS EN RECETTES-GUICHET AU CANADA



LA DÉESSE DES MOUCHES À FEU

L'équipe derrière le dernier long métrage de **ANAÏS BARBEAU-LAVALETTE** a dû faire preuve de beaucoup de résilience après la première du film au Festival du film de Berlin 2020. En effet, le film a d'abord été lancé dans les cinémas du Québec à l'automne 2020 lorsque la réouverture a été autorisée, pour ensuite retourner en salle à l'hiver 2021. Le film a continué de captiver les auditoires, réalisant des recettes-guichet de plus de 600 000 \$ au pays. *La déesse des mouches à feu* se distingue également comme l'une des premières productions « vertes » du Québec, des méthodes écoresponsables ayant été utilisées durant la production du film.¹

EN PREMIÈRE AU FESTIVAL DU FILM DE BERLIN 2020

LE CANADA UN PARTENAIRE DE CHOIX EN COPRODUCTION



NIGHT RAIDERS

Coproduite avec la Nouvelle-Zélande, *Night Raiders* du cinéaste cri et métis natif de la Saskatchewan **DANIS GOULET** est un film autochtone combinant science-fiction et suspense. Le producteur exécutif est Taika Waititi (*Jojo Rabbit*), gagnant d'un Oscar. Mettant en vedette **ELLE-MÁIJÁ TAILFEATHERS**, le film a été sélectionné pour la section Panorama du Festival du film de Berlin 2021.

DU PRODUCTEUR
EXÉCUTIF **OSCARISÉ**
TAIKA WAITITI



«L'UN DES
MEILLEURS
FILMS DE
L'ANNÉE
2020»
— VANITY FAIR

THE NEST

Après sa présentation en première au Festival du film de Sundance 2020, *The Nest*, du cinéaste d'origine canadienne **SEAN DURKIN**, a été lancé en salle au Canada et dans le monde entier à l'automne 2020. Cette coproduction Canada-R.-U., mettant en vedette **JUDE LAW** et **CARRIE COON**, a été acclamée par la critique et est considérée comme l'un des meilleurs films de l'année 2020 par *Vanity Fair*.

CHOISIE POUR REPRÉSENTER
LA CÔTE D'IVOIRE DANS LA
COURSE À L'**OSCAR DU MEILLEUR
FILM INTERNATIONAL**



LA NUIT DES ROIS

Après sa première au Festival international du film de Venise, *La nuit des rois* de **PHILIPPE LACÔTE** a parcouru le circuit des festivals pour être présenté au TIFF (où il a remporté l'Amplify Voices Award), au Festival du film de New York et à Sundance, entre autres. Cette coproduction Côte d'Ivoire-France-Canada-Sénégal a été choisie pour représenter la Côte d'Ivoire dans la course à l'Oscar du meilleur film international, et a été désignée comme l'un des cinq meilleurs films en langue étrangère de l'année par le National Board of Review.

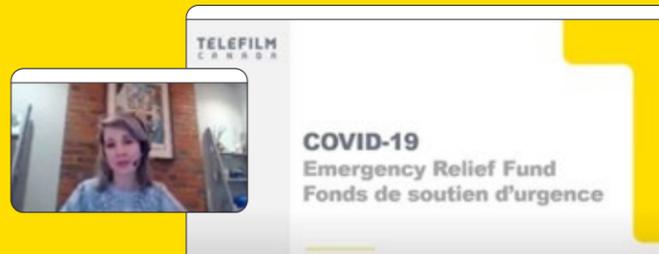
NOMINATION AUX GOLDEN GLOBES
DANS LA CATÉGORIE DE LA MEILLEURE
ACTRICE (COMÉDIE MUSICALE/COMÉDIE)
POUR MICHELLE PFEIFFER



FRENCH EXIT

Après avoir été présenté en première au Festival du film de New York 2020, *French Exit* a obtenu une nomination aux Golden Globes, **MICHELLE PFEIFFER** faisant partie des finalistes dans la catégorie de la meilleure actrice (comédie musicale/comédie). Basée sur le livre de **PATRICK DEWITT** (qui a également signé le scénario), cette coproduction Canada-Irlande a été lancée en salle au Canada par Elevation Pictures et à l'étranger par Sony Pictures Classics.

SOUTIEN RELATIF À LA COVID-19



Le vendredi 15 mai 2020, Téléfilm Canada a tenu une assemblée virtuelle dans les deux langues officielles, animée par la directrice générale et cheffe de la direction Christa Dickenson, afin d'informer les clients au sujet du **Fonds de soutien d'urgence de Téléfilm Canada en réponse à la COVID-19**.



L'acteur **ROBB WELLS** et la scénariste et réalisatrice **SHELLEY THOMPSON** respectant les protocoles de sécurité imposés par la COVID-19 durant le tournage du film **DAWN, HER DAD, & THE TRACTOR**.
Photo : Dan Callis

SOUTENIR L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE CANADIENNE EN TEMPS DE CRISE

Comme bien d'autres secteurs, l'industrie audiovisuelle canadienne a subi les contrecoups dévastateurs de la COVID-19 et des interruptions qui ont suivi. En travaillant avec le gouvernement du Canada et le ministère du Patrimoine canadien, Téléfilm a été en mesure de mettre sur pied une aide financière d'urgence essentielle pour aider des milliers de membres de l'industrie à traverser la crise.

La portée de ce financement d'urgence a permis de soutenir le cycle de vie complet de l'écosystème cinématographique : formation et développement de projet, cinéastes et sociétés de production, exploitants de salles, festivals et distributeurs.

Ce fonds d'urgence a offert aux sociétés de production une aide financière ponctuelle et non récurrente afin qu'elles puissent survivre à la crise. Le Fonds d'indemnisation à court terme a été créé pour pallier l'absence de couverture d'assurance pour les interruptions de tournage et les abandons de productions causés par la COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle.

Téléfilm a rapidement attribué et versé les fonds d'urgence pour venir directement en aide à une industrie qui en avait grandement besoin. La Phase 1 du programme a été administrée et les fonds ont été versés en huit semaines. La Phase 2 a été administrée et les fonds ont été versés en six semaines.

+ PLUS DE **600 DEMANDES ONT ÉTÉ ADMINISTRÉES EN DEUX MOIS** DANS LE CADRE DES DEUX PHASES DU FONDS DE SOUTIEN D'URGENCE EN RÉPONSE À LA COVID-19, CE QUI REPRÉSENTE **PLUS DE LA MOITIÉ DES DEMANDES ADMINISTRÉES PENDANT TOUT L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020 DE TÉLÉFILM**.

+ AU TOTAL, **173,5 M\$ DE FONDS D'URGENCE ONT ÉTÉ ADMINISTRÉS PAR TÉLÉFILM CANADA :**

29,8 M\$ ont été versés au Fonds de soutien d'urgence de Téléfilm

93,7 M\$ ont été administrés au nom du Fonds des médias du Canada pour le Fonds d'urgence du FMC

50,0 M\$ ont aussi été administrés pour le Fonds d'indemnisation à court terme

173,5 M\$ TOTAL

FONDS DE SOUTIEN D'URGENCE EN RÉPONSE À LA COVID-19 ADMINISTRÉ PAR TÉLÉFILM

Le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport annoncé par le premier ministre Justin Trudeau le 17 avril 2020 était une mesure de soutien additionnelle conçue pour aider à réduire les pressions économiques subies par les organismes actifs dans les domaines culturels, sportifs et du patrimoine en raison de la pandémie de la COVID-19. Les objectifs du Fonds de soutien d'urgence étaient de préserver les emplois et de soutenir la continuité des affaires des organismes durement touchés par la pandémie.

PHASE 1

Le 8 mai 2020, le gouvernement du Canada a annoncé qu'une approche en deux phases serait adoptée pour le Fonds de soutien d'urgence et que Téléfilm Canada distribuerait, au cours de la première phase, **27 millions de dollars** sur le total des 500 millions de dollars du Fonds de soutien d'urgence.

PHASE 2

Le 7 juillet 2020, le gouvernement du Canada a dévoilé les derniers volets de la deuxième et dernière phase du Fonds de soutien d'urgence, qui comprend un investissement de 1,755 million de dollars à être distribué par Téléfilm aux salles de cinéma présentant des films canadiens, ainsi qu'un investissement de 1 million de dollars à être distribué par Téléfilm aux partenaires offrant de la formation et du perfectionnement dans le secteur audiovisuel.

En tout, **29,8 millions de dollars** en fonds de soutien d'urgence ont été offerts à un total de **549 sociétés**.²

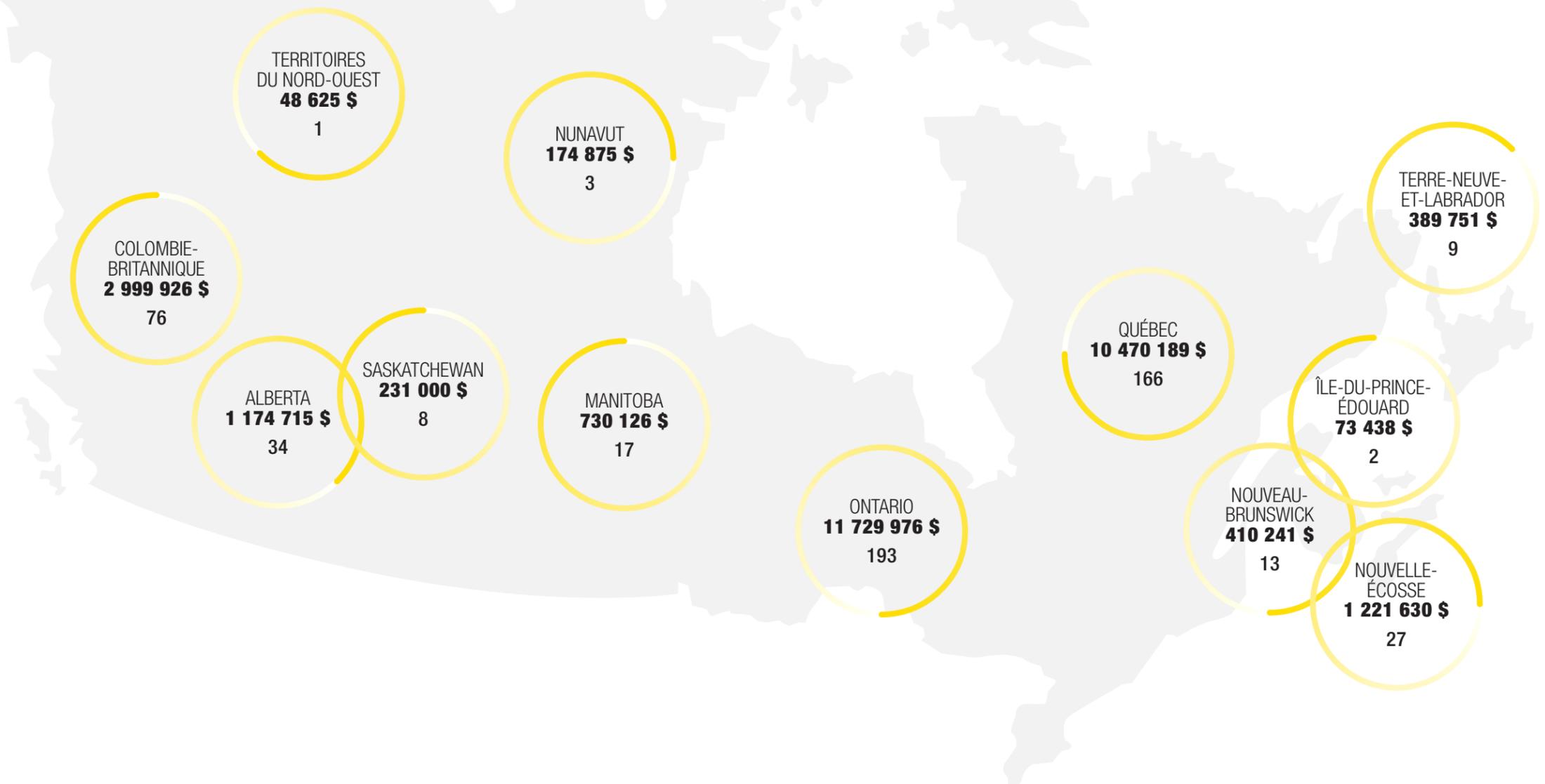
2. Trois sociétés étaient admissibles à du financement aux Phases 1 et 2 et celles-ci sont incluses dans les deux totaux.

29,7 M\$

FONDS DE SOUTIEN D'URGENCE EN RÉPONSE À LA COVID-19

Lancement de la PHASE 1 le 8 mai 2020	471 SOCIÉTÉS	Plus de 3,6 M\$ pour venir en aide aux clients d'identités et de communautés sous-représentées
Lancement de la PHASE 2 le 7 juillet 2020	81 SOCIÉTÉS	Des fonds de stabilisation ont été octroyés aux salles de cinéma et aux partenaires de formation et de perfectionnement de l'ensemble du Canada

DISTRIBUTION DU FINANCEMENT PAR PROVINCE/TERRITOIRE

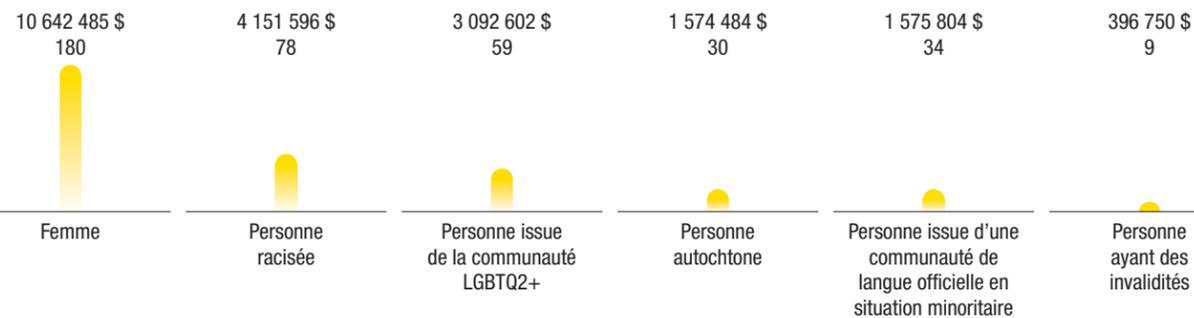


Soutien aux communautés sous-représentées

Près de quinze pour cent du financement de la Phase 1 du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 administré par Téléfilm a été réservé pour offrir une aide supplémentaire aux clients d'identités et de communautés sous-représentées, qui ont toujours été désavantagés. Cela représentait plus de 3,6 millions de dollars d'aide financière additionnelle.

Le montant forfaitaire a été versé aux sociétés qui sont majoritairement détenues et contrôlées par des personnes appartenant à l'une ou plusieurs de ces communautés : personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur), Autochtones, femmes, LGBTQ2+, personnes ayant des invalidités et personnes de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les sociétés qui s'identifient comme étant majoritairement détenues et contrôlées par un groupe sous-représenté comptaient pour **53,1 %** de tous les bénéficiaires.

DISTRIBUTION DU FINANCEMENT PAR GROUPE SOUS-REPRÉSENTÉ



* À noter : puisque même si une société pouvait déclarer répondre à plusieurs identités, Téléfilm ne peut additionner les résultats des diverses identités, car cela reviendrait à compter certaines sociétés en double.

DES MONTANTS FORFAITAIRES ONT AUSSI ÉTÉ VERSÉS AUX CLIENTS VIVANT DANS DES COMMUNAUTÉS RÉGIONALES DONT L'ADRESSE EST À PLUS DE 150 KM DE TORONTO OU DE MONTRÉAL.

Soutien pour les tournages interrompus

Une partie du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 administré par Téléfilm a été réservée pour offrir une aide supplémentaire aux clients qui avaient des projets cinématographiques financés par Téléfilm à l'étape de la production ou de la postproduction et qui ont été durement touchés par la pandémie lors du premier arrêt des productions au printemps 2020. Ce soutien additionnel correspondait à un montant fixe basé sur le budget de production et l'étape durant laquelle le projet a dû être arrêté.

Au total, plus de 425 000 \$ ont été versés à 18 projets. Parmi les films ayant bénéficié de cette aide, mentionnons **MARIA CHAPDELAINÉ**, **SLASH/BACK**, **BEST SELLERS**, **LES OISEAUX IVRES** et **CRÉPUSCULE POUR UN TUEUR**.

Soutien continu pour les clients de Téléfilm

Tout au long de la pandémie, Téléfilm a apporté des changements et des amendements à différents programmes et procédures dans le but d'accorder plus de soutien et de latitude à une industrie dans le besoin. Par exemple :

- Téléfilm a modifié ses calendriers de versement pour les projets;
- L'application des mesures en cas de défaut a été suspendue pour le Programme de production, lorsque la situation de défaut résultait directement de la COVID-19;
- Les demandes pour renoncer à une sortie en salle ont été permises;
- Téléfilm a continué à faire preuve de flexibilité en ce qui concerne les exigences des contrats et, le cas échéant, a tenu compte des dépassements budgétaires directement liés à la COVID-19;
- Des montants forfaitaires ont été versés pour financer les coûts additionnels des projets durement touchés par la pandémie;
- Reconnaisant que la chaîne d'exploitation des distributeurs était totalement perturbée, Téléfilm a majoré le niveau des frais d'administration pouvant être réclamés, et a accepté de modifier temporairement les calendriers de récupération des avances de distribution;
- Téléfilm a également assuré une forte présence en ligne des productions et des talents du Canada dans des événements et des pavillons en mode virtuel qui ont remplacé la présence sur place;
- Les rencontres et les séances d'information avec les clients situés en région ont été remplacées par des webinaires et des séances d'information numériques dans les deux langues officielles, offrant ainsi plus de possibilités aux clients d'un océan à l'autre et renforçant leur accès à nos programmes.

Fonds d'indemnisation à court terme

Le 25 septembre 2020, le ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Steven Guilbeault, a annoncé une initiative ayant pour but de pallier l'absence de couverture d'assurance pour les productions audiovisuelles interrompues ou abandonnées à cause de la COVID-19.

Doté d'un budget continu de 50 millions de dollars, le Fonds d'indemnisation à court terme pour les productions audiovisuelles canadiennes (FICT) est une mesure temporaire pour minimiser les conséquences du vide créé par l'absence de couverture d'assurance en cas d'interruptions de tournages et d'abandons de productions en raison de la pandémie de la COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle.

Dans le cadre de ce Fonds, Téléfilm Canada indemnise les producteurs admissibles pour des coûts de production canadiens directement engendrés par une interruption de plus d'une journée de tournage ou un abandon de la production avant la fin du tournage en raison d'un diagnostic confirmé de COVID-19 pour un acteur ou un réalisateur déclaré sur la police d'assurance. Le Fonds offre également une indemnisation en cas d'éclosion de COVID-19 sur le plateau qui nécessite un arrêt complet de la production.

Le 10 février 2021, il a été annoncé que le Fonds d'indemnisation à court terme était prolongé jusqu'au 31 mars 2022, avec un budget majoré à 100 millions de dollars. Le 21 mai 2021, le Fonds a de nouveau été augmenté pour atteindre 149 millions de dollars.

En date du 31 mars 2021, près de 200 demandes ont été signées pour le Fonds d'indemnisation à court terme pour des projets réalisés dans huit provinces et territoires, dans les deux langues officielles. Les projets indemnisés par le FICT représentent plus de 0,6 milliard de dollars en budgets de production canadiens, soutenant approximativement 4 500 emplois équivalents temps plein.

Les projets cinématographiques et télévisuels couverts jusqu'à présent par le Fonds d'indemnisation à court terme incluent *Star Académie*, *District 31*, *Lady Dicks*, *All My Puny Sorrows*, *Coroner*, *Bye Bye 2020* et *Burden of Truth*.



ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

ENGAGEMENT DE TÉLÉFILM ENVERS UNE INDUSTRIE DE L'ÉCRAN ÉQUITABLE

EN TANT QUE **PARTENAIRE DE CHOIX**, TÉLÉFILM CANADA S'ENGAGE À FAVORISER UNE INDUSTRIE QUI REFLÈTE UNE CULTURE DE RESPECT MUTUEL, DE DIGNITÉ ET D'INCLUSION. TÉLÉFILM RECONNAÎT QU'IL EST PLUS DIFFICILE POUR LES CRÉATEURS CANADIENS D'IDENTITÉS SOUS-REPRÉSENTÉES D'OBTENIR DU FINANCEMENT, ET S'ENGAGE FERMEMENT À METTRE EN ŒUVRE DES MESURES CONCRÈTES AFIN D'AMÉLIORER LEUR ACCÈS À NOTRE AIDE FINANCIÈRE.

PLAN D'ACTION SUR L'ÉQUITÉ ET LA REPRÉSENTATION

Téléfilm a lancé son Plan d'action sur l'équité et la représentation en juillet 2020. Ce Plan d'action, dont l'objectif est de renforcer notre soutien aux créateurs racisés (Noirs et Personnes de couleur) de même qu'aux cinéastes des communautés LGBTQ2+, aux personnes ayant des invalidités et aux personnes de communautés de langue officielle en situation minoritaire, repose sur quatre piliers :

- revoir les politiques de Téléfilm
- améliorer les pratiques d'embauche, de dotation et de formation (à la fois en ce qui a trait aux nouvelles embauches, à la rétention et à la promotion des employés actuels)
- accès au financement des différents programmes de Téléfilm
- engagement d'un dialogue continu avec les cinéastes et les membres de l'industrie

Ces piliers ont été posés en tenant compte des réactions recueillies lors des consultations continues avec les intervenants de l'extérieur, en nous appuyant sur l'engagement collectif et le soutien de notre personnel, et en réponse à l'appel à un dialogue public en faveur d'une plus grande inclusion. Les objectifs du Plan d'action étaient alignés sur les indicateurs de performance clés indiqués dans le plan d'entreprise, offrant aux groupes en quête d'équité un meilleur accès au financement, et renforçant l'inclusion au sein de Téléfilm en tant qu'employeur.

Téléfilm s'est engagée à prendre les mesures suivantes dans le cadre de son Plan d'action :

ACTION	STRATÉGIE
CRÉER UNE CULTURE DE RESPECT MUTUEL, DE DIGNITÉ ET D'INCLUSION POUR L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE DU CANADA	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir et mettre à jour les politiques existantes de Téléfilm dans l'optique de la diversité et de l'inclusion, afin d'abolir le racisme systémique
ENGAGER UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES COMMUNAUTÉS SOUS-REPRÉSENTÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un Groupe de travail sur l'équité et la représentation afin d'harmoniser les efforts menés à Téléfilm pour renforcer la diversité et l'inclusion, en incluant les groupes de travail externes sur la diversité et l'inclusion, les Autochtones et la parité hommes-femmes, de même que le comité consultatif Équité, Diversité et Inclusion (EDI) interne • Renforcer le dialogue grâce à des consultations, des programmes et des événements afin de solidifier les liens avec les communautés sous-représentées
S'ENGAGER À CONSTITUER UNE MAIN-D'ŒUVRE DIVERSIFIÉE QUI REFLÈTE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE	<ul style="list-style-type: none"> • Créer quatre nouveaux postes pour des personnes noires, autochtones et de couleur : deux dans l'équipe de Financement des projets, un dans l'équipe des Relations d'affaires et un poste de cadre supérieur • Renforcer les efforts en matière de dépistage et de recrutement pour assurer une diversité et une représentation accrues au sein du personnel de Téléfilm • Augmenter la formation et l'éducation offertes au personnel des quatre bureaux de Téléfilm
S'ASSURER QUE LE PERSONNEL DE TOUS LES NIVEAUX TRAVAILLANT À TÉLÉFILM REFLÈTE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager à ce qu'au moins 50 % des employés nouvellement embauchés à Téléfilm soient d'identités sous-représentées d'ici 2023 (personnes noires, Autochtones, personnes racisées, personnes ayant des invalidités et personnes des communautés LGBTQ2+) • S'assurer qu'au moins 30 % des nouveaux employés cadres embauchés à Téléfilm soient d'identités sous-représentées d'ici 2023 • Renforcer le dialogue grâce à des consultations, des programmes et des événements afin de solidifier les liens avec les communautés sous-représentées
PRIORISER LA COLLECTE DE DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Développer davantage les initiatives pour la saisie des données relatives aux communautés sous-représentées dans les demandes de financement et les programmes
REVOIR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL DE TÉLÉFILM	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir le processus d'évaluation et de prise de décisions de Téléfilm dans le cadre de notre engagement permanent à encourager une plus grande diversité des talents, et recommander des plans d'action
ÉLARGIR LA PORTÉE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT DE TÉLÉFILM POUR SOUTENIR LES CRÉATEURS D'IDENTITÉS SOUS-REPRÉSENTÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au lancement du nouveau volet de développement pour les cinéastes provenant de communautés racisées (Noirs et Personnes de couleur). Évaluer les besoins de nos programmes afin de soutenir les créateurs provenant des communautés LGBTQ2+, ayant des invalidités et provenant de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Explorer des initiatives qui élargiront l'accès au financement et favoriseront le renforcement des capacités afin d'amplifier les voix sous-représentées



E.J. ALON et KATHLEEN BEAUGÉ,
coprésidents du Groupe de travail
sur l'équité et la représentation

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉQUITÉ ET LA REPRÉSENTATION

AFIN DE SUPERVISER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION SUR L'ÉQUITÉ ET LA REPRÉSENTATION, NOUS AVONS CRÉÉ UN GROUPE DE TRAVAIL INTERNE MENÉ PAR E.J. ALON, VICE-PRÉSIDENT, DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE, ET KATHLEEN BEAUGÉ, CONSEILLÈRE JURIDIQUE ET CHEFFE DE L'ÉQUIPE JURIDIQUE – ADMINISTRATEUR DES PROGRAMMES DU FMC. LE GROUPE DE TRAVAIL AGIT EN COLLABORATION AVEC DES INTERVENANTS DE L'EXTÉRIEUR COMME LE **GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION**, ET POURSUIT LE DIALOGUE AVEC NOS COMMUNAUTÉS.

Principaux jalons de l'exercice financier 2020-2021

- **Mai 2020** : Administration du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19, avec 15,6 M\$ destinés aux groupes sous-représentés, dont près de 4,2 M\$ pour les communautés racisées; ce financement d'urgence a permis à Téléfilm de mettre en marche son processus de collecte des données
- **Juillet 2020** : Lancement et mise en application du Plan d'action sur l'équité et la représentation; relations continues avec les communautés
- **Août 2020** : Engagement inaugural à investir 100 000 \$ par année dans le Bureau de l'écran des Noirs (équivalent à l'investissement annuel de 100 000 \$ dans le Bureau de l'écran autochtone)
- **Septembre 2020** : Début des consultations pancanadiennes de Téléfilm
- **Septembre 2020** : Création des sous-comités de la Collecte des données et du Développement de carrière
- **Octobre 2020** : Lancement du nouveau volet de développement pour les personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur), accordant plus de 2,5 M\$ aux cinéastes sous-représentés; Téléfilm poursuit l'expansion de la collecte des données (pour inclure les rôles administratifs et les rôles créatifs clés)
- **Novembre et décembre 2020** : Embauche de quatre nouveaux employés permanents à temps plein conformément au Plan d'action sur l'équité et la représentation

- **Février 2021** : Mises à jour apportées au Programme de production afin d'accroître l'équité et la représentation dans les histoires, reflétant une plus grande diversité des communautés sous-représentées
- **Février et mars 2021** : Amélioration des initiatives de soutien pour les nouveaux projets de recherche, les festivals et la formation; nos 200 employés ont reçu une formation contre le racisme lors de 14 ateliers offerts dans les deux langues officielles

Amélioration de la collecte des données

Avec le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19, nous avons commencé à saisir avec succès les données de Téléfilm sur la diversité, notre organisation s'attaquant à éliminer les inégalités touchant depuis toujours les communautés sous-représentées. La collecte des données pour le personnel clé (réalisateur, scénariste et producteur) a commencé à être effectuée pour quatre des programmes principaux de Téléfilm en août 2020 : Production, Long métrage documentaire, Développement et Talents en vue. D'autres importantes améliorations ont été apportées à l'automne 2020. Désormais, les membres du personnel clé ont la possibilité de préciser leurs pronoms sur leurs demandes de financement. En novembre 2020, une demande a été effectuée auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor pour l'approbation de fichiers de renseignements personnels.

Constituer une main-d'œuvre diversifiée

Au-delà des quatre nouveaux postes qui ont été pourvus en novembre-décembre 2020, Téléfilm s'est également engagée à ce que d'ici 2023, un minimum de 50 % des employés nouvellement embauchés et un minimum de 30 % des nouveaux cadres embauchés dans l'ensemble de l'organisation soient d'identités sous-représentées, en mettant l'accent sur les personnes noires, les Autochtones, les personnes racisées, les personnes ayant des invalidités et les personnes LGBTQ2+. Pour y arriver, Téléfilm a renforcé ses efforts en matière de dépistage, de recrutement, de promotion et de rétention du personnel.

Travail de collaboration avec plus de 25 organisations de l'industrie sur l'équité, la diversité et l'inclusion, notamment :



Groupe de travail sur la diversité et l'inclusion

Le Groupe de travail sur la diversité et l'inclusion (D&I), dont la première rencontre a eu lieu au début de mars 2020, a tenu ses réunions en mode virtuel durant la pandémie. Le Groupe de travail regroupe maintenant plus de 20 membres de l'industrie provenant des communautés de personnes noires, d'Autochtones, de Personnes de couleur, de personnes LGBTQ2+, de personnes ayant des invalidités et de personnes provenant de communautés de langue officielle en situation minoritaire, auxquels s'ajoutent des représentants de syndicats et de guildes, de même que des experts en matière de diversité et d'inclusion. Le Groupe s'est réuni trois fois durant l'exercice financier et s'est engagé à poursuivre son travail durant le prochain exercice. Au Groupe de travail D&I sont venus s'ajouter deux sous-comités dotés de mandats précis, soit le sous-comité – Développement de carrière et le sous-comité – Collecte des données, qui relèvent tous deux du Groupe de travail D&I. Chacun des sous-comités s'est réuni à quatre reprises.

BUREAU DE L'ÉCRAN DES NOIRS

En août 2020, Téléfilm Canada a accordé son appui à la création d'un Bureau de l'écran des Noirs et est devenue la première organisation à promettre d'y investir 100 000 \$ par année. Cet engagement contribuera à augmenter le rayonnement des histoires et des œuvres des cinéastes noirs et veillera à ce que le contenu audiovisuel noir soit créé et vu au Canada et dans le monde entier. Le Bureau de l'écran des Noirs est une étape concrète dans la lutte contre les inégalités qui existent au sein de l'industrie cinématographique canadienne, et il s'emploiera à combattre le racisme systémique qui existe au sein du secteur audiovisuel.



RÉALISATIONS³

ATTIRER DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

LE FONDS DES TALENTS A
DÉPASSÉ
SON OBJECTIF RÉVISÉ,
RECUEILLANT
PRÈS DE
2 M\$.

FONDS TALENTS

La somme totale de **173,5 M\$ en FONDS DE SOUTIEN D'URGENCE EN RÉPONSE À LA COVID-19** a été administrée par Téléfilm Canada :

- 29,8 M\$ ont été versés au Fonds de soutien d'urgence de Téléfilm
- 93,7 M\$ ont été administrés au nom du Fonds des médias du Canada pour le Fonds de soutien d'urgence du FMC
- 50 M\$ ont aussi été administrés pour le Fonds d'indemnisation à court terme



Doté d'un budget continu s'élevant maintenant à **149 millions de dollars** en date du mois de mai 2021, le **Fonds d'indemnisation à court terme** pour les productions audiovisuelles canadiennes (FICT) est une mesure temporaire mise en place afin de pallier l'absence de couverture d'assurance en cas d'interruption de tournage ou d'abandon d'une production en raison de la pandémie.

FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

FIN DES CONSULTATIONS PANCANADIENNES SUR L'INDICE DE RÉUSSITE, LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ET LE PROGRAMME TALENTS EN VUE.

PLUS DE
800 PARTICIPANTS
ONT ASSISTÉ À 6 FORUMS PUBLICS, ET PLUS DE
500 SONDAGES
ONT ÉTÉ REMPLIS.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Au cours de la dernière année, nous avons aussi créé le **PLAN D'ACTION SUR L'ÉQUITÉ ET LA REPRÉSENTATION** et mis à jour les pratiques d'embauche de Téléfilm, les allocations de financement et les programmes afin d'y renforcer les initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Pour venir en aide à une industrie mise sur pause en raison de la pandémie, Téléfilm a redirigé des fonds afin de financer tous les projets admissibles soumis au Programme de développement. Le budget du programme a été augmenté et **607 projets** ont obtenu une aide financière pour un total de **11,5 M\$**.

De **nouveaux principes directeurs** pour le **Programme de production** ont été publiés pour mieux soutenir l'industrie et les producteurs qui ont besoin de financement pour leurs productions à venir.

Le tout nouveau volet de développement destiné aux personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur) nous a permis d'investir plus de **2,5 M\$** dans **143 projets** réalisés par **93 sociétés**.

OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

PLUS DE
600 DEMANDES
ONT ÉTÉ ADMINISTRÉES EN DEUX MOIS DANS LE CADRE DES DEUX PHASES DU FONDS DE SOUTIEN D'URGENCE EN RÉPONSE À LA COVID-19, CE QUI REPRÉSENTE **PLUS DE LA MOITIÉ DES DEMANDES ADMINISTRÉES PENDANT TOUT L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020 DE TÉLÉFILM.**

Près de **200 DEMANDES** ont été signées pour le **FONDS D'INDEMNISATION À COURT TERME** pour des projets provenant de huit provinces et territoires, dans les deux langues officielles. Les projets couverts par le FICT représentent **PLUS D'UN DEMI-MILLIARD DE DOLLARS** en budgets de production canadiens, soutenant approximativement **4 500 EMPLOIS ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN.**

Un tableau de bord équilibré a été mis en place, comprenant quatre grandes composantes :

- résultats attendus des programmes;
- performance en matière d'exécution des programmes;
- performance financière; et
- performance administrative.

Tous les employés ont reçu une **formation** contre le racisme, 14 ateliers ayant été offerts dans les deux langues officielles.

Tous les employés ont reçu une **formation** annuelle sur la cybersécurité.

Téléfilm a réussi à maintenir son **ratio de frais de gestion à un niveau peu élevé**, tout en répondant à un plus grand nombre de demandes.

L'équipe de l'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) a signé **1 326 contrats** et **1 550 contrats pour des fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19** en 2020-2021.

RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

TÉLÉFILM A MIS SUR PIED
10 PAVILLONS
DU CANADA EN
MODE VIRTUEL.

ANNEXY
FESTIVAL

EUROPEAN
FILM MARKET
EFM

MARCHÉ DU FILM

mipcom

Sunny
Side
of the Doc

SXSW tiff

95 festivals nationaux ont obtenu une aide financière pour leur passage en mode virtuel ou hybride.

Le Canada compte près de **60 traités de coproduction**. L'Ukraine est devenue le 57^e pays partenaire en coproduction du Canada.

La toute nouvelle [page Web Plein la vue](#) regroupe en un seul endroit du contenu canadien et québécois offert sur des plateformes de diffusion.



3. Voir la section Revue et analyse de gestion pour en savoir plus sur les priorités stratégiques et les indicateurs.

À PROPOS DE TÉLÉFILM

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEFFE DE LA DIRECTION

PROMOTION,
COMMUNICATIONS
ET RELATIONS
INTERNATIONALES

GESTION DU
PORTEFEUILLE
CULTUREL

Financement des projets
Relations d'affaires et coproduction
Administrateur des programmes du FMC

AFFAIRES
PUBLIQUES ET
GOUVERNE-
MENTALES

FONDS DES
TALENTS

SERVICES
JURIDIQUES
ET ACCÈS À
L'INFORMATION

TALENTS
ET
CULTURE⁴

TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION

FINANCES

Fonds d'indemnisation à court terme
pour les productions audiovisuelles
canadiennes

NOTRE VISION

Téléfilm et le Canada, *Partenaires de choix*

NOTRE MISSION

La mission de Téléfilm Canada est de favoriser et de promouvoir le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne en jouant un rôle de chef de file grâce à son soutien financier et à ses initiatives qui contribuent au rayonnement de la créativité canadienne dans le monde entier.

NOTRE TRAVAIL

Téléfilm Canada, c'est d'abord et avant tout une équipe formée de quelque 200 passionnés de contenu médiatique canadien, dont le principal objectif stratégique est de stimuler la demande pour des productions canadiennes et d'améliorer l'accès à celles-ci.

Téléfilm est un catalyseur de talent à toutes les phases de la carrière. Son soutien a permis à des milliers de scénaristes, de réalisateurs, de producteurs, de distributeurs, de membres d'équipes techniques et de comédiens et comédiennes de poursuivre des carrières au Canada en travaillant sur des productions dans les deux langues officielles et dans des langues autochtones.

En tant que société d'État du gouvernement du Canada faisant partie du portefeuille de Patrimoine canadien, nous soutenons des entreprises et des créateurs dynamiques en offrant une aide financière à des projets cinématographiques canadiens, en plus de promouvoir et d'exporter du contenu canadien dans des festivals, des marchés et des événements régionaux, nationaux et internationaux.

Nous avons la responsabilité de recommander au ministère du Patrimoine canadien les projets susceptibles d'être reconnus comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Nous administrons aussi les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC), totalisant 441,8 millions de dollars pour l'exercice financier 2020-2021.

Notre siège social est à Montréal et nous desservons notre clientèle depuis nos quatre bureaux situés à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

RESPONSABILITÉ

Un cadre de gouvernance permet au conseil d'administration et à la directrice générale et cheffe de la direction de diriger l'organisation et de réaliser notre mission. La structure organisationnelle de Téléfilm est conçue de telle sorte que ses services doivent rendre compte de la mise en œuvre du plan stratégique et du plan d'entreprise à la directrice générale et cheffe de la direction (consulter la section Gouvernance pour plus d'informations).

4. Le service des Ressources humaines a été renommé « Talents et culture » en mars 2021.

106,1 M\$

SOUTIEN FINANCIER PAR PROGRAMME ET ACTIVITÉ EN 2020-2021

55,7 M\$

SOUTIEN À L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE CANADIENNE

36,8 M\$	Programme de production	79 longs métrages financés
11,5 M\$	Programme de développement	607 projets financés
2,7 M\$	Programme Talents en vue	22 longs métrages et projets web financés
2,3 M\$	Programme pour le long métrage documentaire	14 longs métrages financés
1,6 M\$	Adhésion du Canada à Eurimages	
0,5 M\$	Soutien financier accordé par Téléfilm au Bureau de l'écran autochtone et au Bureau de l'écran des Noirs	
0,3 M\$	Administration de coproductions audiovisuelles	40 projets recommandés

30,0 M\$

SOUTIEN EN RÉPONSE À LA COVID-19

29,7 M\$	Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19	471 requérants à la Phase 1 et 81 requérants à la Phase 2
0,3 M\$	Fonds d'indemnisation à court terme	4 sociétés

20,4 M\$

SOUTIEN PROMOTIONNEL

11,8 M\$ Programme de promotion (8,8 M\$)

Activités de promotion nationale et internationale (3,0 M\$)

6,9 M\$ Programme de mise en marché

1,2 M\$ Programme d'aide à la diffusion en salle

0,4 M\$ Programme de mise en marché internationale

0,1 M\$ Programme d'aide à l'exportation

95 festivals de films canadiens

Soutien à **99** activités de l'industrie, dont des stratégies de distribution alternative et **35** initiatives de formation

32 festivals, marchés et événements internationaux

Soutien financier pour renforcer la présence du Canada dans des festivals, des marchés, des événements et des Pavillons, et pour accroître la visibilité du contenu canadien

72 longs métrages financés

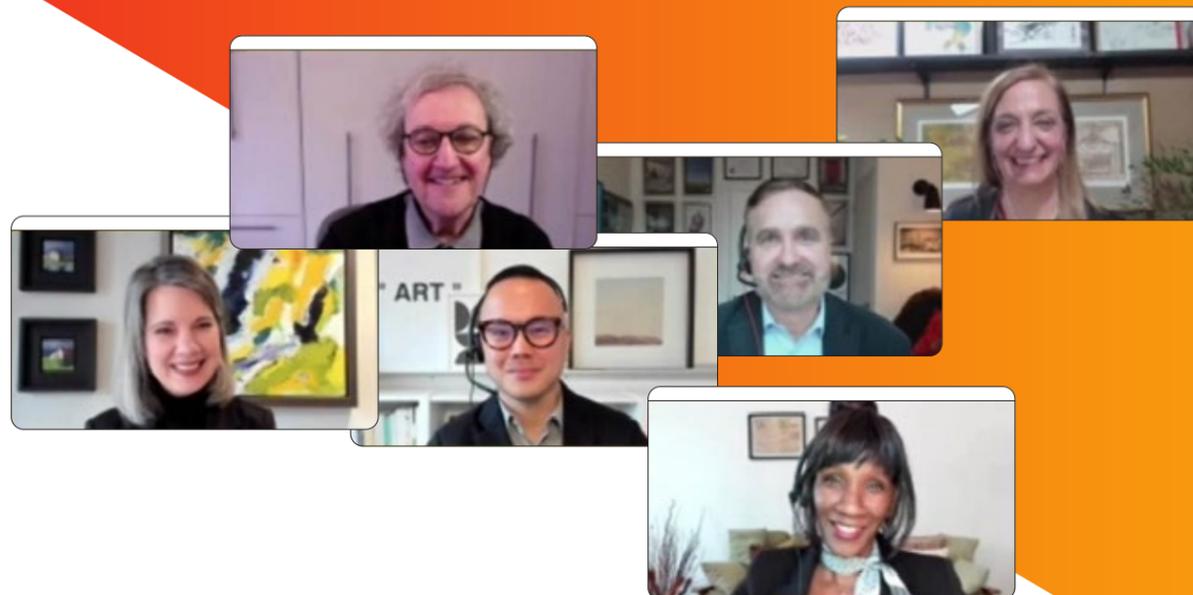
66 exploitants ont obtenu une aide

21 longs métrages financés dans 5 pays

2 longs métrages financés⁵

5. Les deux films financés en vertu du Programme d'aide à l'exportation étaient des projets reportés de l'exercice financier 2019-2020. Le programme n'a pas été ouvert aux soumissions en 2020-2021.

GARDER LE CONTACT GRÂCE À DES COMMUNICATIONS OUVERTES ET CONTINUES



Téléfilm Canada s'est engagée à consulter les différents membres de l'industrie, à les informer et à entretenir avec eux un dialogue ouvert et continu au sujet des occasions d'affaires à saisir et des défis à relever. Que ce soit avec des producteurs ou des distributeurs de films, des diffuseurs, des associations professionnelles, des organismes provinciaux ou des réalisateurs et des scénaristes, nous gardons le contact d'un bout à l'autre du Canada grâce à plusieurs outils de communication :

- Téléfilm a terminé les vastes consultations pancanadiennes sur l'Indice de réussite, le Programme de développement et le programme Talents en vue qui ont obtenu un taux de participation sans précédent; **PLUS DE 800 PERSONNES** ont participé à six forums publics, et plus de **500 SONDAGES** ont été remplis

- L'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada a organisé des consultations régionales pancanadiennes et des rencontres individuelles avec des membres de l'industrie qui se sont déroulées en mode virtuel cette année en raison de la pandémie; des séances échelonnées sur plusieurs jours ont été offertes dans les deux langues officielles
- Présence virtuelle aux événements de l'industrie
- Échanges individuels avec des intervenants de l'ensemble du pays
- Rencontres de groupes de travail de l'industrie portant sur des enjeux cruciaux comme la parité hommes-femmes, la représentation autochtone, la diversité et l'inclusion
- Tenue de l'assemblée publique annuelle de Téléfilm le 21 janvier 2021 en mode virtuel
- Tournée d'information pour l'industrie

EN 2020-2021, TÉLÉFILM A CONTINUÉ DE PRIORISER SES COMMUNICATIONS AVEC LE PUBLIC ET L'INDUSTRIE. LES PLATEFORMES EN LIGNE SONT DES OUTILS EFFICIENTS ET EFFICACES POUR TRANSMETTRE D'IMPORTANTES MESSAGES, ET SONT ESSENTIELLES À LA CONDUITE DE NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS :

POUR PROMOUVOIR LE SUCCÈS DES TALENTS CANADIENS

- FACEBOOK
- TWITTER
- LINKEDIN
- INSTAGRAM
- PLEIN LA VUE

POUR COMMUNIQUER DE L'INFORMATION CLÉ SUR L'INDUSTRIE ET DES NOUVELLES DE TÉLÉFILM

- TELEFILM.CA
- AVIS À L'INDUSTRIE
- RÉSEAUX SOCIAUX
- RELATIONS AVEC
LES MÉDIAS
- COMMUNIQUÉS
DE PRESSE
- WEBINAIRES

POUR SOUTENIR L'EXPORTATION DES TALENTS ET DU CONTENU CANADIENS

- RDVCANADA.CA
- Met l'accent sur la présence canadienne dans des événements internationaux
- Offre un répertoire des sociétés de production, des nouvelles et une infolettre mensuelle

POUR FACILITER LES DEMANDES DE FINANCEMENT À TÉLÉFILM ET AU FMC ET LA GESTION DES CLIENTS

- DIALOGUE
- Une plateforme en ligne collaborative et efficace pour le dépôt des demandes de financement



Dialogue

MESSAGE DE

ROBERT SPICKLER

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TÉLÉFILM PARTENAIRE
CANADA DE CHOIX

« IL FAUT TENIR BON ! »



« IL FAUT TENIR BON ! » VOILÀ LES MOTS QUI TRADUISENT LE MIEUX LE DÉFI QUE NOUS AVONS SOUHAITÉ RELEVER CHEZ TÉLÉFILM EN 2020-2021. NOUS AVONS TRAVERSÉ CETTE ANNÉE EXCEPTIONNELLE, **DÉTERMINÉS À SOUTENIR** L'INDUSTRIE POUR QUE LES CRÉATEURS, LES ARTISANS ET LES PRODUCTEURS DE FILMS PUISSENT REPRENDRE LEURS ACTIVITÉS NORMALES DÈS QUE LA PANDÉMIE SERAIT JUGULÉE.

Avec les salles de cinéma fermées, des règles de confinement et de distanciation rendant les tournages difficiles, cette crise sans précédent aura provoqué un choc majeur sur l'industrie. Notre action a donc consisté à soutenir les créateurs et à protéger les entreprises. En agissant sur ces deux tableaux, Téléfilm a voulu favoriser un maintien des activités de recherche et de développement propices à la production, tout en mettant en œuvre des mesures proactives en vue du redémarrage de l'industrie.

C'est ainsi que Téléfilm a réagi promptement à la demande du gouvernement d'administrer un programme de soutien d'urgence et un fonds d'indemnisation à court terme. Le Conseil a soutenu les décisions nécessaires pour que les mesures soient mises en place et que l'aide financière soit versée le plus rapidement possible.

Nos équipes ont répondu avec célérité à plus de 600 demandes d'aide reliées à la COVID-19. De plus, à lui seul, le Fonds d'indemnisation à court terme avait reçu au 31 mars 2021 près de 200 demandes d'aide pour des projets devant se dérouler dans huit provinces et territoires, dans les deux langues officielles. Les projets couverts par ce fonds représentaient des budgets de production de plus d'un demi-milliard de dollars soutenant environ l'équivalent de 4 500 emplois à temps plein.

Les forces créatrices des artisans du film se seront manifestées dans les circonstances les plus difficiles. Nous avons été ravis que des projets de production aient pu se poursuivre et que certains films aient été tournés en dépit de la pandémie. La flamme ne s'est jamais éteinte. Je souligne la détermination de Pascal Plante dont le film *Nadia, Butterfly* a été présenté en première à Cannes l'année dernière, le succès de *Possesseur* de Brandon Cronenberg qui est sorti en salles devant un public enthousiaste aux États-Unis et le travail remarquable de Tracey Deer avec *Beans*, qui a remporté un Prix Écran et un Ours de Crystal de la section « Génération Kplus » de la Berlinale.

Par ailleurs, la situation exceptionnelle que nous avons vécue a vu les membres du conseil d'administration être fortement sollicités afin d'accompagner et de soutenir la direction dans la mise en œuvre d'un programme de soutien d'urgence pour l'industrie. Le Conseil a également suivi de près les efforts déployés par l'équipe de direction de Téléfilm afin de moderniser ses programmes de financement et de mettre sur pieds des initiatives concrètes visant à promouvoir la diversité et l'inclusion, tant au sein de l'organisation que dans divers milieux de l'industrie.

Je veux remercier tous les membres du conseil pour leur disponibilité. Je salue particulièrement la contribution exceptionnelle de Madame Marie-Linda Lord, dont le mandat a pris fin au cours du présent exercice et je souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres du conseil, Madame Emmanuelle Létourneau de Montréal, et Monsieur Sean Ponnambalam de Halifax.

Je ne saurais conclure ce message sans souligner l'engagement qu'a manifesté le personnel de Téléfilm et les défis particuliers qu'ils ont eu à relever durant cette période de crise. Toute l'équipe de Téléfilm, inspirée par le leadership de sa directrice générale et cheffe de la direction, Christa Dickenson, a bien tenu la barre lors de cette imprévisible tempête.

Oui, nous avons tenu bon!

Jusqu'à ce qu'enfin, les salles de cinéma puissent ouvrir toutes grandes leurs portes, que les écrans s'illuminent et que les amateurs du 7^e art célèbrent de nouveau notre cinéma.

Robert Spickler
Président du conseil d'administration
Téléfilm Canada

MESSAGE DE

CHRISTA DICKENSON

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEFFE DE LA DIRECTION

TÉLÉFILM PARTENAIRE
CANADA DE CHOIX

UN SIGNAL DE RALLIEMENT



LE DÉCLENCHEMENT DE LA CRISE SANITAIRE A ÉTÉ UN SIGNAL DE RALLIEMENT. NOUS AVONS DÉVELOPPÉ DANS L'URGENCE ET LA NÉCESSITÉ DE NOUVELLES **COLLABORATIONS**.

Les crises ont cet effet de mobilisation; les désaccords s'estompent devant l'importance de la cause commune. J'ai été impressionnée pendant cette année par la résilience de l'industrie, par notre capacité de faire vite et bien tous ensemble, par la force d'adaptation de nos employés qui ont agi avec compétence, mais plus encore, avec passion.

La pandémie a durement frappé l'industrie audiovisuelle dans son ensemble, causant l'interruption de centaines de productions, la fermeture de milliers de salles, touchant directement plus de 160 000 personnes de l'industrie. Ces situations ont provoqué beaucoup d'inquiétude et d'insécurité. Les mesures d'aide administrées par Téléfilm visaient à rejoindre les créateurs et artisans à toutes les étapes du cycle de vie des œuvres cinématographiques, depuis la formation et le développement de projets, aux cinéastes et sociétés de production, aux exploitants de salles, jusqu'aux festivals et distributeurs. Au total, Téléfilm a administré une aide financière de 173,5 millions de dollars.

Un sondage effectué auprès de ceux qui avaient sollicité les fonds d'urgence indiquait que 98 % d'entre eux étaient satisfaits de la rapidité de la réponse et que 81 % étaient satisfaits du montant de l'aide reçue.

Au cours de l'exercice, nous avons adapté nos opérations pour faire face à la situation. Nous avons réaménagé des programmes et réaffecté des sommes pour mieux soutenir l'industrie. Nous avons aussi redéployé nos effectifs afin de répondre efficacement aux demandes d'aide et assurer un déboursé rapide des sommes attendues. Nous avons également repensé notre rayonnement avec l'introduction de webinaires et de séances d'information virtuelles pour rejoindre les clients visés dans nos différents programmes.

Si la pandémie a constitué un frein pour la production, elle a aussi offert des opportunités en matière de diffusion. Téléfilm a ainsi cherché à profiter du temps d'écran qui a été une conséquence directe du confinement. Nous avons travaillé avec un large éventail de plateformes et de partenaires pour accroître la découvrabilité du contenu canadien et stimuler son attrait.

L'exercice 2020-2021 restera gravé dans nos mémoires comme l'année de lutte contre la pandémie, mais on devra se rappeler aussi l'autre crise, ce puissant éveil social contre le racisme, qui a balayé le monde et fortement résonné au Canada aussi. Ce sont des crises qui se sont conjuguées, qui vont chacune nous amener à tirer certains enseignements dans nos vies, dans notre travail. Ces crises vont nous ouvrir, souhaitons-le, sur un monde plus conscient de sa fragilité, plus conscient de l'autre, plus humain.

C'est sur cette tonalité d'espoir que se sont poursuivies les discussions visant à renforcer les pratiques favorisant l'inclusion et la diversité au sein de Téléfilm et dans l'industrie. Je tiens à souligner le travail de E.J. Alon et Kathleen Beaugé qui coprésident le comité dédié à cette évolution de notre industrie. La culture se partage, l'inclusion nous fait grandir. C'est un lien direct qui doit nous rassembler dans notre métier de créateurs.

L'exercice 2020-2021 nous aura permis également de mener à terme de vastes consultations pancanadiennes ouvertes, transparentes, dans les deux langues officielles, portant sur la modernisation de certains programmes. Le fruit de ce travail d'envergure se reflétera lors de l'ouverture du Programme de développement. Je tiens à souligner et remercier des acteurs de tous les horizons de l'industrie pour leur participation nombreuse et respectueuse.

Au cours de l'année, l'équipe de direction de Téléfilm s'est enrichie avec le recrutement de Jean Morin, directeur des Technologies et l'information, de Marie-Ève Mainville, directrice des Ressources humaines, et d'Amadou Dia, chef de la gestion de projets. Encore bienvenue.

Alors que se dessine l'éclaircie à l'horizon, nous devons nous préparer à la relance en conservant cet esprit de collaboration si fertile. Nous devons nous relever ensemble, solidairement, et dans un appel au public à visionner les œuvres cinématographiques canadiennes. Il aura beaucoup été question d'achat local durant cette année de crise comme d'un geste solidaire de soutien à l'économie. Il en va de même pour la culture. S'abreuver à la source de nos créateurs est aussi un geste de solidarité, de relance, et de fierté. L'épreuve tire à sa fin. Encore un peu de patience et les plateaux bourdonneront à nouveau...

Christa DickensonDirectrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada



MONKEY BEACH

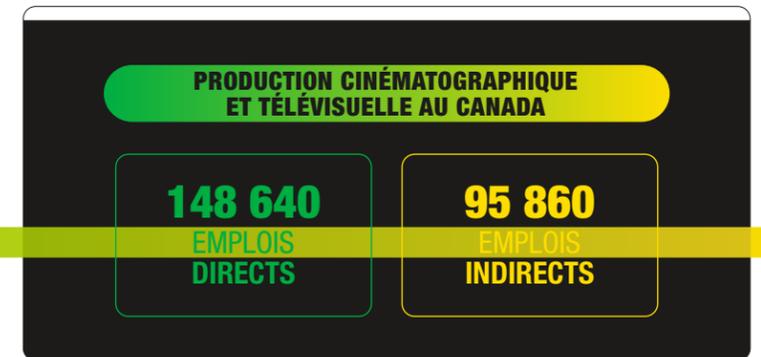
Monkey Beach de **LORETTA S. TODD** a fait tout un tabac sur le circuit des festivals. Présenté dans la section Industry Selects du Festival international du film de Toronto, le film a donné le coup d'envoi au Festival international du film de Vancouver, dont le gala de la soirée d'ouverture s'est tenu dans le respect des mesures sanitaires imposées par la COVID-19. Le film a ensuite **REMPORTÉ SIX PRIX** à la **45^e ÉDITION DE L'AMERICAN INDIAN FILM FESTIVAL**, dont ceux du **MEILLEUR FILM** et du **MEILLEUR RÉALISATEUR**, de même que **QUATRE PRIX** au **RED NATION INTERNATIONAL FILM FESTIVAL** à Los Angeles, dont ceux du **MEILLEUR FILM** et du **MEILLEUR RÉALISATEUR**.

Le contenu de la section Revue et analyse de gestion a été préparé par la direction de Téléfilm pour présenter les résultats de l'exercice financier 2020-2021. L'analyse est basée sur de l'information probante, pertinente et fiable qui a été soumise à des procédures de contrôle de la qualité et qui est exempte d'erreur importante ou fallacieuse. Elle présente un contexte qualitatif et un portrait complet de la performance de Téléfilm et de ses perspectives d'avenir. La Revue et analyse de gestion a été approuvée par la directrice générale et cheffe de la direction, l'Équipe de leadership de la haute direction et le conseil d'administration.

REVUE ET ANALYSE DE GESTION

34	L'INDUSTRIE ET LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES
44	RÉALISATION DU PLAN D'ENTREPRISE
88	REVUE FINANCIÈRE
104	GESTION DES RISQUES

L'INDUSTRIE ET LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES



L'ÉCONOMIE CANADIENNE

L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021 A ÉTÉ MARQUÉ PAR LA PANDÉMIE DE LA COVID-19. C'EST SUR CETTE TOILE DE FOND QUE L'ÉCONOMIE CANADIENNE A CONNU UN RALENTISSEMENT MAJEUR EN 2020, LE PIB RÉEL DIMINUANT DE 5,4 % COMPARATIVEMENT EN 2019, SOIT LA PLUS IMPORTANTE BAISSÉ ANNUELLE ENREGISTRÉE DEPUIS 1961.⁶

La baisse de l'activité économique a également durement touché le marché du travail canadien, le taux de chômage ayant grimpé de façon importante tout au long de l'année. D'un taux peu élevé de 5,6 % en février 2020, juste avant l'écllosion de la pandémie, le taux de chômage s'est hissé à 13,7 % en mai 2020 pour se fixer à 7,5 % en mars 2021, à la fin de notre exercice financier.^{7, 8}

Sur le plan économique, le secteur du film et de la vidéo a été l'un des plus durement affectés par la pandémie, en raison principalement de l'interruption des tournages cinématographiques, de l'annulation de festivals et d'événements nationaux et internationaux et de la fermeture des salles de cinéma. Le secteur a vu son PIB diminuer de plus de 35 % entre le premier et le deuxième trimestre de 2020, et les emplois chuter de près de 43 % durant la même période.⁹ Au plus fort de la crise, le secteur fonctionnait à environ 60 % de sa capacité qu'à la même période en 2019. Heureusement, le PIB et les niveaux d'emplois du secteur sont graduellement revenus à leurs niveaux d'avant la pandémie durant la seconde moitié de 2020.

La reprise du secteur n'aurait jamais pu être aussi rapide et vigoureuse sans le soutien du gouvernement du Canada, qui a accordé à Téléfilm des sommes substantielles afin d'administrer deux fonds en soutien à l'industrie audiovisuelle :

- près de 30 millions de dollars pour le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19, dont le but était de protéger les emplois et de favoriser la poursuite des activités des organismes durement touchés par la pandémie de la COVID-19;
- 50 millions de dollars pour le lancement du Fonds d'indemnisation à court terme pour les productions audiovisuelles canadiennes, une mesure temporaire dont l'objectif est de minimiser les conséquences du vide causé par l'absence de couverture d'assurance en cas d'interruption de tournages ou d'abandon de productions dans le secteur de la production audiovisuelle en raison de la pandémie de la COVID-19. Le gouvernement canadien a annoncé en février 2021 que ce fonds serait prolongé jusqu'au 31 mars 2022, et que l'allocation serait doublée pour passer à 100 millions de dollars.

Ces fonds s'ajoutent à des mesures comme la Subvention salariale d'urgence du Canada et la Prestation canadienne d'urgence/Prestation canadienne de la relance économique, qui ont aidé l'économie canadienne dans son ensemble, notamment les personnes et les entreprises du secteur audiovisuel canadien.

Sur le plan législatif, l'année a été marquée par le dépôt, en novembre 2020, du projet de loi C-10, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois*. Ce projet de loi a pour but, entre autres, de moderniser la loi afin « d'ajouter les entreprises en ligne en tant que catégorie distincte d'entreprises de radiodiffusion »¹⁰ et d'amender les pouvoirs du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Les progrès vers l'adoption de ce projet de loi intéressent le secteur audiovisuel en entier, car il pourrait avoir d'importantes répercussions sur l'avenir de l'industrie.

LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE AU CANADA

En 2019-2020, le secteur de la production cinématographique et télévisuelle au Canada a généré 244 500 emplois, une baisse de 5 % par rapport à 2018-2019.¹¹ Plus précisément, la production télévisuelle canadienne a enregistré une diminution de 17 % des emplois entre 2018-2019 et 2019-2020, passant de 88 690 à 73 900 personnes employées, tandis que la production cinématographique canadienne a connu une baisse des emplois de 13 % entre 2018-2019 et 2019-2020, passant de 8 340 à 7 280 personnes employées.¹²

Le volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada a régressé de 1,1 % en 2019-2020, ce qui représente une perte d'environ 100 millions de dollars. Cette diminution est principalement attribuable à trois secteurs de production : les productions télévisuelles canadiennes, les longs métrages canadiens et les productions internes des télédiffuseurs.

La baisse générale est principalement attribuable au secteur de la production télévisuelle canadienne dont le volume de production a diminué de 13 % en 2019-2020, pour s'établir à 2,63 milliards de dollars.

Le volume total de la production de longs métrages canadiens a reculé de 9 % en 2019-2020, pour s'élever à 287 millions de dollars. Cette baisse est surtout attribuable à la production cinématographique de langue française, dont le volume a chuté de 33,3 %, totalisant 66 millions de dollars.¹² La production cinématographique de langue anglaise a augmenté de 2,3 % pour atteindre 221 millions de dollars.

Le volume de la production dans le secteur des tournages étrangers et des services de production a augmenté durant l'année, maintenant sa courbe de croissance des dix dernières années.

Le nombre total de longs métrages canadiens produits a aussi diminué, passant de 128 en 2018-2019 à 112. Le nombre de longs métrages en anglais est passé de 95 en 2018-2019 à 82, et le nombre de longs métrages en français a également diminué, passant de 33 en 2018-2019 à 30. Cela sous-entend que l'augmentation du volume de la production cinématographique de langue anglaise est attribuable à une hausse des budgets de production. En fait, le budget moyen pour les films de fiction tournés en anglais a augmenté à 2,8 millions de dollars par rapport à 2,5 millions de dollars en 2018-2019. Le budget moyen pour les films de fiction tournés en français a par contre régressé, passant de 3,6 millions de dollars en 2018-2019 à 3,1 millions de dollars.¹²

6. Statistique Canada, « Produit intérieur brut, revenus et dépenses, quatrième trimestre de 2020 », 2 mars 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210302/dq210302a-fra.htm>

7. Statistique Canada, « Enquête sur la population active, décembre 2020 », 8 janvier 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210108/dq210108a-fra.htm>

8. Statistique Canada, « Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles désaisonnalisées », 19 avril 2021. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410028703&request_locale=fr

9. Patrimoine canadien, « Indicateurs nationaux de la culture », 15 avril 2021.

10. Projet de loi C-10, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois*, 2^e session, 43^e législature, 2020. <https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-10/premiere-lecture>

11. *Profil 2020 – Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada 2020* (2019-2020 est l'année pour laquelle l'information est disponible) https://cmpa.ca/wp-content/uploads/2021/05/CMPA_2020_FR_FINAL_M20.pdf

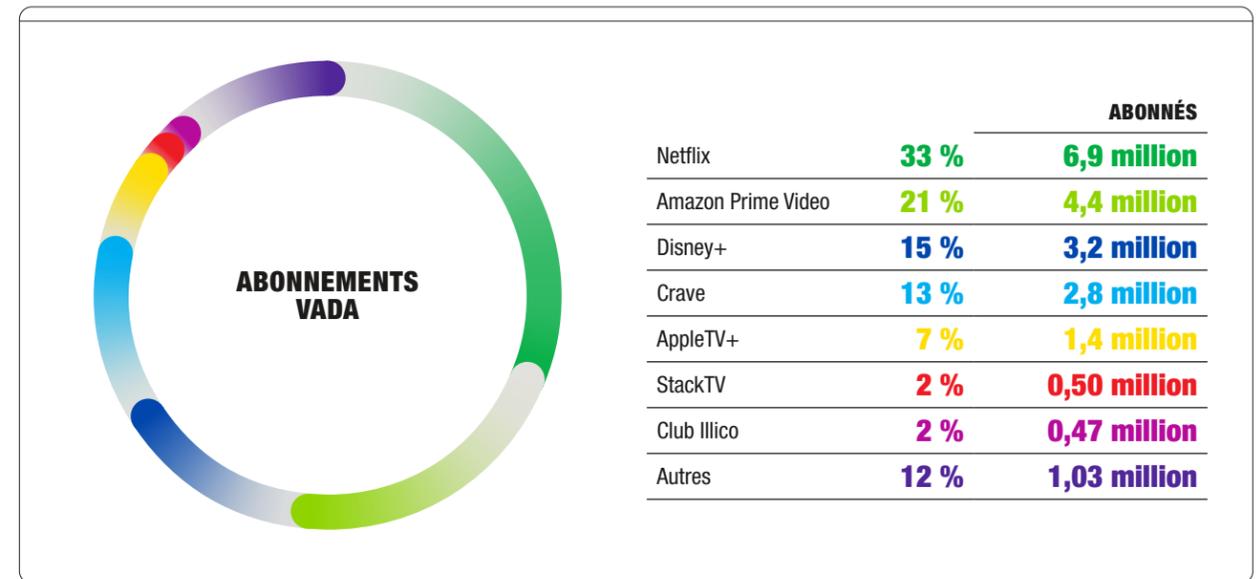
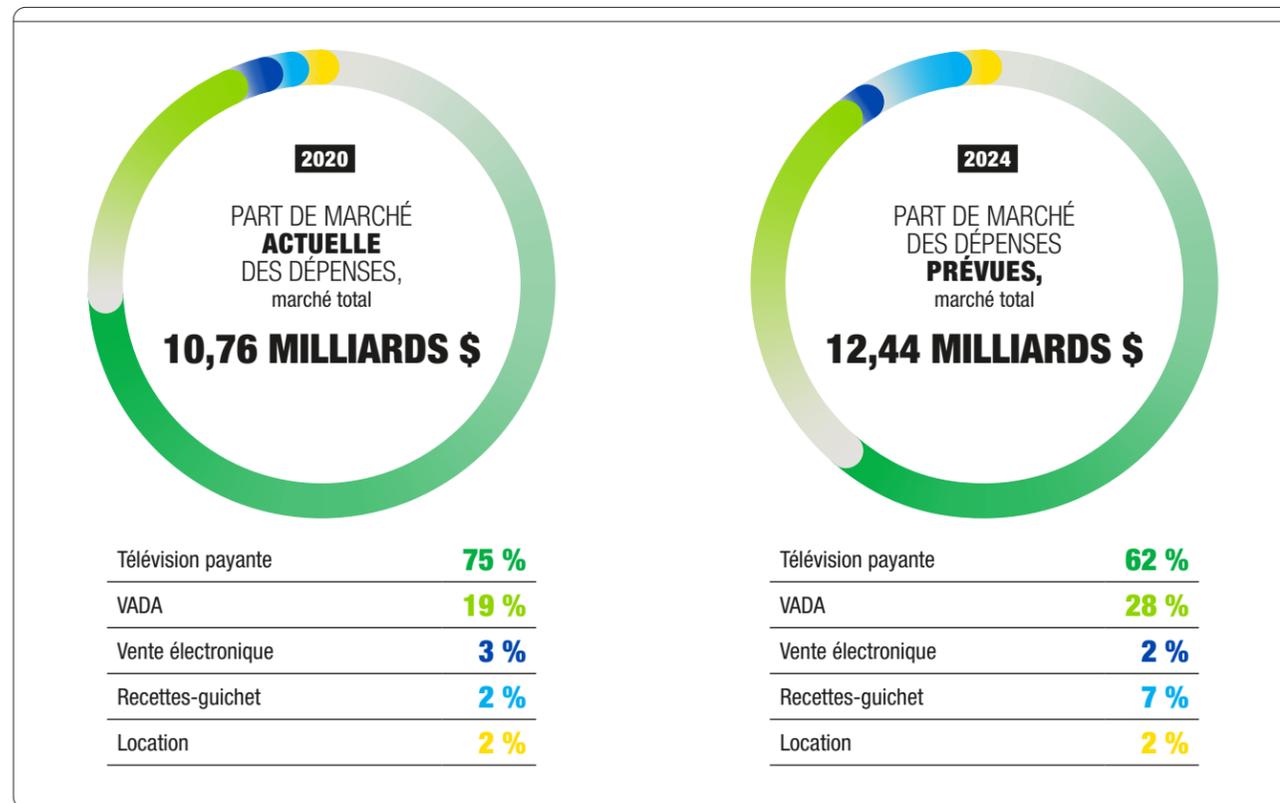
12. *Profil 2020*

LE MARCHÉ DU FILM AU CANADA

En 2020, le secteur du divertissement vidéo (y compris les recettes-guichet) a enregistré une baisse de 5 % pour s'élever à 10,8 milliards de dollars. Une croissance de 4 % est prévue en 2021, portant le total à 11,2 milliards de dollars, ce qui se rapproche du niveau d'avant la pandémie (11,3 milliards de dollars en 2019).¹³

Les dépenses de consommation pour la télévision payante ont régressé de 2 % en 2020, les abonnements ayant aussi reculé de 2 % pour se chiffrer à 10,2 milliards de dollars.¹³

Avec les mesures de confinement dues à la pandémie, la vidéo à la demande par abonnement (VADA) a connu une croissance substantielle pour dépasser les 2 milliards de dollars, soit une augmentation de 36 %. Le total des abonnements a atteint 20,7 millions.¹³ On prévoit que, d'ici 2025, les abonnements à un service de VADA totaliseront près de 30 millions.



L'augmentation du nombre d'abonnés canadiens aux plus grandes plateformes de diffusion en continu s'est poursuivie en 2020¹³:

- Netflix – 6,9 millions d'abonnés
- Amazon Prime Video – 4,4 millions d'abonnés
- Disney+ – 3,2 millions d'abonnés
- Crave – 2,8 millions d'abonnés
- AppleTV+ – 1,4 million d'abonnés
- StackTV – 500 000 abonnés
- Club Illico – 470 000 abonnés

Tous les autres services combinés comptaient 1 030 000 abonnés.

13. Futuresource Consulting, Video Insights : données pour le Canada (2021)

RECETTES-GUICHET

La pandémie de la COVID-19 a durement touché les recettes-guichet au Canada, celles-ci totalisant 233 millions de dollars en 2020 (par rapport à 1,01 milliard de dollars en 2019). Moins de la moitié des films ont eu une sortie en salle en 2020, avec un total de 351 films lancés sur le marché canadien. Les films indépendants comptaient pour plus des trois quarts des films lancés, soit 309 (88 %), tandis que les films produits par les studios de Hollywood comptaient pour 12 %.¹⁴ Dans plusieurs provinces, les salles de cinéma sont restées fermées durant plusieurs mois en raison des mesures de confinement, et la capacité d'accueil des cinémas qui ont pu rouvrir était strictement limitée. Plusieurs équipes cinématographiques ont fait le choix de repousser la sortie en salle de leur film ou de le lancer directement sur les plateformes numériques.

RECETTES-GUICHET DES FILMS INDÉPENDANTS

Au Canada, les recettes-guichet de tous les films indépendants du Canada, des États-Unis et des territoires internationaux ont également été touchées par la pandémie, les ventes de billets totalisant 51,7 millions de dollars (une baisse de 76 % par rapport à l'année précédente). En 2020, 72 films canadiens ont été lancés, ce qui représente 21 % de tous les films lancés durant l'année. Les films canadiens sont définis comme « indépendants », ce qui signifie qu'ils sont produits à l'extérieur des grands studios de production cinématographique, avec des budgets de mise en marché qui ont tendance à être bas par rapport aux normes en vigueur à Hollywood.

MARCHÉ
CANADIEN

351
FILMS
LANCÉS

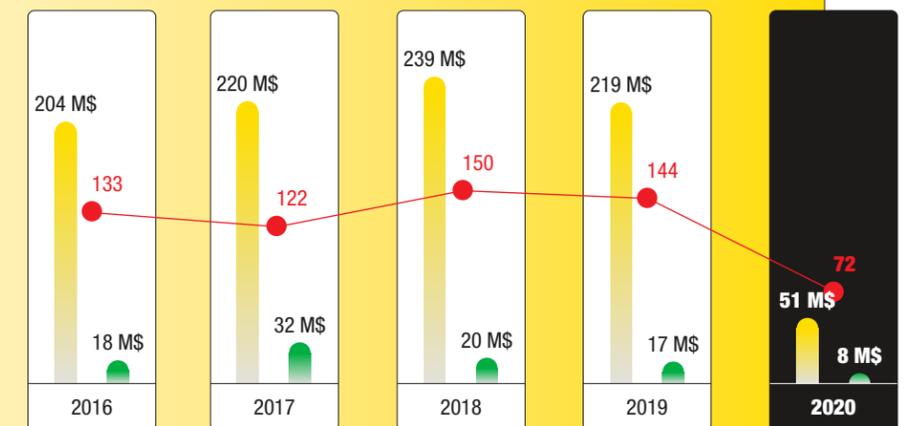


FILMS INDÉPENDANTS 88 %
Films indépendants étrangers **67 %**
Films indépendants canadiens **21 %**

FILMS PRODUITS PAR LES
STUDIOS DE HOLLYWOOD **12 %**

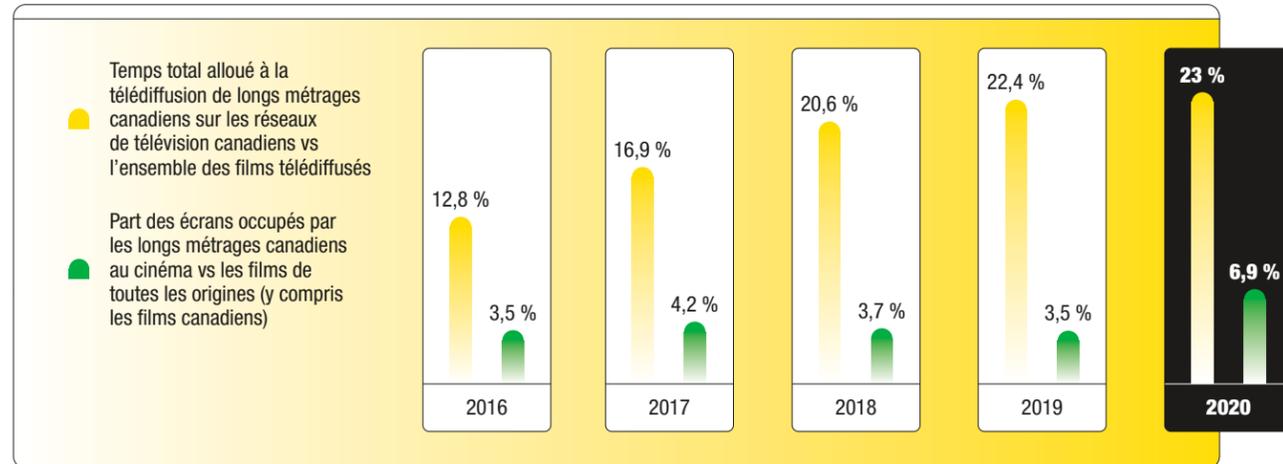
RECETTES-GUICHET DES FILMS INDÉPENDANTS AU CANADA

- Total des recettes-guichet des films indépendants
- Recettes-guichet des films indépendants (M\$)
- Nombre de films canadiens



Les films canadiens ont obtenu une part de 15 % des recettes-guichet des films indépendants au Canada en 2020, ce qui équivaut à 7,7 millions de dollars. Téléfilm a investi dans 47 des 72 films canadiens lancés en 2020, et les films financés par Téléfilm ont généré 97 % des recettes-guichet des films canadiens pour cette même année.

14. Analyse des données de l'Association des cinémas du Canada effectuée par Téléfilm.



MESURER LE SUCCÈS DU PORTEFEUILLE DE FILMS INDÉPENDANTS FINANÇÉS PAR TÉLÉFILM

En raison des répercussions négatives de la COVID-19 sur l'industrie cinématographique canadienne, Téléfilm Canada a suspendu en août 2020 l'utilisation de son Indice de réussite pour le reste de l'exercice financier 2020-2021.

L'Indice de réussite, qui mesure le succès sur les plans commercial, culturel et industriel, représente aussi les pointages obtenus par une société qui détermineront une partie du financement automatique auquel elle aura droit pour l'exercice financier suivant. Les décisions de financement pour le volet automatique sont passées à un processus sélectif durant l'exercice financier 2021-2022.

En septembre 2020, Téléfilm a lancé de vastes consultations pancanadiennes ouvertes et transparentes, dans les deux langues officielles, afin de revoir l'Indice de réussite, le Programme de développement et le programme Talents en vue. Ces consultations ont été menées avec l'industrie par l'entremise de sondages en ligne, de forums publics, de séances de travail avec des membres de différents groupes partenaires de Téléfilm et de réunions avec d'importantes associations professionnelles et les organismes provinciaux. En dernier lieu, Téléfilm a procédé à un appel aux observations écrites au sujet de ses propositions officielles. Plus de 800 participants ont assisté à six forums publics, et plus de 500 sondages ont été remplis. Les recommandations ont été présentées à l'industrie à la fin de l'exercice financier 2020-2021, avec la possibilité d'émettre des commentaires par écrit.

Nous pourrions constater les résultats de ce travail de grande envergure au début de l'exercice financier 2021-2022.

ACCESSIBILITÉ

Mesurer et favoriser l'accès au contenu canadien est un aspect important de la stratégie globale de Téléfilm visant à augmenter la découvrabilité du contenu canadien et à rejoindre les auditoires là où ils sont. Entre autres données, Téléfilm mesure l'accessibilité des longs métrages à la télévision et au cinéma.

L'accessibilité des films canadiens est demeurée stable à la télévision, et a presque doublé en regard de la proportion des films présentés au cinéma en 2020-2021. Cela reflète les répercussions de la pandémie, moins de films en provenance de tous les pays ayant été lancés au cinéma, augmentant ainsi la proportion de films canadiens. Le nombre d'écrans de cinéma présentant des longs métrages américains et étrangers a diminué d'environ 50 %, alors qu'il a régressé d'approximativement 2 % pour les films canadiens.

Téléfilm surveille également les niveaux d'accessibilité sur d'autres plateformes, notamment les nouvelles méthodes en ligne donnant accès à du contenu.

16 PAYS PARTENAIRES

1. Afrique du Sud
2. Allemagne
3. Australie
4. Belgique
5. Brésil
6. Colombie
7. Danemark
8. France
9. Grèce
10. Hollande
11. Inde
12. Irlande
13. Islande
14. Israël
15. Nouvelle-Zélande
16. Royaume-Uni



40
PROJETS
CINÉMATOGRAPHIQUES,
TÉLÉVISUELS
ET NUMÉRIQUES

28 PROJETS TÉLÉVISUELS

12 PROJETS DE FILMS

25 PROJETS EN TANT QUE
PARTENAIRE MINORITAIRE

15 PROJETS EN TANT QUE
PARTENAIRE MAJORITAIRE

82 % PROJETS EN ANGLAIS

18 % PROJETS EN FRANÇAIS

LA COPRODUCTION AU CANADA

La coproduction audiovisuelle régie par des traités¹⁵ demeure un outil important pour les producteurs canadiens qui bénéficient ainsi d'une participation financière de source étrangère, leur permettant de produire des films dotés de budgets plus substantiels et qui sont donc plus concurrentiels, en plus d'avoir accès à des auditoires du monde entier.

En 2020-2021, les budgets de production totaux s'élevaient à 236 millions de dollars pour 40 projets de coproduction cinématographiques et télévisuels régis par des traités, auxquels ont participé 16 pays partenaires. Durant l'exercice financier 2020-2021, Téléfilm a financé huit coproductions officielles régies par des traités (dont deux ont été modifiés), pour des investissements totalisant 4,5 millions de dollars.

15. On parle de coproductions régies par des traités lorsque deux sociétés de production ou plus établies dans des pays différents combinent leurs ressources pour réaliser un projet audiovisuel dont elles partagent les risques économiques, la propriété, le contrôle de la création et les avantages provenant de leur gouvernement respectif conformément aux conditions du traité. Le niveau de participation de chaque société dans le projet détermine qui est le producteur majoritaire et qui est le producteur minoritaire. Les demandes de coproduction doivent être certifiées par le gouvernement canadien. Pour ce faire, Téléfilm évalue et recommande les projets susceptibles d'être reconnus par le ministère du Patrimoine canadien comme des coproductions audiovisuelles régies par un traité.

GRAND ÉCRAN BIEN EN VIE

GARDER L'EXPÉRIENCE DU GRAND ÉCRAN BIEN EN VIE

À L'HEURE OÙ LES FESTIVALS ET LES DISTRIBUTEURS CHERCHENT DE **NOUVELLES FAÇONS DE S'ADAPTER**, CERTAINS SECTEURS ONT RÉUSSI À CONSERVER OU À TRANSFORMER L'EXPÉRIENCE DU CINÉMA SUR GRAND ÉCRAN.

Les projections devant un auditoire réduit ont donné la chance à plusieurs festivals d'accueillir de nouveau du public à l'occasion des rares séances de projection à l'intérieur de l'année.

La saison estivale a aussi fait renaître la belle époque des ciné-parcs, certains distributeurs choisissant de présenter leur film en première à la belle étoile. Jay Baruchel s'est joint au public du 5 Drive-In Theatre d'Oakville, en Ontario, pour le lancement de son nouveau film *Random Acts of Violence*.

Le couvre-visage est devenu l'accessoire mode incontournable de l'année sur le tapis rouge alors qu'étaient présentés à Montréal des premières de films comme *Mon cirque à moi* et *Suspect numéro un*.



JAY BARUCHEL À LA PROJECTION DE *RANDOM ACTS OF VIOLENCE*



SUR LE TAPIS ROUGE DE *MON CIRQUE À MOI*



ANDRÉ ROULEAU, DANIEL ROBY ET VALÉRIE D'AUTEUIL À LA PREMIÈRE DE *SUSPECT NUMÉRO UN*



LE EMERGING LENS CULTURAL FILM FESTIVAL À HALIFAX



DEVOUR! THE FOOD FILM FEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE



LA RÉALISATRICE ET SCÉNARISTE DE *MONKEY BEACH* LORETTA S. TODD ET LA VEDETTE GRACE DOVE LORS DE LA PREMIÈRE DU FILM PRÉSENTÉ AU GALA DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE DU VANCOUVER INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

Photographie de *Random Acts of Violence* : courtoisie de George Pimentel pour Elevation Pictures
Photographie de *Mon cirque à moi* et *Suspect numéro un* : courtoisie de Paul Ducharme/Les Films Séville
Photographie de Devour! The Food Film Fest : courtoisie de Mark Davidson/New TrailsofThere Photography

RÉALISATION DU PLAN D'ENTREPRISE

48

ATTIRER DES FONDS ET
DES INVESTISSEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES

52

FAIRE ÉVOLUER NOTRE
APPROCHE EN MATIÈRE
D'ALLOCATION
DU FINANCEMENT

64

OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ
ORGANISATIONNELLE

74

RENFORCER LA VALEUR
DES MARQUES « TÉLÉFILM »
ET « CANADA »

POINTS CLÉS DE 2020-2021

BIEN QUE LES ÉVÉNEMENTS LIÉS À LA COVID-19 AIENT CRÉÉ D'INNOMBRABLES PERTURBATIONS DANS L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE, TÉLÉFILM A SU RÉALISER DES **PROGRÈS IMPORTANTS** DANS LE CADRE DE SON PLAN D'ENTREPRISE ACTUEL. LA **RÉSILIENCE** ET LE **SOUTIEN** ONT ÉTÉ LES PIERRES ANGULAIRES DE TÉLÉFILM POUR LA DURABILITÉ DE L'INDUSTRIE AU DÉBUT DE LA PANDÉMIE.

Voici quelques points clés à ce jour :

À la fin de l'exercice financier 2020-2021, Téléfilm Canada s'apprêtait à lancer un calendrier condensé pour le plan d'entreprise en cours, passant à un modèle sur 18 mois pour bénéficier d'une plus grande latitude dans l'environnement créé par la pandémie de la COVID-19. Les priorités stratégiques demeurent les mêmes.

Seuls les indicateurs de performance clés non touchés par la pandémie sont présentés dans cette section.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES	ATTIRER DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT
POINTS CLÉS	<ul style="list-style-type: none"> Au total, 173,5 MILLIONS DE DOLLARS DE FONDS D'URGENCE EN RÉPONSE À LA COVID-19 ont été administrés par Téléfilm Canada (29,8 millions de dollars pour les fonds d'urgence de Téléfilm, 93,7 millions de dollars administrés au nom du Fonds des médias du Canada pour les fonds d'urgence du FMC, et 50 millions de dollars pour le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes). Le Fonds des talents a réussi à surpasser son objectif de collecte de fonds, avec un total de près de 2 MILLIONS DE DOLLARS amassés. 	<ul style="list-style-type: none"> Téléfilm a terminé ses CONSULTATIONS PANCANADIENNES sur l'Indice de réussite, le Programme de développement et le programme Talents en vue. Plus de 800 participants ont assisté à 6 forums publics et plus de 500 sondages ont été remplis. Des recommandations formelles ont maintenant été PRÉSENTÉES À L'INDUSTRIE. Des améliorations ont été apportées au processus décisionnel pour les programmes de production et de documentaire, qui s'appuie non seulement sur l'expertise interne, mais qui a été bonifié afin d'inclure des PERSPECTIVES EXTERNES et une TRANSPARENCE ACCRUE. La dernière année a également connu le lancement du PLAN D'ACTION SUR L'ÉQUITÉ ET LA REPRÉSENTATION ainsi que la mise à jour des pratiques d'embauche, des allocations de financement et des programmes de Téléfilm en vue d'améliorer les initiatives d'équité, de diversité et d'inclusion.

OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

- Téléfilm a fourni un **SOUTIEN FIABLE** et une **SOUPLESSE ACCRUE** aux cinéastes, permettant d'assurer la **CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS** de l'industrie.
- Plus de **600 DEMANDES** ont été administrées en **DEUX MOIS** dans le cadre des deux phases du Fonds d'urgence en réponse à la COVID-19, c'est-à-dire **PLUS DE LA MOITIÉ DES DEMANDES ADMINISTRÉES PENDANT TOUT L'EXERCICE 2019-2020 DE TÉLÉFILM**.
- Près de **200 DEMANDES** ont été reçues par le biais du **FONDS D'INDEMNISATION À COURT TERME** pour des projets dans neuf provinces et territoires, dans les deux langues officielles. Les projets couverts par le FICT représentent **PLUS D'UN DEMI-MILLIARD DE DOLLARS** en budget de production canadien, soutenant ainsi l'équivalent d'environ **4 500 EMPLOIS À TEMPS PLEIN**.

RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

- Téléfilm a organisé **10 PAVILLONS VIRTUELS** internationaux du Canada et a soutenu près de **95 FESTIVALS NATIONAUX** qui ont adopté des formats en ligne et hybrides, tout en mettant l'accent sur la **PRÉSENCE** et la **PARTICIPATION** des talents canadiens et de leur contenu.
- Pendant cette période, Téléfilm s'est également affirmée comme **ALLIÉ ENGAGÉ ET OUVERT** en faveur **DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION** par la mise en œuvre et l'exécution de son **PLAN D'ACTION SUR L'ÉQUITÉ ET LA REPRÉSENTATION**.
- En s'engageant activement dans un **DIALOGUE OUVERT ET TRANSPARENT AVEC L'INDUSTRIE**, Téléfilm a pu mener des consultations sur les changements à apporter aux programmes, en plus de déterminer les secteurs prioritaires pour l'aide en réponse à la COVID-19.
- Des **COLLABORATIONS** avec plus de 24 distributeurs, 6 services de diffusion en continu et des exploitants de salles de partout au Canada ont permis à Téléfilm d'**ACCROÎTRE LA DÉCOUVRABILITÉ** des films canadiens offerts sur les plateformes de visionnement à domicile.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE

ATTIRER

DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

RÉSULTAT ESCOMPTÉ DANS DEUX ANS

AUGMENTER LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE CANADIENNE ET EN ASSURER LA DISPONIBILITÉ POUR LES TALENTS ÉMERGENTS ET LES CRÉATEURS QUI REFLÈTENT LA DIVERSITÉ DU CANADA.

INITIATIVE

ACCROÎTRE LES REVENUS DU FONDS DES TALENTS.

OBJECTIF

Accroître les revenus du Fonds des talents afin de renforcer l'aide financière et le soutien aux talents émergents.

RÉSULTAT ATTENDU

Réussir à obtenir des engagements financiers et le renouvellement des dons, en misant sur les récentes réalisations

ACTIONS / LIVRABLES

Confirmer des engagements financiers de l'ordre de 2 M\$ pour l'exercice financier 2020-2021 et rechercher des partenariats basés sur des avantages tangibles de même que des engagements pluriannuels

RÉSULTATS

Malgré les défis économiques associés à la pandémie, le Fonds des talents a réussi à recueillir 101 % de son objectif révisé, pour une somme totale de près de 2 M\$. La feuille de route pour l'exercice financier 2021-2022 a été revue pour tenir compte des répercussions de la COVID-19 sur le secteur philanthropique.

Sources de financement :

1. Contributions finales de Bell Média, Corus Entertainment et Québecor (avantages du CRTC) totalisant 1,65 M\$.
2. 317 000 \$ en contributions philanthropiques, notamment des dons majeurs de la Fondation RBC et de la Financière Banque Nationale, ainsi que le renouvellement de dons pluriannuels, dont ceux de DGC Ontario et de la CIBC.

RÉSULTAT ATTENDU

Renforcer le soutien aux créateurs émergents grâce à de nouvelles initiatives et des communications continues avec les donateurs et les partenaires

ACTIONS / LIVRABLES

Organiser des événements et des initiatives de sollicitation des donateurs

RÉSULTATS

Toutes les activités de financement basées sur des événements ont été suspendues et reportées à 2021-2022 en raison de la pandémie. Des événements en ligne, comme l'activité-bénéfice Mardi je donne, en décembre, ont quand même eu lieu. La feuille de route pour l'exercice financier 2021-2022 a été revue pour tenir compte des répercussions de la COVID-19 sur le secteur philanthropique.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Renforcer le soutien aux créateurs émergents grâce à de nouvelles initiatives et des communications continues avec les donateurs et les partenaires

ACTIONS / LIVRABLES

Déployer du matériel de communication ciblant les donateurs et partisans éventuels

RÉSULTATS

Le Fonds des talents maintient la publication régulière de son infolettre et ses communications numériques afin de tenir les donateurs au courant des activités et des événements importants.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – ATTIRER DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

INITIATIVE

RECHERCHER DES SOURCES DE FINANCEMENT ADDITIONNELLES POUR L'INDUSTRIE.

OBJECTIF

Attirer des fonds supplémentaires pour favoriser la croissance de l'industrie et l'atteinte des objectifs de Téléfilm et du gouvernement, notamment en matière de diversité et d'inclusion.

RÉSULTAT ATTENDU

Dresser un état de la situation de l'industrie, y compris les besoins en matière de financement

ACTIONS / LIVRABLES

Évaluer les besoins en matière de financement en fonction d'informations recueillies lors d'échanges avec l'industrie et dans le cadre d'initiatives de recherche

RÉSULTATS

Téléfilm a mené des consultations pancanadiennes sur l'Indice de réussite, le Programme de développement et le programme Talents en vue qui ont attiré un très grand nombre de personnes. Plus de 800 participants ont assisté à six forums publics, et plus de 500 sondages ont été remplis. Des recommandations officielles ont depuis été présentées aux décideurs de l'industrie.

Téléfilm a aussi reconnu la nécessité d'accorder une aide supplémentaire aux créateurs des communautés sous-représentées, déployant plus de 3,5 M\$ en montants forfaitaires aux groupes en question lors de la Phase 1 du Fonds de soutien d'urgence (15 % des fonds). Le soutien aux Noirs et aux Personnes de couleur a été renforcé par la création du volet destiné aux personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur) dont le projet est à l'étape du développement.

RÉSULTAT ATTENDU

Travailler de concert avec le gouvernement pour augmenter les fonds investis par Téléfilm

ACTIONS / LIVRABLES

Maintenir les relations avec le gouvernement et évaluer des stratégies pour répondre aux besoins de l'industrie

RÉSULTATS

En travaillant de près avec le ministère du Patrimoine canadien (PCH), Téléfilm a fait preuve d'un leadership exceptionnel dans la sensibilisation aux défis posés par la COVID-19 à l'industrie cinématographique. En collaboration avec PCH, les Phases 1 et 2 du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport administré par Téléfilm ont été établies en fonction d'un plan d'urgence préparé par Téléfilm, et les deux organisations ont travaillé ensemble afin de définir et d'administrer le Fonds d'indemnisation à court terme (FICT) du gouvernement. Téléfilm a créé le comité du FICT pour superviser l'administration de ce fonds. Formé de trois membres de la haute direction de Téléfilm et de deux représentants de PCH, le comité se réunit chaque semaine, ou plus souvent en cas de nécessité. Le 10 février 2021, le gouvernement du Canada a annoncé que le Fonds d'indemnisation à court terme avait été augmenté à 100 millions de dollars à compter du 1^{er} avril 2021. Puis, une autre augmentation de 49 millions de dollars a été annoncée le 21 mai 2021, pour un total de 149 millions de dollars. De plus, le 19 avril 2021, dans le cadre du nouveau budget fédéral, le gouvernement du Canada a fait part de son intention d'ajouter 105 millions de dollars sur trois ans au budget de Téléfilm Canada.

RÉSULTAT ATTENDU

Veiller à ce que l'approche en matière d'investissement puisse être renforcée, pour permettre de plus importantes allocations de fonds et octroyer des sommes appropriées pour atteindre les objectifs de diversité et d'inclusion

ACTIONS / LIVRABLES

Administrer efficacement les fonds supplémentaires au nom du gouvernement fédéral

RÉSULTATS

Une somme supplémentaire de 173,5 M\$ en fonds de soutien d'urgence a été administrée au nom de Téléfilm et de l'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) en faisant appel à des membres du personnel et des équivalents temps plein (ETP). La contribution du Fonds de soutien d'urgence de Téléfilm s'élevait à 29,8 M\$, celle du Fonds de soutien d'urgence du Fonds des médias du Canada à 93,7 M\$, et celle du Fonds d'indemnisation à court terme (FICT) à 50 M\$.

La vitrine *Canada Now* de Téléfilm, qui contribue au rayonnement de nos films sur la scène internationale, est passée en mode virtuel dans des territoires comme les États-Unis, le Mexique et le Royaume-Uni, avec le soutien des consulats canadiens locaux et d'Affaires mondiales Canada.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Veiller à ce que l'approche en matière d'investissement puisse être renforcée, pour permettre de plus importantes allocations de fonds et octroyer des sommes appropriées pour atteindre les objectifs de diversité et d'inclusion

ACTIONS / LIVRABLES

Créer des partenariats avec des organismes de financement des gouvernements provinciaux et des partenaires de l'industrie afin d'obtenir de nouveaux engagements financiers

RÉSULTATS

Téléfilm a créé un groupe de travail interne sur les partenariats et proposé un processus amélioré aux éventuels partenaires provinciaux et aux associations, dans le but de mieux présenter les activités internationales, d'aligner les objectifs sur ceux de nos institutions sœurs et d'obtenir des fonds additionnels en échange d'une visibilité accrue sur la scène internationale grâce à un effort promotionnel. Le but est de reconduire cette offre chaque année et de continuer à la peaufiner à mesure que le paysage de l'industrie évoluera.

REGARD SUR L'AVENIR

Téléfilm s'appuiera sur sa **FEUILLE DE ROUTE ÉTABLIE** en tant qu'**ORGANISME DE CHOIX** en **S'ENGAGEANT DE FAÇON PROACTIVE** auprès du gouvernement afin d'identifier et de **CRÉER DES STRATÉGIES** qui répondent aux besoins de l'industrie.

Le Fonds des talents **ADAPTERA** ses modèles de partenariats et ses initiatives philanthropiques pour prendre en compte les limitations causées par la COVID-19, tout en **ÉVOLUANT** afin de refléter les besoins du programme Talents en vue.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE

FAIRE ÉVOLUER

NOTRE APPROCHE
EN MATIÈRE D'ALLOCATION
DU FINANCEMENT

RÉSULTAT ESCOMPTÉ DANS DEUX ANS

CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN NOUVEAU MODÈLE POUR ÉVALUER LA RÉUSSITE¹⁶ EN MODERNISANT LA MESURE DU SUCCÈS ET EN ALIGNANT LES PROGRAMMES DE FINANCEMENT SUR LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT ET DE TÉLÉFILM, DE MÊME QUE SUR LES BESOINS DE L'INDUSTRIE.

16. Téléfilm a cessé d'utiliser le terme « Indice de réussite » dans le cadre de son processus de modernisation et de consultation. Les objectifs et les initiatives ont été mis à jour en conséquence.

INITIATIVE

**MODERNISER LES MODÈLES
POUR MESURER LE SUCCÈS.**

OBJECTIF

Moderniser les modèles pour mesurer le succès et établir les critères d'évaluation du succès pour les programmes de financement.

RÉSULTAT ATTENDU

Élaborer une définition claire du succès à utiliser avec une méthode de pointage modernisée

ACTIONS / LIVRABLES

Examiner l'analyse de la situation de l'industrie et les conclusions des consultations auprès de l'industrie

RÉSULTATS

Les consultations pancanadiennes sur l'Indice de réussite, le Programme de développement et le programme Talents en vue ont attiré plus de 800 participants à six forums publics, et plus de 500 sondages ont été remplis. En réponse aux commentaires recueillis lors de ces consultations, chacun des trois groupes de travail internes de Téléfilm a préparé un document présentant les recommandations. Ces recommandations ont depuis été présentées aux décideurs de l'industrie et ont été très bien accueillies.

Certaines des recommandations ont été intégrées dans le plan de relancement des programmes pour 2021-2022, dont l'abandon du volet accéléré – une initiative basée sur l'Indice de réussite – du Programme de production. Téléfilm créera aussi des comités consultatifs formés d'experts internes et externes qui participeront au processus décisionnel pour le Programme pour le long métrage documentaire et le Programme de production.

RÉSULTAT ATTENDU

Voir à ce que les critères d'évaluation du succès soient utilisés dans la prise de décision et les outils de gestion

ACTIONS / LIVRABLES

Mettre à l'essai des définitions possibles du succès et des scénarios modèles, évaluer la gestion des programmes et les risques

RÉSULTATS

Comme l'industrie cinématographique a été durement touchée par la COVID-19, Téléfilm a décidé de suspendre l'utilisation de l'Indice de réussite puisqu'il ne convient plus dans les circonstances. Une approche d'investissement en trois volets (Marché national, Contenu impact international et Prochaine génération de créateurs) pour la production et la mise en marché a été adoptée à la place. Mais en raison de la pandémie, son évaluation n'a pu être effectuée de manière exhaustive.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Voir à ce que les critères d'évaluation du succès soient utilisés dans la prise de décision et les outils de gestion

ACTIONS / LIVRABLES

Obtenir l'appui des intervenants

RÉSULTATS

Près de 150 membres et 18 associations professionnelles ont participé à des séances de discussion afin d'examiner les propositions préliminaires. Téléfilm a également demandé l'avis des organismes provinciaux et des associations de l'industrie dans le cadre du processus de consultation.

En fin d'exercice, nous étions toujours en train de recueillir des commentaires sur les recommandations découlant des consultations pancanadiennes de Téléfilm concernant l'Indice de réussite, le Programme de développement et le programme Talents en vue et celles-ci ont été très bien accueillies.

INITIATIVE

MODERNISER ET ALIGNER L'APPROCHE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT.

OBJECTIF

Développer une approche en matière d'investissement répondant aux priorités gouvernementales et organisationnelles, aligner les programmes de financement pour maximiser les niveaux de réussite et répondre aux exigences de l'industrie.

*EN RAISON DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DE LA COVID-19 SUR L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE, TÉLÉFILM CANADA A SUSPENDU EN AOÛT 2020 L'UTILISATION DE L'INDICE DE RÉUSSITE POUR LE RESTE DE L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021.

RÉSULTAT ATTENDU

Moderniser les programmes de financement pour refléter les priorités organisationnelles et l'analyse de la situation de l'industrie

ACTIONS / LIVRABLES

Examiner l'analyse de la situation de l'industrie et mener une évaluation continue des besoins de l'industrie pour établir les priorités

RÉSULTATS

Certaines des recommandations ont été intégrées dans le plan de relancement des programmes pour 2021-2022. D'autres changements importants ont été apportés, entre autres utiliser des ratios d'engagement des auditoires qui saisissent la résonance culturelle comme de nouveaux indicateurs mesurant le succès, pour ainsi sélectionner les sociétés qui ont le plus de succès et qui se préqualifient pour une aide au développement.

Téléfilm a recommandé l'utilisation de nouvelles mesures de la performance pour permettre des améliorations continues aux programmes et une responsabilisation accrue.

Téléfilm créera aussi des comités consultatifs formés d'experts internes et externes qui participeront au processus décisionnel pour le Programme pour le long métrage documentaire et le Programme de production. On peut [consulter l'ensemble](#) des recommandations sur la page Web de la [Consultation pancanadienne](#) de Téléfilm.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Moderniser les programmes de financement pour refléter les priorités organisationnelles et l'analyse de la situation de l'industrie

ACTIONS / LIVRABLES

Utiliser la définition du succès modernisée pour optimiser l'allocation du financement et moderniser les programmes de financement

RÉSULTATS

Des groupes d'intervenants clés de l'ensemble du pays ont été invités à participer aux consultations pancanadiennes de Téléfilm, dont d'importantes associations professionnelles représentant des réalisateurs, des scénaristes et des producteurs, de même que d'influents partenaires et intervenants en matière de diversité. Téléfilm a également pris soin d'inviter des associations de producteurs dans le but précis de discuter du Programme de production.

Une approche d'investissement en trois volets (Marché national, Contenu impact international et Prochaine génération de créateurs) pour la production et la mise en marché a été adoptée. Mais en raison de la pandémie, son évaluation n'a pu être effectuée de manière exhaustive et n'a donc pas fait l'objet d'un rapport. Ces indicateurs de performance clés continueront à être évalués et mesurés après la pandémie.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Moderniser les programmes de financement pour refléter les priorités organisationnelles et l'analyse de la situation de l'industrie

ACTIONS / LIVRABLES

S'assurer que les programmes sont alignés sur les priorités organisationnelles et gouvernementales, et répondre aux besoins de l'industrie

RÉSULTATS

Les critères d'admissibilité pour le volet sélectif du Programme de développement ont été élargis afin d'inclure les films présentés en première dans des festivals admissibles, une initiative clé ayant pour but d'augmenter l'accès au financement des requérants émergents et régionaux.

Pour venir en aide à une industrie largement mise sur pause en raison de la pandémie de la COVID-19, Téléfilm a redirigé des fonds provenant d'autres programmes vers des projets admissibles soumis au Programme de développement. Son budget a été majoré offrant du financement à un total de 607 projets pour 11,5 M\$.

Afin d'éliminer les barrières à l'accès, un nouveau volet pour les personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur) a été créé durant l'exercice financier 2020-2021. Conçu pour refléter les expériences des producteurs émergents provenant de communautés de Personnes de couleur, le volet est doté d'un budget annuel de 500 000 \$. Cependant, le montant total des fonds engagés s'est finalement élevé à plus de 2,5 M\$.

Une aide a été accordée aux salles de cinéma lorsque le budget du Programme d'aide à la diffusion en salle a été augmenté pour soutenir 66 exploitants, avec une aide financière additionnelle de 10 000 \$ par groupe d'entreprises, pour une participation financière maximale de 55 000 \$ (comparativement à un maximum de 15 000 \$ par requérant en 2019-2020). La Phase 2 du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 incluait un investissement de 2,755 M\$ à être distribué par Téléfilm aux salles de cinéma présentant des films canadiens, ainsi qu'aux partenaires en formation et développement du secteur audiovisuel aidant à stabiliser 81 sociétés.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Moderniser les programmes de financement pour refléter les priorités organisationnelles et l'analyse de la situation de l'industrie

ACTIONS / LIVRABLES (SUITE)

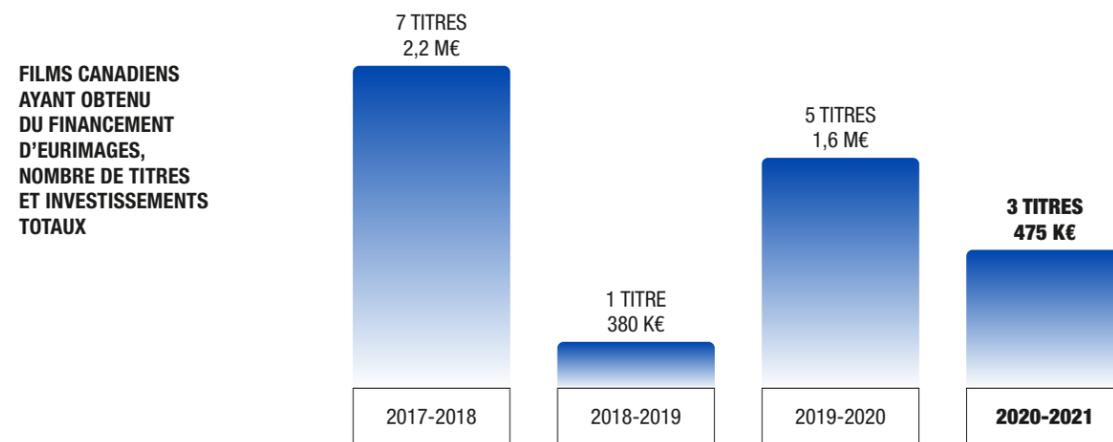
S'assurer que les programmes sont alignés sur les priorités organisationnelles et gouvernementales, et répondre aux besoins de l'industrie

RÉSULTATS

EURIMAGES

Le Canada est devenu membre d'Eurimages – le Fonds de soutien au cinéma européen – en 2016-2017, devenant ainsi le 38^e pays membre et le premier membre non européen de l'organisation. L'adhésion à Eurimages augmente les possibilités pour le Canada de coproduire des films avec des pays membres européens, et le Fonds offre une aide financière pour la promotion et la distribution en salle des films sélectionnés. Téléfilm représente le Canada comme pays membre d'Eurimages, et durant l'exercice financier 2020-2021, la Société a participé aux quatre réunions d'Eurimages qui ont eu lieu en vidéoconférence. Trois films canadiens ont été choisis pour obtenir du financement.

Depuis son adhésion à Eurimages, le Canada a obtenu du financement pour 16 projets, ajoutant ainsi des investissements étrangers de 4,7 millions d'euros dans les films canadiens.¹⁷



RÉSULTAT ATTENDU

Atteindre les objectifs en matière de diversité et d'inclusion et les objectifs gouvernementaux

ACTIONS / LIVRABLES

Atteindre les objectifs en matière de financement et les cibles établies en collaboration avec des groupes de travail de l'externe

RÉSULTATS

DIVERSITÉ ET INCLUSION

En tant que **PARTENAIRE DE CHOIX**, Téléfilm Canada s'engage à favoriser une industrie qui reflète une culture de respect mutuel, de dignité et d'inclusion. Les créateurs canadiens d'identités sous-représentées ont plus de difficulté à obtenir du financement, et Téléfilm s'engage fermement à mettre en œuvre des mesures concrètes afin d'améliorer leur accès à notre aide financière. Dans le cadre de son Plan d'action sur l'équité et la représentation, Téléfilm s'engage à prioriser la collecte des données portant sur la représentation des communautés sous-représentées dans les demandes de financement et les programmes.

Pour le portefeuille de développement (soit les quatre volets : Automatique, Sélectif, Autochtone et Personnes racisées), Téléfilm a également été en mesure de saisir des données concernant les personnes racisées pour 2020-2021¹⁸ :

- 607 projets ont été financés sous le Programme de développement.
 - > Dans l'ensemble, 43 % des projets financés comptaient au moins une personne dans un rôle créatif clé ayant déclaré être racisée.
- 143 projets ont été financés sous le volet destiné aux personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur) à l'étape du développement.
 - > Dans 36 % de ces projets, les scénaristes et les producteurs ont déclaré être Noirs, tandis que 64 % des scénaristes et 63 % des producteurs ont déclaré être des Personnes de couleur.

SCÉNARISTES SE DÉCLARANT RACISÉS

Volet pour les personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur)	Volet sélectif	Volet automatique
36 % ont déclaré être Noirs	21 % ont déclaré être racisés	16 % ont déclaré être racisés
64 % ont déclaré être des Personnes de couleur		

PRODUCTEURS SE DÉCLARANT RACISÉS

Volet pour les personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur)	Volet sélectif	Volet automatique
36 % ont déclaré être Noirs	16 % ont déclaré être racisés	6 % ont déclaré être racisés
63 % ont déclaré être des Personnes de couleur		

17. Le nombre total de projets et l'ensemble du soutien financier tiennent compte d'un projet précédemment inclus, mais aujourd'hui abandonné.

18. Il s'agit des dernières étapes vers une collecte des données plus détaillée dont le développement est assuré en consultation avec l'industrie, en vue de lancer une méthodologie améliorée pour la collecte des données durant l'exercice financier 2021-2022.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Atteindre les objectifs en matière de diversité et d'inclusion et les objectifs gouvernementaux

ACTIONS / LIVRABLES (SUITE)

Atteindre les objectifs en matière de financement et les cibles établies en collaboration avec des groupes de travail de l'externe

RÉSULTATS(SUITE)

Propriété de la société – Programme de développement

Téléfilm a aussi été en mesure d'obtenir des données sur la diversité des personnes à qui appartiennent les sociétés. Pour le portefeuille de développement, les résultats ont été mesurés en 2020-2021 et ont démontré que :

- 67 % des projets financés provenaient de sociétés ayant déclaré être majoritairement détenues par au moins un des groupes sous-représentés (personnes racisées, Autochtones, femmes, LGBTQ2+, personnes ayant des invalidités et personnes de communautés de langue officielle en situation minoritaire).

	Nombre de sociétés	Pourcentage
Aucun groupe sous-représenté	200	33 %
Ont déclaré faire partie d'au moins un groupe sous-représenté	407	67 %
Des identités sous-représentées :		
Femmes	220	36 %
Personnes racisées	199	33 %
Personnes LGBTQ2+	56	9 %
Autochtones	48	8 %
Personnes d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire	43	7 %
Personnes ayant des invalidités	10	2 %

Personnes racisées occupant des postes créatifs clés

33 % des projets financés ont été réalisés par des sociétés ayant déclaré être majoritairement détenues par des personnes racisées : 90 % des projets financés réalisés par ces sociétés ont été écrits par des personnes racisées, et 98 % ont été produits par des personnes racisées.

Femmes occupant des postes créatifs clés

- 36 % des projets financés ont été réalisés par des sociétés ayant déclaré être majoritairement détenues par des femmes : 68 % des projets financés réalisés par ces sociétés ont été écrits par des femmes, et 94 % ont été produits par des femmes.

Autochtones occupant des postes créatifs clés

- 8 % des projets financés ont été réalisés par des sociétés ayant déclaré être majoritairement détenues par des Autochtones : 83 % des projets réalisés par ces sociétés ont été écrits par des Autochtones, et 88 % ont été produits par des Autochtones.

Téléfilm a créé un certain nombre de groupes de travail spécialisés ayant pour but de soutenir les membres des communautés sous-représentées.

En plus des engagements de Téléfilm envers la parité hommes-femmes, des rencontres virtuelles et des mises au point avec le Groupe de travail sur la parité ont eu lieu régulièrement. Tout au long de l'année, la directrice générale et cheffe de la direction, de même que plusieurs autres représentants, ont participé à plusieurs panels et webinaires axés sur le genre afin d'enrichir leur compréhension des sujets et des défis de l'heure.

Le nouveau Groupe de travail – diversité et inclusion de Téléfilm s'est rencontré pour la première fois au début du mois de mars 2020 et a tenu au total trois réunions au cours de la dernière année. Non seulement s'est-il engagé à poursuivre son travail au cours du prochain exercice, mais il a également créé deux sous-comités afin d'amplifier sa portée et son influence. L'un des sous-comités se spécialise dans la collecte des données et l'autre sur le développement de carrière. Chaque sous-comité a tenu quatre réunions.

FINANCEMENT OFFERT AUX CRÉATEURS AUTOCHTONES PAR L'ENTREMISE DES VOLETS AUTOCHTONES DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ET DU PROGRAMME DE PRODUCTION (en milliers de dollars)¹⁹

	2020-2021		2019-2020		2018-19		2017-18	
Développement	36 projets	645 \$	11 projets	198 \$	15 projets	266 \$	5 projets	75 \$
Production	16 projets	3 862 \$	10 projets	4 147 \$	8 projets	3 152 \$	14 projets	5 049 \$
Total	52 projets	4 507 \$	21 projets	4 345 \$	23 projets	3 418 \$	19 projets	5 124 \$

Téléfilm a lancé son Plan d'action sur l'équité et la représentation en juillet 2020. Ce Plan d'action, dont l'objectif est de mieux appuyer les créateurs racisés (Noirs et Personnes de couleur) de même que les cinéastes des communautés LGBTQ2+, les personnes ayant des invalidités et les personnes de communautés de langue officielle en situation minoritaire, repose sur quatre piliers :

- revoir les politiques de Téléfilm
- améliorer les pratiques d'embauche, de dotation et de formation de Téléfilm (à la fois en ce qui a trait aux nouvelles embauches et à la rétention et la promotion des employés actuels)
- accès au financement des différents programmes de Téléfilm
- engagement d'un dialogue continu avec les cinéastes et les membres de l'industrie

C'est également durant l'exercice financier 2020-2021 que nous avons créé le nouveau volet destiné aux personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur) qui vise à refléter les expériences des producteurs émergents des communautés de Personnes de couleur. Si le budget initial de ce volet était de 500 000 \$, le montant total des fonds engagés a dépassé les 2,5 M\$.

Téléfilm a utilisé les fonds d'urgence en réponse à la COVID-19 pour offrir des montants forfaitaires intersectionnels de 15 % (initialement fixés à 10 %) à des personnes appartenant à des communautés sous-représentées. L'aide temporaire offerte grâce à ces fonds était indispensable à la survie des sociétés de production touchées par la pandémie.

Volets autochtones

Au cours de la dernière année, Téléfilm a versé 4,5 M\$ à 52 projets menés par des créateurs autochtones par l'entremise des volets autochtones du Programme de production et du Programme de développement, dépassant de loin la cible annuelle de 4 M\$. Parmi les 16 projets financés à l'étape de la production, 11 des réalisateurs ont déclaré être des femmes. Téléfilm continue d'offrir une aide financière pour les activités du Bureau de l'écran autochtone, ainsi que pour des initiatives de recherche. Bien que les membres du Groupe de travail autochtone n'aient pas été en mesure de se réunir en personne, ils ont organisé régulièrement des séances virtuelles afin de poursuivre leur indispensable travail communautaire.

- Les 36 projets financés en développement sous le volet autochtone avaient tous un scénariste et un producteur ayant déclaré être Autochtones, conformément aux principes directeurs du programme.
- 22 % des projets financés en développement sous le volet autochtone comptaient au moins une personne occupant un rôle créatif clé ayant déclaré être racisée : 19 % avaient un scénariste ayant déclaré être racisé, et 19 % avaient un producteur ayant déclaré être racisé.

TOTAL POUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

607
PROJETS
FINANCÉS

Scénariste ayant déclaré être Autochtone	Producteur ayant déclaré être Autochtone
59 projets financés	46 projets financés
27 écrits par des femmes	23 produits par des femmes

19. Dans le tableau, les chiffres pour le Programme de développement en 2020-2021 et 2019-2020 ne représentent que les projets ayant obtenu une aide au développement dans le cadre du volet autochtone. Les chiffres pour le Programme de développement en 2018-2019 incluent le financement octroyé à des créateurs autochtones en vertu du Programme de développement principal. La méthodologie a changé depuis et les années ultérieures représentent la méthode de déclaration de l'information qui sera utilisée dorénavant. De plus, le nombre de projets ayant obtenu une aide au développement en 2018-2019 a été redressé à 15 projets, une correction apportée aux chiffres présentés dans le rapport annuel 2018-2019.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Atteindre les objectifs en matière de diversité et d'inclusion et les objectifs gouvernementaux

ACTIONS / LIVRABLES (SUITE)

Atteindre les objectifs en matière de financement et les cibles établies en collaboration avec des groupes de travail de l'externe

RÉSULTATS(SUITE)

PARITÉ HOMMES-FEMMES

Par souci de transparence, Téléfilm continue de mesurer et de publier les résultats relatifs à la représentation des hommes et des femmes dans les projets qu'elle finance, alors que la Société et l'industrie visent toujours à atteindre, à tous les niveaux budgétaires, la parité hommes-femmes dans chacun des postes créatifs clés (scénariste, réalisateur et producteur).

Production

À la suite de l'analyse de son portefeuille de production pour 2020-2021 en fonction des postes créatifs clés, Téléfilm est encouragée par les résultats suivants :

- Pour la première fois dans les trois dernières années, la parité a été atteinte pour l'ensemble des trois postes créatifs clés en ce qui a trait au nombre de films financés, et la zone de parité a été atteinte pour l'ensemble des trois postes créatifs clés en ce qui a trait au financement.
- Le pourcentage de films produits par des femmes a augmenté. Du côté du financement, le niveau a également augmenté, passant de 34 % en 2019-2020 à **41 %**. En ce qui a trait au nombre de films financés, le niveau est passé de 42 % l'an dernier à **50 %**.

Les résultats pour le portefeuille de production ont été mesurés en 2020-2021 et indiquent que :

- **70 %** des projets comptaient au moins une femme dans un poste créatif clé.
- **54 %** des projets comptaient au moins deux femmes dans un poste créatif clé.

Pour les films à plus gros budget (plus de 2,5 millions de dollars), les résultats sont particulièrement encourageants, les projets scénarisés par des femmes ayant atteint la parité pour ce qui est du nombre de projets financés (50 %) et la zone de parité en ce qui a trait au financement (43 %). Le pourcentage de films à plus gros budget réalisés par des femmes a aussi augmenté à 50 %, poursuivant ainsi les progrès considérables observés en 2019-2020.

Téléfilm continue à faire preuve de discrimination positive dans ses décisions de financement, la Société finançant une plus grande proportion de projets concurrentiels où des femmes occupent des postes créatifs par rapport au nombre total de projets reçus. Durant l'exercice financier 2020-2021, les films réalisés par des femmes représentaient 42 % des demandes reçues et comptaient pour 54 % des projets financés par les programmes de production de Téléfilm.

Développement

Il est fréquent que les projets à l'étape du développement n'aient pas encore trouvé de réalisateur, et c'est pourquoi les données présentées sont axées sur les femmes scénaristes et productrices. Les résultats mesurés en 2020-2021 indiquent que pour le portefeuille de développement, 58 % des projets comptaient au moins une femme dans un poste créatif clé.

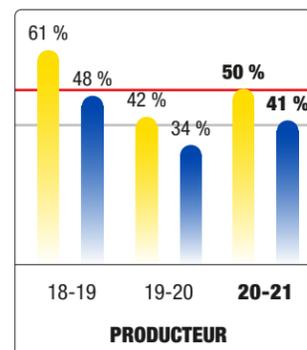
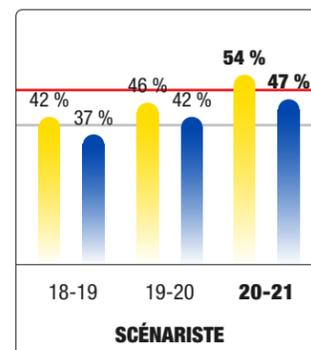
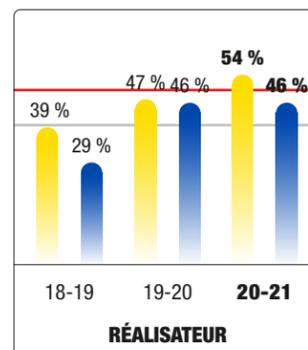
Téléfilm est également encouragée par le fait que :

- La zone de parité est atteinte pour les deux postes créatifs, autant en ce qui a trait au financement que le nombre de films financés.
 - > Les projets comptant une femme scénariste ont obtenu 41 % du financement et représentaient 42 % de tous les projets financés.
 - > Les projets produits par une femme ont obtenu 44 % du financement et représentaient 44 % de tous les projets financés.
- On note une amélioration du côté des femmes scénaristes, le pourcentage de financement ayant augmenté de 35 % en 2019-2020 à 41 % en 2020-2021.

Avec les améliorations continues apportées à la collecte des données, Téléfilm sera en mesure de fournir davantage de données intersectionnelles pour ses initiatives en matière de parité hommes-femmes.

NOMBRE ET FINANCEMENT (EN POURCENTAGE) DE FILMS AYANT UNE FEMME DANS UN POSTE CRÉATIF CLÉ, PRODUCTION
2018-19 à 2020-21

- % films
- % investissement
- Cible zone de parité minimale (40 %)
- Cible parité (50 %)



Attagirl

ATTAGIRL FILM LAB

TÉLÉFILM A ÉTÉ UN FIER PARTENAIRE DU LANCEMENT D'ATTAGIRL, UN LABORATOIRE CINÉMATOGRAPHIQUE INTERNATIONAL SOUTENANT LES SCÉNARISTES, RÉALISATRICES ET PRODUCTRICES FEMMES ET NON BINAIRES, FONDÉ PAR LE GROUPE DE DÉFENSE AUSTRALIEN FOR FILM'S SAKE.

Attagirl permet à une sélection d'équipes créatives majoritairement féminines et/ou non binaires de participer à un incubateur de 10 mois conçu pour encourager le développement de longs métrages narratifs au sein d'un marché de plus en plus axé sur le numérique. Le programme bénéficie de l'appui de nombreux partenaires internationaux, dont le British Film Institute, le Swedish Film Institute, Screen Australia et la New Zealand Film Commission.

Les projets canadiens soutenus par l'initiative sont : **WHITE RIVER**, de la scénariste et réalisatrice **SAM COYLE** et les productrices **JULIE STRIFLER** et **NATALIE URQUHART**; et **CLAUDIA**, de la scénariste, productrice et réalisatrice **FRANCES-ANNE SOLOMON**, et des coproductrices **NADINE MARSH-EDWARDS**, **LISA WICKHAM** et **LAURA FRIEDMAN**.

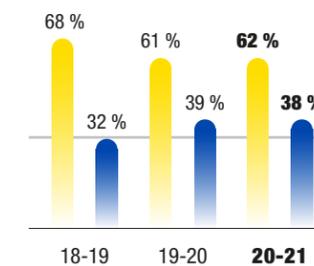
PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

RÉPARTITION DU
PORTEFEUILLE

Drame	66
Documentaire	16
Comédie	15
Horreur, Suspense	14
Science-fiction	4



Développement	1 448 \$
Mise en marché	1 214 \$
Production	1 200 \$
Talents en vue	250 \$
Promotion	159 \$
Long métrage documentaire	130 \$
Mise en marché internationale	68 \$

FINANCEMENT DES FILMS
SELON LA LANGUE

■ Anglais

■ Français

— Cible : environ 33 %
pour les productions
de langue françaiseREGARD
SUR L'AVENIR

L'organisation sera un **PARTENAIRE FINANCIER DE CHOIX** grâce à la mise en place d'un **NOUVEAU MODÈLE DE MESURE DU SUCCÈS** et d'un nouveau processus décisionnel, afin de consolider les programmes et les mesures d'inclusion.

Téléfilm poursuivra et **DÉVELOPPE** son **PLAN D'ACTION SUR L'ÉQUITÉ ET LA REPRÉSENTATION**, en mettant l'accent sur la mise en œuvre d'une **MEILLEURE COLLECTE DES DONNÉES**, et sur le soutien d'initiatives et d'incitatifs en matière de **FORMATION**.

Téléfilm entend également demeurer un **LEADER DE CHOIX POUR L'INDUSTRIE** en étant en mesure de **S'ADAPTER** lorsque nécessaire, par le biais d'un dialogue continu et d'une grande transparence avec les parties prenantes.

Téléfilm se concentrera sur des modèles **AXÉS SUR L'AVENIR** pour que l'industrie retrouve un état de **STABILITÉ**.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE

OPTIMISER

NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

RÉSULTAT ESCOMPTÉ DANS DEUX ANS

RECONNAISSANCE DE TÉLÉFILM COMME UN PARTENAIRE ADMINISTRATIF DE CHOIX ET UN ADMINISTRATEUR DE FONDS PUBLICS DIGNE DE CONFIANCE.

INITIATIVE

FAIRE PREUVE D'EXCELLENCE DANS L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES ET AMÉLIORER LES MESURES DE LA PERFORMANCE.

OBJECTIF

Continuer à faire preuve d'excellence dans l'exécution des programmes et être reconnue comme un partenaire administratif de choix. S'assurer que nos plans stratégiques et d'entreprise sont axés sur la réussite de l'industrie au moyen de mesures de la performance.

RÉSULTAT ATTENDU

Faire preuve d'excellence dans l'exécution des programmes et assurer l'alignement de l'organisation sur le nouveau modèle de mesure du succès²⁰

ACTIONS / LIVRABLES

Établir des cibles pour les indicateurs de la capacité opérationnelle en conformité avec le nouveau modèle de mesure du succès

RÉSULTATS

Malgré cette hausse sans précédent du volume des demandes, Téléfilm a été en mesure d'atteindre sa cible en matière de prise de décision pour le Programme de production, pour les projets de moins de 2,5 M\$ et ceux du volet autochtone. Téléfilm a également atteint sa cible pour les contrats signés dans le cadre du Programme de production et du Programme pour le long métrage documentaire. Toutefois, la cible en matière de prise de décision n'a pu être atteinte pour les productions de plus de 2,5 M\$ soumises dans le cadre du Programme de production et du Programme du long métrage documentaire. La cible pour les contrats signés n'a pas été atteinte pour tous les autres programmes visés par la Charte de services. Afin de combler ces lacunes, un certain nombre de mesures correctives ont été appliquées, dont une meilleure formation pour le personnel, la création d'un calendrier pour les programmes afin d'éviter les goulots d'étranglement, et des améliorations à PowerBI, l'outil d'intelligence d'affaires de Téléfilm.

Une fois les consultations pancanadiennes terminées, nous avons décidé que le nouveau modèle de mesure du succès devait être réexaminé.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Faire preuve d'excellence dans l'exécution des programmes et assurer l'alignement de l'organisation sur le nouveau modèle de mesure du succès²⁰

ACTIONS / LIVRABLES

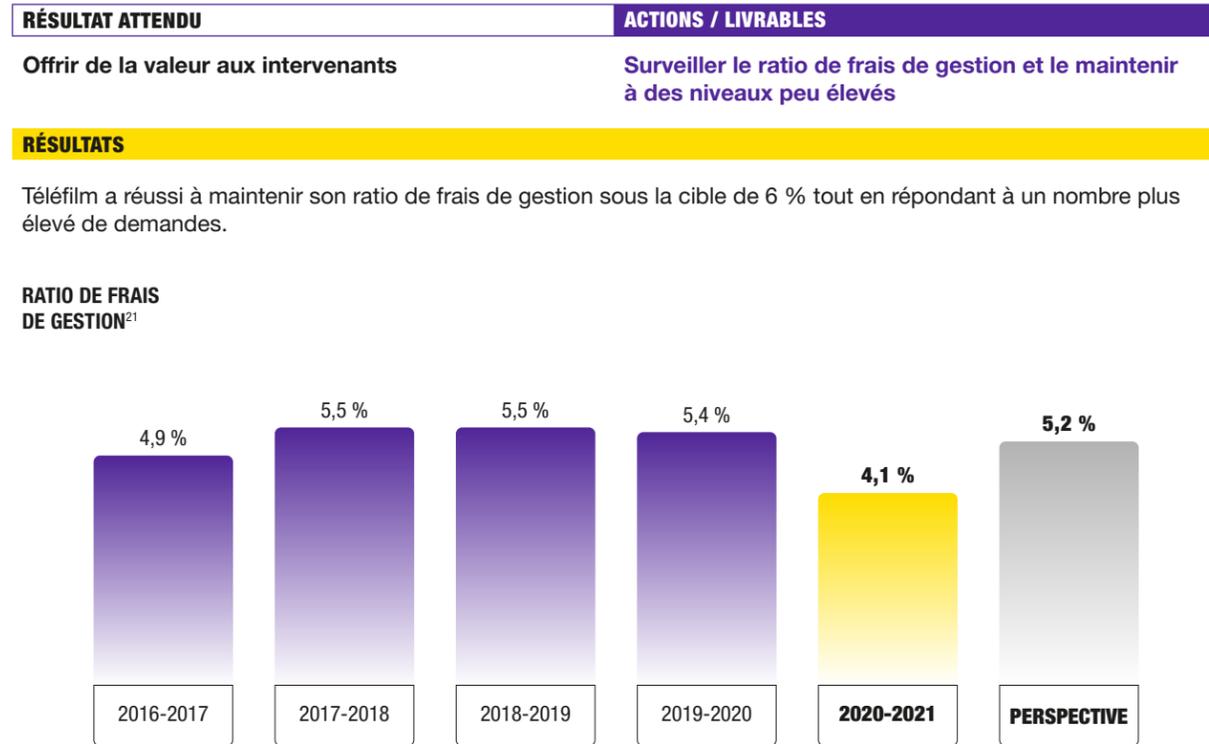
Finaliser le tableau de bord de Téléfilm et les indicateurs de performance clés au moyen d'une approche de type tableau de bord équilibré, établir des cibles et élaborer des outils de surveillance visuelle

RÉSULTATS

Afin de mesurer plus efficacement les indicateurs de performance clés, Téléfilm a mis en place un tableau de bord équilibré unique en son genre, comprenant quatre composantes clés (résultats attendus des programmes, performance en matière d'exécution des programmes, performance financière et performance administrative). Ces tableaux de bord — qui sont présentés à l'Équipe de leadership de la haute direction et au conseil d'administration chaque trimestre et approuvés par ceux-ci — mesurent le rendement, la performance dans l'exécution, la performance financière et la performance administrative pour un programme donné.

20. Téléfilm a cessé d'utiliser le terme « Indice de réussite » dans le cadre de son processus de modernisation et de consultation. Les objectifs et les initiatives ont été mis à jour en conséquence.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE



21. Ce ratio mesure les frais de fonctionnement et d'administration en pourcentage de la valeur totale du financement. La valeur totale du financement comprend l'ensemble du financement gouvernemental et des revenus de Téléfilm (201 millions de dollars) et les programmes de financement du FMC (441,8 millions de dollars); cela inclut l'aide et le financement en lien avec la COVID-19.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)	ACTIONS / LIVRABLES
Offrir de la valeur aux intervenants	Mettre en application les recommandations de l'examen spécial du Bureau du vérificateur général effectué tous les dix ans

RÉSULTATS

La mise en application des recommandations de l'examen spécial du BVG va bon train malgré quelques retards causés par la pandémie et les tâches connexes.

1. Élaborer des indicateurs et des cibles de performance clés pour les objectifs stratégiques et opérationnels, en faire le suivi, et communiquer les progrès réalisés à cet égard : **FAIT**
2. Établir un code de conduite pour les membres du conseil d'administration : **FAIT**
3. Veiller à ce que les objectifs stratégiques et opérationnels soient précis, mesurables et assortis d'échéances, en assurer un suivi régulier et en faire rapport : **FAIT**
4. Définir les niveaux d'appétit pour le risque et de tolérance au risque, et instaurer des mesures d'atténuation : **sur le point d'être mis en application**
5. Surveiller régulièrement les progrès réalisés dans la mise en œuvre de toutes les mesures d'atténuation des risques : **sur le point d'être mis en application**
6. S'assurer d'établir des procédures claires et de les appliquer de manière efficace et uniforme : **FAIT**

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)	ACTIONS / LIVRABLES
Offrir de la valeur aux intervenants	Mettre en application les recommandations de l'audit spécial de KPMG relatif au Programme de production

RÉSULTATS

Le travail est en cours pour la mise en application de chacune des six principales recommandations de l'audit de KPMG :

1. Renforcer le processus de surveillance : **en cours**
2. Processus d'évaluation des demandes : **FAIT**
3. Uniformité du processus : **FAIT**
4. Normes de service : **sur le point d'être mis en application**
5. Formation : **en cours**
6. Gérer le risque d'apparence de conflits d'intérêts : **sur le point d'être mis en application**

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

Téléfilm assure le suivi d'autres indicateurs de performance qui lui permettent d'évaluer sa capacité à répondre aux attentes. Le tableau suivant présente un aperçu de ces mesures. Les données comparatives ne sont pas présentées car les objectifs ont changé avec le plan d'entreprise.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS
OPÉRATIONNEL		
% de conformité aux normes de service établies pour les programmes	• Délai de décision pour les programmes de production et du long métrage documentaire	≥ 80 % Projets de moins de 2,5 M\$ et du volet autochtone : cible atteinte Projets de 2,5 M\$ et plus et long métrage documentaire : cible non atteinte
	• Contrats signés	≥ 80 % Cible atteinte pour les programmes de production et du long métrage documentaire, et cible non atteinte pour les autres programmes visés par la Charte de service
	• Versements	≥ 80 % Cible atteinte
FINANCE % d'utilisation du crédit parlementaire	100 %	Cible atteinte à 98 %, un report de fonds a été demandé pour le montant restant
FINANCE % d'utilisation du financement des programmes	≥ 90 %	Malgré les répercussions de la COVID-19, cette cible a été atteinte pour plus de 60 % des programmes de Téléfilm
RH Rétention du personnel	8 ≤ % ≤ 12	8,4 % : cible atteinte
RH Investissement dans la formation et le perfectionnement du personnel	2 % de la masse salariale	1,2 % : cible non atteinte
TI Disponibilité des systèmes essentiels	Heures ≥ 97,5 %	99,3 % : cible atteinte

RÉSULTAT ATTENDU

ACTIONS / LIVRABLES

Offrir un milieu de travail sain au personnel

Promouvoir une culture de la diversité dans un environnement inclusif

RÉSULTATS

En plus de demander une plus grande diversité et une alliance inclusive accrue au sein de l'industrie, Téléfilm est un modèle à suivre. Le recrutement est en phase avec les engagements énoncés en juillet 2020 dans le Plan d'action sur l'équité et la représentation, notamment qu'une nouvelle personne embauchée sur deux et un nouveau cadre embauché sur trois proviennent de communautés sous-représentées.

Téléfilm a revu son processus de recrutement afin d'augmenter les mesures en matière d'inclusion et de rejoindre des candidats issus de la diversité, et a mis en place des initiatives comme une formation contre le racisme pour tous les employés. Quatorze ateliers ont été offerts dans les deux langues officielles, et le comité consultatif EDI interne a utilisé l'intranet pour partager des nouvelles et de l'information sur des sujets pertinents. Le Groupe de travail sur l'équité et la représentation s'est réuni chaque mois pour faire le point sur la situation dans les différents services, et Téléfilm est en train de créer un poste de direction spécialement dédié à l'EDI, dont le processus de recrutement commencera au cours du prochain exercice.

Marie-Eve Mainville, vice-présidente, Talents et culture²² de Téléfilm, a été invitée par le directeur général par intérim, Affaires du portefeuille à Patrimoine canadien à coprésider un nouveau comité permanent sur les RH couvrant l'ensemble des organismes du portefeuille de Patrimoine canadien, reconnaissant ainsi l'apport de Téléfilm à la constitution d'une main-d'œuvre inclusive et diversifiée.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

ACTIONS / LIVRABLES

Offrir un milieu de travail sain au personnel

Favoriser les événements axés sur la reconnaissance et les échanges de pratiques exemplaires

RÉSULTATS

Pour faciliter la transition vers le télétravail, Téléfilm a élargi l'utilisation de son intranet afin d'accroître les communications entre les employés et d'assurer un partage efficace de l'information. L'ensemble du personnel a été convié régulièrement à des assemblées virtuelles et l'Équipe de leadership de la haute direction a effectué des mises à jour mensuelles. De plus, un nouveau chef de bureau de gestion de projets s'est joint à l'organisation en décembre 2020 pour commencer à améliorer les groupes de travail interfonctionnels de Téléfilm.

Cette année, Téléfilm a tenu son événement annuel de reconnaissance des employés en mode virtuel. Si les équipes aiment avoir l'occasion de souligner leurs succès mutuels en personne, il s'agissait du tout premier événement où les employés de nos quatre bureaux ont pu célébrer tous ensemble. L'événement met en lumière les réalisations du personnel de Téléfilm et de l'équipe de l'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) pour l'année, en plus de souligner les grandes étapes de la carrière des employés selon leurs années de service au sein de l'organisation.

La révision de la structure de rémunération est en cours et celle-ci devrait être mise en application au cours de l'exercice financier 2021-2022.

22. Le service des Ressources humaines a été renommé « Talents et culture » en mars 2021.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Offrir un milieu de travail sain au personnel

ACTIONS / LIVRABLES

Développer des compétences en matière de leadership organisationnel grâce à des programmes de formation

RÉSULTATS

L'Équipe de leadership de la haute direction (ELHD) et les cadres supérieurs ont été inclus de manière proactive dans de nouvelles initiatives et de nouveaux projets de collaboration afin d'encourager un rendement élevé et favoriser le développement du leadership. Un accompagnement professionnel a été offert aux membres de l'ELHD par des formateurs externes, et l'exercice 2020-2021 a particulièrement mis l'accent sur la formation en matière de diversité.

Téléfilm a également fait appel à des cabinets de l'extérieur pour offrir une formation en matière de résilience et des services d'accompagnement professionnel. Les gestionnaires ont obtenu une formation pour développer leurs compétences en gestion et leurs compétences générales, comme de savoir faire preuve de leadership en matière de résilience et de savoir communiquer efficacement.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Offrir un milieu de travail sain au personnel

ACTIONS / LIVRABLES

Évaluer les besoins en matière de technologie pour appuyer les processus de gestion de la main-d'œuvre

RÉSULTATS

Comme Téléfilm se doit d'évoluer, l'équipe TI continue d'améliorer l'infrastructure numérique de l'organisation. Tout récemment, l'équipe a migré le centre de données et les opérations du réseau vers un tiers afin de renforcer la sécurité et d'améliorer l'exécution des opérations quotidiennes. L'équipe TI travaille également en collaboration avec le nouveau chef du bureau de gestion de projets afin de cibler, de prioriser et de budgétiser les projets stratégiques.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Offrir un milieu de travail sain au personnel

ACTIONS / LIVRABLES

Établir le cadre d'une politique sur le télétravail

RÉSULTATS

Les RH ont publié des lignes directrices sur le télétravail qui définissent les pratiques et les comportements exemplaires à adopter dans des environnements de télétravail et lors de la participation à des vidéoconférences. Les modifications à la politique sur les voyages ont été suspendues et celle-ci sera revue de façon continue en fonction des avis publiés par le gouvernement.

RÉSULTAT ATTENDU

Transformer le secteur des Technologies de l'information de Téléfilm en partenaire digne de confiance, qui répond aux exigences opérationnelles et soutient les initiatives organisationnelles

ACTIONS / LIVRABLES

Intégrer le directeur, Technologies de l'information, à l'Équipe de leadership de la haute direction²³

RÉSULTATS

Jean Morin a été nommé au poste de vice-président, Technologies de l'information, en avril 2020 afin de diriger le développement et de superviser une mise en œuvre fluide de la stratégie et de la feuille de route en TI de Téléfilm, en plus de favoriser une culture et une mentalité à valeur ajoutée axées sur le client.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Transformer le secteur des Technologies de l'information de Téléfilm en partenaire digne de confiance, qui répond aux exigences opérationnelles et soutient les initiatives organisationnelles

ACTIONS / LIVRABLES

Prioriser les modifications à apporter au système en fonction des besoins de l'organisation

RÉSULTATS

Au début de la pandémie, l'équipe TI a fait passer avec succès les 200 employés des quatre bureaux des quatre provinces en mode télétravail. Même avant la mise en vigueur du premier confinement, Téléfilm était prête pour une transition rapide malgré une logistique complexe, alors que 80 % des employés utilisaient des ordinateurs de bureau plutôt que des ordinateurs portatifs.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Transformer le secteur des Technologies de l'information de Téléfilm en partenaire digne de confiance, qui répond aux exigences opérationnelles et soutient les initiatives organisationnelles

ACTIONS / LIVRABLES

Déterminer les besoins annuels relatifs au maintien du système par rapport aux améliorations à y apporter

RÉSULTATS

L'équipe TI améliore constamment l'infrastructure numérique de l'organisation en fonction de ses besoins en constante évolution. L'équipe a récemment migré les responsabilités relatives à la surveillance du centre de données et des opérations du réseau de Téléfilm vers un tiers afin de renforcer la sécurité et d'améliorer l'exécution des opérations quotidiennes. L'équipe travaille également en collaboration avec le nouveau chef du bureau de gestion de projets afin de cibler, de prioriser et de budgétiser les projets stratégiques. De plus, le tableau de bord PowerBI a été adapté pour prendre en compte le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 et le Fonds d'indemnisation à court terme.

23. Le titre de « directeur » au sein de l'Équipe de leadership de la haute direction a été remplacé par celui de « vice-président » en mars 2021.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Transformer le secteur des Technologies de l'information de Téléfilm en partenaire digne de confiance, qui répond aux exigences opérationnelles et soutient les initiatives organisationnelles

ACTIONS / LIVRABLES

Soutenir la politique sur le télétravail en mettant en place une technologie appropriée

RÉSULTATS

Téléfilm a facilité la transition vers le télétravail en fournissant du nouvel équipement aux employés, dont des ordinateurs portables, des caméras et des casques d'écoute sans fil, dans le but d'augmenter la productivité et de favoriser des interactions virtuelles plus riches. Les employés ont aussi obtenu un budget pour se procurer des fournitures de bureau et de l'équipement ergonomique. Le service des Ressources humaines a publié des lignes directrices sur le télétravail définissant les pratiques et les comportements exemplaires à adopter lors d'une collaboration à distance et la participation à des vidéoconférences.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Transformer le secteur des Technologies de l'information de Téléfilm en partenaire digne de confiance, qui répond aux exigences opérationnelles et soutient les initiatives organisationnelles

ACTIONS / LIVRABLES

Effectuer une évaluation de posture de cybersécurité et apporter les correctifs nécessaires

RÉSULTATS

Dans le but de soutenir les initiatives numériques de Téléfilm de l'intérieur et sur tous les plans, tous les membres du personnel ont reçu une formation sur la cybersécurité en mars 2021. Cette formation sera offerte chaque année.

REGARD SUR L'AVENIR

Téléfilm s'appuiera sur sa réputation d'**ADMINISTRATEUR DE CHOIX** grâce à la force de ses équipes et à l'**OPTIMISATION** de ses processus pour assurer une plus grande **FLUIDITÉ DANS L'EXÉCUTION** des projets existants et futurs.

Le renforcement de la **CULTURE DE GESTION DE PROJETS** et de la collaboration au sein de l'organisation jouera un rôle clé dans la **MODERNISATION** de Téléfilm et dans sa **PRÉPARATION POUR L'AVENIR**.

Le renforcement des indicateurs clés de la performance permettra à Téléfilm d'accroître l'**EFFICACITÉ**, l'**AGILITÉ** et la **REDDITION DE COMPTES** dans tous les domaines clés.

ADMINISTRATEUR DES PROGRAMMES DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

EN CHIFFRES

L'équipe de l'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) représente près d'un tiers de la main-d'œuvre de Téléfilm Canada. L'équipe administre les programmes au nom du Fonds des médias du Canada depuis les 10 dernières années.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

60 EMPLOYÉS EN POSTE dans les quatre bureaux de Téléfilm **TRAVAILLENT À TEMPS PLEIN** dans l'équipe de l'APFMC

La somme de **348,1 MILLIONS DE DOLLARS** a été administrée par l'APFMC au nom du Fonds des médias du Canada durant l'exercice financier 2020-2021

Une somme additionnelle de **93,7 MILLIONS DE DOLLARS** a été administrée au nom du Fonds des médias du Canada pour le Fonds de soutien d'urgence du FMC

L'équipe de l'APFMC a signé **1 326 CONTRATS** et **1 550 CONTRATS POUR DES FONDS DE SOUTIEN D'URGENCE EN RÉPONSE À LA COVID-19** en 2020-2021

CÉLÉBRER LES ANNÉES DE SERVICE ET LES RÉALISATIONS EXCEPTIONNELLES



TÉLÉFILM A TENU SA CÉRÉMONIE DE RECONNAISSANCE ANNUELLE EN MODE VIRTUEL CETTE ANNÉE, POUR PRENDRE LE TEMPS DE **FÉLICITER** LES EMPLOYÉS DE TÉLÉFILM ET DE L'ADMINISTRATEUR DES PROGRAMMES DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA (APFMC) COMPTANT DE **NOMBREUSES ANNÉES DE SERVICE (JUSQU'À 30 ANS !)** AU SEIN DE L'ORGANISATION.

Quatre employés ont aussi eu l'honneur de remporter des prix attribués par leurs pairs dans les catégories suivantes : Collaboration, Excellence, Ambassadeur de Téléfilm et « Recrue de l'année », une distinction spéciale pour un membre du personnel qui travaille à Téléfilm depuis moins d'un an et qui s'est distingué de façon remarquable.

L'événement a réuni près de 200 employés provenant de nos quatre bureaux. Si les équipes aiment pouvoir souligner leurs succès mutuels en personne, il s'agissait de la toute première occasion pour les employés de nos quatre bureaux de célébrer tous ensemble.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE

RENFORCER

LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

RÉSULTAT ESCOMPTÉ DANS DEUX ANS

VISIBILITÉ ACCRUE POUR L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE CANADIENNE GRÂCE À DES PARTENARIATS QUI CRÉENT UN EFFET MULTIPLICATEUR POUR LES INVESTISSEMENTS, OPTIMISENT LES EFFORTS ET MAXIMISENT LES RETOMBÉES POSITIVES. ASSURER LA RECONNAISSANCE DU RÔLE DE TÉLÉFILM DANS LE SOUTIEN À L'INDUSTRIE.

INITIATIVE

**RENFORCER LA VALEUR
DES MARQUES ET PRIORISER
LES PARTENARIATS.**

OBJECTIF

Les marques Téléfilm et Canada obtiennent une visibilité et sont vues comme des Partenaires de choix par les intervenants et les auditoires.

RÉSULTAT ATTENDU

Accroître la visibilité de l'industrie audiovisuelle du Canada, prioriser la promotion dans les partenariats

ACTIONS / LIVRABLES

Mettre en œuvre des initiatives visant à promouvoir le Canada dans le cadre de la stratégie de diplomatie culturelle du gouvernement fédéral

RÉSULTATS

Téléfilm est restée en contact avec la communauté cinématographique grâce à des versions en ligne de panels organisés lors de festivals, de webinaires et de séances de consultation de l'industrie. En raison de la pandémie, les Pavillons du Canada sont passés en mode virtuel afin de continuer à faire rayonner l'excellent contenu canadien, et Téléfilm a relancé son initiative internationale Canada Now dans un format numérique.

Téléfilm a aussi concentré ses efforts sur le déploiement d'une campagne de promotion consolidée entre trois marchés : le Marché du film de Cannes, le MIFA, et Sunny Side of the Doc. Dans ce nouveau format en ligne, Téléfilm a mis en valeur du 15 au 30 juin 2020 les producteurs canadiens et leurs films — achevés, en postproduction ou à l'étape de projet.

À l'édition 2020 du Festival de Cannes, par exemple, Téléfilm Canada, la New Zealand Film Commission et Ontario Créatif ont présenté une étude de cas portant sur le film **NIGHT RAIDERS**, une coproduction entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)	ACTIONS / LIVRABLES
Accroître la visibilité de l'industrie audiovisuelle du Canada, prioriser la promotion dans les partenariats	Créer et maintenir des partenariats avec les grandes plateformes de contenu dans des territoires prioritaires

RÉSULTATS

Les partenariats créatifs ont joué un rôle essentiel pour assurer une promotion accrue des talents canadiens sur la scène nationale et internationale. Parmi nos nouveaux partenaires, mentionnons Air Canada avec son service de diffusion en continu, Crave, Hollywood Suite et ICI TOU.TV. Téléfilm a reconduit son partenariat avec Apple, lançant la série Film canadien de la semaine sur l'application AppleTV. Téléfilm a également fait équipe de nouveau avec CBC Gem pour offrir aux auditoires une sélection de films canadiens sans publicité pendant un mois. Canada Now a poursuivi sa relation avec MUBI pour promouvoir le contenu canadien aux États-Unis.

Téléfilm s'est aussi employée à augmenter la découvrabilité des films canadiens en s'associant à des services et des plateformes de diffusion canadiens, des distributeurs nationaux francophones et anglophones et des consulats internationaux pour Canada Now. Des programmes de développement ont aussi été mis en place pour rendre les films canadiens accessibles sur des plateformes internationales comme Curzon, Telescope et MUBI. Téléfilm et l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision ont procédé au lancement de l'initiative Where to Watch, mettant en vedette un contenu canadien diversifié accessible en ligne.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)	ACTIONS / LIVRABLES
Accroître la visibilité de l'industrie audiovisuelle du Canada, prioriser la promotion dans les partenariats	Déploiement de 9 Pavillons du Canada virtuels ou physiques dans des festivals de films et des marchés internationaux

RÉSULTATS

Téléfilm a mis sur pied 10 Pavillons du Canada en mode virtuel durant l'année 2020-2021 :

- Marché international du film d'animation d'Annecy (MIFA)
- Berlinale
- Marché du film de Cannes
- Festival du court métrage de Clermont-Ferrand
- Kidscreen
- MIPCOM
- MIPTV
- SunnySide of the Doc
- SXSW
- TIFF

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)	ACTIONS / LIVRABLES
Accroître la visibilité de l'industrie audiovisuelle du Canada, prioriser la promotion dans les partenariats	S'associer pour promouvoir l'industrie canadienne

RÉSULTATS

De nouvelles initiatives comme le populaire balado *Sortez le popcorn*, lancé en partenariat avec Cogeco, ont permis à Téléfilm d'atteindre de nouveaux auditoires. Une version anglaise sera lancée au cours de l'exercice financier 2021-2022.

Téléfilm est devenue un partenaire majeur du programme Être Noir.e au Canada de la Fondation Fabienne Colas – le plus grand programme de mentorat, de formation et de création au Canada entièrement dédié aux cinéastes noirs. C'est avec fierté que Téléfilm est aussi devenue un partenaire présentateur du balado Être Noir.e au Canada. Les collaborations de Canada Now avec les plateformes internationales Curzon, Telescope et MUBI ont permis au festival de poursuivre ses activités en mode numérique.

Téléfilm a participé à deux nouvelles initiatives en collaboration avec le Fonds des médias du Canada et le Service des délégués commerciaux du Canada, soit en tant que partenaire pour RDVCANADA | À la rencontre des docs 2021, soutenant les sociétés de production canadiennes spécialisées dans la production de documentaires (format télévision), et comme partenaire financier pour RDVCANADA | À la rencontre des séries 2020-2021, soutenant les producteurs canadiens de séries de télévision et/ou de webséries possédant de deux à cinq années d'expérience.

Téléfilm a maintenu son soutien à NOUS | MADE, qui célèbre le travail des Canadiens sur des productions audiovisuelles canadiennes et internationales.

Grâce à des collaborations avec plus de 24 distributeurs, six services de diffusion en continu et des exploitants de salles de partout au Canada, Téléfilm a réussi à augmenter la découvrabilité des films canadiens accessibles sur des plateformes de visionnement à la maison.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Accroître la visibilité de l'industrie audiovisuelle du Canada, prioriser la promotion dans les partenariats

ACTIONS / LIVRABLES

Promouvoir la diversité des talents, des histoires et de l'industrie de la production du Canada auprès de partenaires mondiaux

RÉSULTATS

En raison de la pandémie, Téléfilm a suspendu jusqu'au 31 août 2021 sa présence physique dans des festivals et des marchés internationaux, y compris le Pavillon du Canada à Sunny Side of the Doc, le Marché international de film d'animation – Annecy et le Marché de Cannes.

À la place, Téléfilm Canada continuera d'assurer une solide présence des productions et des talents canadiens lors d'événements virtuels, et coordonnera une campagne de promotion numérique pour chaque pavillon. Aussi longtemps que les événements de l'industrie se tiendront en ligne, ces efforts seront la force motrice derrière la mission que s'est donnée Téléfilm de renforcer la coproduction, de cultiver la diplomatie culturelle, d'augmenter les productions médiatiques canadiennes et de solidifier la réputation du Canada comme créateur de contenu de calibre mondial.

Dans le cadre de ses nombreux efforts de promotion, Téléfilm a mis en lumière les talents canadiens et leurs histoires dans les suppléments de *Screen International* lors de festivals internationaux comme Cannes, le MIPCOM et le Festival international du film de Berlin.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Accroître la visibilité de l'industrie audiovisuelle du Canada, prioriser la promotion dans les partenariats

ACTIONS / LIVRABLES

Intensifier les efforts pour augmenter les projets de coproduction avec d'autres pays

RÉSULTATS

Au cours des 10 dernières années, le Canada a réalisé plus de 620 projets de coproduction pour une contribution totale de près de 5 milliards de dollars, tout en continuant à travailler pour élargir la portée de ses partenariats mondiaux.

Le 2 juillet 2019, le Canada a signé un traité de coproduction audiovisuel avec l'Ukraine, qui devenait ainsi son 57^e pays partenaire en coproduction. Le traité est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Un mois plus tard, le 1^{er} février, un traité de coproduction audiovisuelle entre le Canada et le Grand-Duché de Luxembourg — initialement signé le 19 avril 2017 — entré aussi en vigueur. Ce nouveau traité, qui offre un cadre modernisé pour la coproduction audiovisuelle entre le Canada et le Luxembourg, remplace l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg concernant la coproduction audiovisuelle* datant du 4 mars 1996.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Accroître la visibilité de l'industrie audiovisuelle du Canada, prioriser la promotion dans les partenariats

ACTIONS / LIVRABLES

Restructurer le Programme d'aide à la participation aux festivals et événements internationaux et le Programme d'aide à l'exportation pour mieux soutenir l'industrie

RÉSULTATS

Le Programme d'aide à l'exportation a été suspendu en 2020-2021 en raison des restrictions imposées par la COVID-19. Téléfilm a entrepris un examen du programme, avec des consultations prévues en 2021-2022. Un Programme d'aide à l'exportation actualisé devrait être lancé plus tard au cours de l'exercice, en tenant compte des changements apportés durant la pandémie. Conformément à l'avis du gouvernement du Canada recommandant à tous les Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel, Téléfilm a modifié les principes directeurs du programme afin d'exclure les frais de voyage des dépenses admissibles.

Téléfilm a mis à jour son Programme d'aide à la participation aux festivals et événements internationaux (l'actuel Programme de promotion internationale) afin d'accroître la représentation de festivals internationaux axés sur les communautés sous-représentées, y compris, sans s'y limiter, les Noirs et les Personnes de couleur, les personnes LGBTQ2+, les Autochtones et les femmes.

SORTEZ LE POPCORN

Téléfilm Canada a lancé son tout premier projet de balado intitulé *Sortez le popcorn*, en partenariat avec Cogeco Média et Pushup Média. Animés par Catherine Beauchamp, les six épisodes de la première saison offrent un accès aux coulisses de certains grands succès du cinéma québécois, avec des invités de marque comme Jean-Marc Vallée, Benz Antoine, Caroline Dhavernas, Marie-Éveline Lessard, Théodore Pellerin, Denise Robert, Louise Archambault, Nathalie Brigitte Bustos, Ricardo Trogi, Sandrine Bisson, Paul Houde, Pierre Lebeau, Luc Guérin et Denis Villeneuve. Jean-Carl Boucher, Marc-André Grondin, Éveline Brochu, Karine Vanasse, Mélissa Désormeaux-Poulin et Maxim Roy ont également accepté d'y participer.

Les six épisodes sont diffusés en français à <https://telefilm.ca/fr/balado>.

La production d'une deuxième saison de *Sortez le popcorn* est en cours. Téléfilm est en train de produire une version équivalente en anglais, dont le lancement aura lieu en 2021.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE – RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

RÉSULTAT ATTENDU

Positionner Téléfilm comme un Partenaire de choix

ACTIONS / LIVRABLES

Intégrer la vision Partenaire de choix dans les objectifs du personnel

RÉSULTATS

La vision de Téléfilm qui désire se présenter comme un Partenaire de choix de l'industrie était le fondement des objectifs de son personnel pour l'exercice financier 2020-2021, et elle continuera d'alimenter ces objectifs en 2021-2022 avec le déploiement du Plan d'entreprise actualisé.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Positionner Téléfilm comme un Partenaire de choix

ACTIONS / LIVRABLES

Tirer profit des allocutions prévues sur la scène nationale et internationale

RÉSULTATS

Tout au long de la pandémie, Téléfilm a continué à participer activement aux événements de l'industrie, prenant part à plus d'une douzaine de panels et de conférences virtuels. La directrice générale et cheffe de la direction a réussi à accroître notre visibilité auprès des auditoires nationaux et internationaux en présentant plus de 25 messages vidéo uniques dans le cadre de festivals et de conférences.

La vidéoconférence a permis à Téléfilm de tirer profit des allocutions, ici comme à l'étranger, avec l'avantage supplémentaire de pouvoir faire participer un plus large éventail de représentants du personnel.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Positionner Téléfilm comme un Partenaire de choix

ACTIONS / LIVRABLES

Promouvoir le positionnement de Téléfilm par le biais des médias sociaux et des relations avec la presse

RÉSULTATS

Durant l'exercice financier 2020-2021, Téléfilm a publié 21 communiqués de presse et 50 avis à l'industrie. Tout au long de l'année, Téléfilm et la directrice générale et cheffe de la direction ont fait l'objet de douzaines d'entrevues et d'articles dans les médias destinés aux auditoires canadiens et internationaux, que ce soit de manière proactive ou réactive. Téléfilm a assuré une promotion dynamique du contenu canadien via ses chaînes de médias sociaux, sur le site Web de RDV Canada, et en publiant des vidéos créatives mettant en vedette une brochette de talents.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Positionner Téléfilm comme un Partenaire de choix

ACTIONS / LIVRABLES

Assurer la transparence en divulguant proactivement l'information et les décisions en matière de financement sur le site Web de Téléfilm

RÉSULTATS

Son engagement envers une plus grande transparence a permis à Téléfilm de rehausser sa réputation. Plus précisément, ces efforts pour augmenter la transparence visaient à améliorer la divulgation proactive en dévoilant tous les aspects du processus décisionnel axé sur les clients.

En plus de publier des communiqués de presse et des avis à l'industrie, Téléfilm a tenu le public et les intervenants au courant de ses activités en publiant des infolettres mensuelles présentant les faits saillants et les nouvelles importantes.

SOUTIEN AUX DEUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

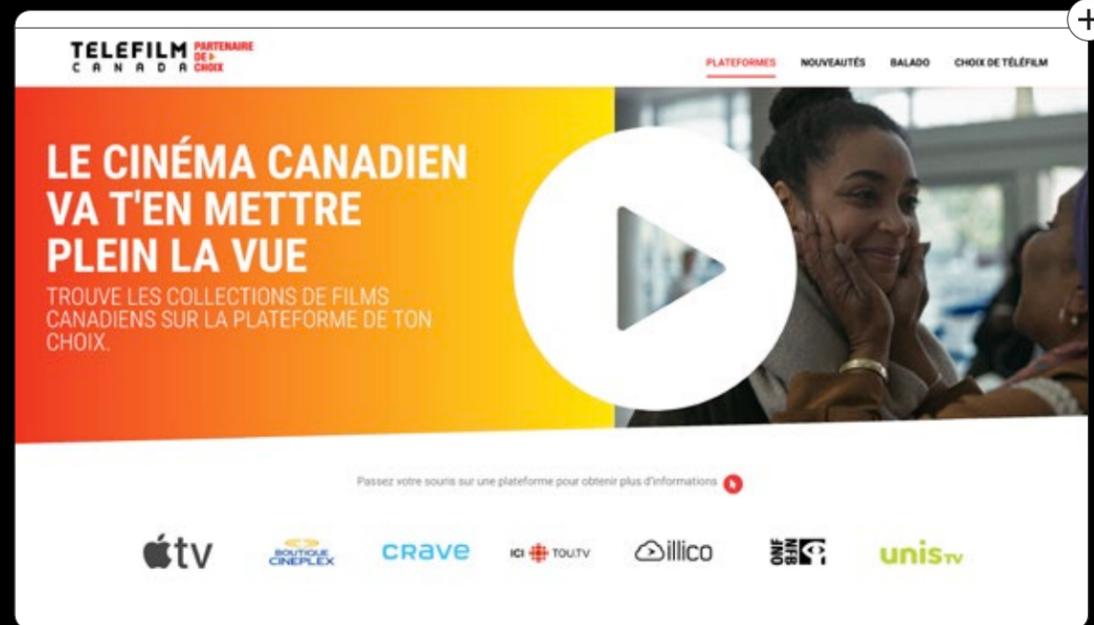
DANS CETTE ANNÉE MARQUÉE PAR UNE CRISE MAJEURE, IL FUT PLUS IMPORTANT QUE JAMAIS DE CONNAÎTRE LES BESOINS DES CLIENTS DE TÉLÉFILM ET DE SOUTENIR CES DERNIERS, SPÉCIALEMENT CEUX DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE (CLOSM).

Nous y sommes parvenus grâce à un dialogue constant à tous les niveaux et un soutien offert tout au long de l'année, notamment par l'entremise d'initiatives comme des tables rondes dans des festivals et les consultations pancanadiennes sur la modernisation de certains programmes de Téléfilm, auxquelles plusieurs organisations faisant partie des CLOSM ont participé.

Téléfilm a financé des initiatives vouées au perfectionnement des créateurs des CLOSM afin de promouvoir leur valeur et leur compétitivité au sein de l'industrie. Parmi ces initiatives, mentionnons ÉLAN, le programme de perfectionnement professionnel de l'Alliance des producteurs francophones du Canada destiné aux francophones des communautés en situation minoritaire, et les initiatives de développement professionnel du Front des réalisateurs indépendants du Canada. Nous avons aussi maintenu notre soutien à de nombreux festivals et activités dédiés au grand public, contribuant à la pleine reconnaissance et à l'usage des deux langues officielles (français et anglais) dans la société canadienne.

Enfin, dans le cadre du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 administré l'an dernier par Téléfilm au nom du gouvernement fédéral, nous avons offert un supplément aux organisations faisant partie des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »



PLEIN LA VUE

EXPLOREZ LES COLLECTIONS DE FILMS CANADIENS SUR VOS PLATEFORMES DE DIFFUSION FAVORITES

Les cinéastes canadiens présentent du contenu sur toutes les grandes plateformes de diffusion, mais le trouver peut s'avérer un défi. Pour favoriser la découvrabilité du contenu canadien, Téléfilm a lancé la page Web *Plein la vue* en juin 2020. Les utilisateurs peuvent naviguer sur telefilm.ca/fr/pleinlavue pour voir le contenu canadien accessible sur des plateformes populaires comme l'application AppleTV, Crave, Netflix, Amazon Prime Video, CBC Gem, Google Play, YouTube, Cineplex, Hollywood Suite, Microsoft et Kanopy.

Les sorties en salle sont également annoncées. Les plateformes offrant du contenu en français comme Crave, Illico, Unis et ICI TOU.TV sont également accessibles sur la page de l'édition en français, *Plein la vue*. Il est également possible de faire une recherche par titre afin de savoir où visionner le film.

RÉSULTAT ATTENDU (SUITE)

Position Telefilm as Partner of Choice

ACTIONS / LIVRABLES

Miser sur le soutien financier de Téléfilm aux festivals de films canadiens pour promouvoir l'industrie et le rôle de Téléfilm

RÉSULTATS

Le nouveau volet Admission générale a versé la somme de 5 000 \$ à de petits festivals qui n'avaient jamais obtenu d'aide financière de Téléfilm. En tout, 31 festivals de films de partout au Canada ont obtenu du financement en vertu de ce volet, augmentant ainsi les occasions de présenter du contenu canadien à différents auditoires.

Téléfilm a renforcé son appui aux initiatives de formation et a procédé à un sondage afin de recueillir de l'information d'un bout à l'autre du pays au sujet des programmes existants, dont ceux qui s'adressent aux créateurs sous-représentés, afin de soutenir plus efficacement les professionnels de l'industrie cinématographique à toutes les étapes de leur carrière.

SOUTENIR LES FESTIVALS DE FILMS ET LES ACTIVITÉS DE FORMATION AU SEIN DE L'INDUSTRIE AYANT DES RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN RÉGIONAL ET/OU METTANT L'ACCENT SUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION²⁴

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS POUR 2020-2021
Nombre de festivals de films et d'activités de formation	60 en régions, dont 20 ont déclaré être axés sur la diversité et l'inclusion	74 en régions, dont 21 ont déclaré être axés sur la diversité et l'inclusion
	18 axés sur la diversité et l'inclusion	29 axés sur la diversité et l'inclusion

REGARD SUR L'AVENIR

Téléfilm sera un **ALLIÉ DE CHOIX** pour une plus grande **ÉQUITÉ, DIVERSITÉ** et **INCLUSION** dans l'industrie audiovisuelle.

Des initiatives de « **RETOUR AU CINÉMA** » seront développées en **COLLABORATION** avec des exploitants de salles et des festivals.

Téléfilm **REHAUSSERA** le profil international du Canada en tant que chef de file dans un environnement audiovisuel en **CONSTANTE ÉVOLUTION** et **RENFORCERA** la réputation de l'industrie audiovisuelle canadienne à l'échelle internationale.

Téléfilm se positionnera comme un **EMPLOYEUR DE CHOIX** en valorisant sa capacité à favoriser une **CULTURE D'ENTREPRISE EXCEPTIONNELLE**.

24. Le processus décisionnel a tenu compte de l'objectif que s'est donné Téléfilm de financer un portefeuille équilibré en ce qui a trait à la représentation des régions et des secteurs de l'industrie et à la diversité des missions des festivals financés (soutien à des festivals dont la mission première est de présenter des œuvres de créateurs provenant de groupes sous-représentés, comme les personnes racisées – notamment les Noirs et les Personnes de couleur –, les membres des communautés LGBTQ2+, les personnes ayant des invalidités, les Autochtones, les femmes et les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire). L'historique, la composition et le calendrier des activités financées par le Programme entrent aussi en ligne de compte.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

ÊTRE NOIR.E AU CANADA

En octobre 2020, la Fondation Fabienne Colas a annoncé que Téléfilm serait un partenaire majeur du programme Être Noir.e au Canada de la Fondation – le plus grand programme de mentorat, de formation et de création au Canada entièrement dédié aux cinéastes noirs.

Grâce à ce partenariat intersectoriel, qui réunit d'importants partenaires comme Netflix, la Banque Nationale et le Fonds des médias du Canada, le programme a accueilli 20 nouveaux participants en 2020 provenant de Montréal, de Toronto et de Halifax. Au cours des deux prochaines années, le programme se déploiera vers Ottawa, Calgary et Vancouver, dans **LE BUT DE SOUTENIR D'ICI 2022 UN TOTAL DE 70 NOUVEAUX CINÉASTES ET 55 ANCIENS PARTICIPANTS.**

Les participants au programme bénéficient d'un mentorat et d'une formation offerts par des experts reconnus dans de nombreux domaines de la production de films, comme la scénarisation, la réalisation, le montage et la postproduction. Ils ont également la possibilité de créer des courts métrages documentaires individuels portant sur l'intégration sociale des personnes issues des communautés noires au Canada.

Téléfilm était également fière d'être un partenaire présentateur du balado *Être Noir.e* au Canada.



TÉLÉFILM A ACCORDÉ UNE AIDE FINANCIÈRE À 95 FESTIVALS DURANT L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021

Grâce au Programme de promotion, Téléfilm a accordé une aide financière à 95 festivals durant l'exercice financier 2020-2021, comparativement à 75 en 2019-2020, une augmentation attribuable au nouveau volet Admission générale. L'ajout de ces festivals avait pour but d'aider davantage les festivals qui se concentrent sur les communautés sous-représentées, de même que les festivals régionaux qui se tiennent à l'extérieur des centres urbains. De plus, **TÉLÉFILM A SOUTENU DES FESTIVALS NATIONAUX** dans leur passage au format virtuel ou hybride, leur permettant de garder le contact avec les auditoires durant la période de confinement.

Téléfilm est fière de promouvoir le large éventail de talents et de voix par l'entremise des nombreux festivals du pays, dont :

- Available Light Film Festival
- CaribbeanTales International Film Festival + Incubator + CineFAM
- Carrousel international du film de Rimouski
- Cinémental
- Emerging Lens Cultural Film Festival
- FAVA FEST
- Festival cinéma du monde de Sherbrooke
- Festival international du Film Black de Montréal
- Festival international Présence autochtone
- Freeze Frame, the International Film Festival for Kids of All Ages
- imagineNATIVE Film + Media Arts Festival
- Kingston Canadian Film Festival
- Lunenburg Doc Fest
- Reel Shorts Film Festival
- Silver Wave Film Festival
- St. John's International Women's Film Festival
- Vancouver International South Asian Film Festival



BEST SELLERS

Best Sellers, le premier long métrage de la réalisatrice **LINA ROESSLER**, met en vedette **MICHAEL CAINE** et **AUBREY PLAZA**. Le film a été présenté **EN PREMIÈRE LORS D'UN GALA SPÉCIAL DU FESTIVAL DU FILM DE BERLIN 2021**. Universal Pictures Content Group en a acquis les droits de distribution sur les principaux marchés, soit le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Amérique latine, entre autres. Les autres territoires où le film est vendu sont l'Australie (Rialto Distribution), la Russie (CEI) (Top Film Distribution), la Grèce (Tanweer), l'Islande (Myndform), Israël (Red Cape Distribution), le Moyen-Orient (Salim Ramia & Co.), le Portugal (NOS Lusomundo Audiovisuals) et la Turquie (CGV Mars). Le film sera lancé au Canada par Mongrel Media.

REVUE FINANCIÈRE

La revue financière a pour but de présenter des informations complémentaires aux états financiers et de faire état de la performance passée et des perspectives d'avenir de la Société. La direction procède à des estimations et établit des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers; ces éléments figurent à la note 2 des états financiers, Principales méthodes comptables. Certains chiffres ont été arrondis. Les écarts qui requièrent une explication sont basés sur les seuils définis par le comité d'audit et des finances de Téléfilm. Durant l'exercice financier, le conseil d'administration a approuvé des ajustements budgétaires pour tenir compte des répercussions de la COVID-19 sur nos différents programmes, incluant le nouveau financement reçu. Le budget présenté dans cette revue financière est le budget initial, approuvé en mars, tel que requis par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FAITS SAILLANTS

- Administration du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 de Téléfilm et du Fonds des médias du Canada pour l'industrie audiovisuelle;
- Lancement et exploitation du Fonds d'indemnisation à court terme avec une équipe dédiée;
- Les frais de fonctionnement et d'administration sont demeurés stables par rapport à l'exercice financier précédent;
- Le ratio de frais de gestion se situait à 4,1 %, un niveau historiquement bas.

En milliers de dollars	2020-2021	2019-2020	Écart		
			\$	%	
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	55 729	78 338	(22 609)	(29)	1
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	20 395	23 850	(3 455)	(14)	2
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	29 654	—	29 654	—	3
Fonds d'indemnisation à court terme	279	—	279	—	4
	106 057	102 188	3 869	4	
Frais de fonctionnement et d'administration	26 668	26 044	624	2	
	132 725	128 232	4 493	4	
Revenus	19 561	22 697	(3 136)	(14)	5
	113 164	105 535	7 629	7	
Crédit parlementaire	132 308	109 379	22 929	21	6
Excédent de l'exercice	19 144	3 844	15 300	398	

ÉCARTS			
1	Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	↘ 22,6 millions \$	Principalement attribuable aux répercussions de la COVID-19 sur la capacité de tournage de l'industrie pour les programmes de production.
2	Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	↘ 3,5 millions \$	Principalement attribuable aux festivals et événements internationaux qui ont été annulés ou tenus en mode virtuel en raison de la COVID-19.
3	Fonds de soutien d'urgence COVID-19	↗ 29,7 millions \$	Le gouvernement du Canada a demandé à la Société d'administrer le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 pour venir en aide au secteur audiovisuel canadien.
4	Fonds d'indemnisation à court terme	↗ 0,3 million \$	Le gouvernement du Canada a annoncé un nouveau fonds pour pallier l'absence de couverture d'assurance dans l'industrie audiovisuelle en raison de la pandémie de la COVID-19.
5	Revenus	↘ 3,1 millions \$	Effets négatifs de la COVID-19 sur les revenus d'investissements et les récupérations, et diminution des contributions aux activités de promotion depuis que les festivals, les marchés et les événements internationaux ont été annulés ou présentés en mode virtuel.
6	Crédit parlementaire	↗ 22,9 millions \$	Principalement attribuable à l'annonce par le gouvernement du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 pour soutenir le secteur audiovisuel canadien.

DÉPENSES DE SOUTIEN

Les dépenses de soutien, indépendamment des deux nouveaux fonds créés pour soutenir l'industrie audiovisuelle durant la pandémie de la COVID-19, ont diminué par rapport au budget et à l'exercice financier précédent. Les programmes de production, à 36,8 millions de dollars, se situent à un niveau historiquement bas. Des réallocations ont été effectuées durant l'année pour répondre aux besoins de l'industrie audiovisuelle durant la pandémie de la COVID-19.

En milliers de dollars	Budget	2020-2021	2019-2020	Écart				
				Budget		Exercice précédent		
				\$	%	\$	%	
Production	60 380	36 761	64 351	23 619	39	(27 590)	(43)	1
Développement	6 881	11 471	6 700	(4 590)	(67)	4 771	71	2
Talents en vue	3 000	2 727	3 820	273	9	(1 093)	(29)	3
Long métrage documentaire	2 100	2 350	1 080	(250)	(12)	1 270	118	4
Eurimages	1 700	1 614	1 648	86	5	(34)	(2)	
Bureaux de l'écran	200	475	90	(275)	(138)	385	428	5
Coproductions (Recommandations)	350	331	549	19	5	(218)	(40)	6
Innovation – Production	–	–	100	–	–	(100)	(100)	
	74 611	55 729	78 338	18 882	25	(22 609)	(29)	
Promotion – activités nationales et internationales	13 300	11 785	13 956	1 515	11	(2 171)	(16)	7
Mise en marché	8 090	6 909	7 758	1 181	15	(849)	(11)	8
Aide à la diffusion en salle	500	1 189	423	(689)	(138)	766	181	9
Participation aux festivals et événements internationaux	900	464	737	436	48	(273)	(37)	10
Aide à l'exportation	800	48	787	752	94	(739)	(94)	11
Innovation – Promotion	–	–	189	–	–	(189)	(100)	12
	23 590	20 395	23 850	3 195	14	(3 455)	(14)	
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	–	29 654	–	(29 654)	–	29 654	–	13
Fonds d'indemnisation à court terme	–	279	–	(279)	–	279	–	14
	98 201	106 057	102 188	(7 856)	(8)	3 869	4	

ÉCARTS

1	Production	Exercice courant \searrow que le budget	23,6 millions \$	La COVID-19 a eu d'importantes répercussions négatives sur le budget. Un ralentissement généralisé de l'industrie explique le faible niveau d'activité.
		Exercice courant \searrow que le précédent	27,6 millions \$	
2	Développement	Exercice courant \nearrow que le budget	4,6 millions \$	Importante augmentation du nombre de demandes de financement signées et nouveau volet destiné aux groupes racisés.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	4,8 millions \$	
3	Talents en vue	Exercice courant \searrow que le précédent	1,1 million \$	Réduction du budget initial par rapport à l'exercice précédent.
4	Long métrage documentaire	Exercice courant \nearrow que le budget	0,3 million \$	Augmentation du soutien à certains projets.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	1,3 million \$	

5	Bureaux de l'écran	Exercice courant \nearrow que le budget	0,3 million \$	Principalement attribuable à une augmentation de l'allocation au Bureau de l'écran autochtone et à une nouvelle allocation au Bureau de l'écran des Noirs.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	0,4 million \$	
6	Coproductions (Recommandations)	Exercice courant \searrow que le précédent	0,2 million \$	Efficience du processus grâce à Dialogue.
7	Promotion – Activités nationales et internationales	Exercice courant \searrow que le budget	1,5 million \$	L'annulation des événements internationaux en présentiel et la tenue d'activités en mode virtuel a entraîné une diminution des dépenses alors que différentes mesures étaient mises en vigueur en matière de promotion nationale afin de mieux soutenir la clientèle durant la pandémie.
		Exercice courant \searrow que le précédent	2,2 millions \$	
8	Mise en marché	Exercice courant \searrow que le budget	1,2 million \$	Un amendement négatif de 1,1 million \$ et la fermeture des salles de cinéma en raison de la COVID-19 ont entraîné une diminution du financement pour les campagnes de mise en marché nationales.
		Exercice courant \searrow que le précédent	0,8 million \$	
9	Aide à la diffusion en salle	Exercice courant \nearrow que le budget	0,7 million \$	Montant majoré pour chaque demande de financement afin de pallier l'effet de la COVID-19 sur les salles de cinéma et augmentation du nombre de demandes reçues.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	0,8 million \$	
10	Participation aux festivals et événements internationaux	Exercice courant \searrow que le budget	0,4 million \$	En raison de la COVID-19, les voyages n'étaient pas financés puisque les festivals et événements internationaux avaient lieu en mode virtuel.
		Exercice courant \searrow que le précédent	0,3 million \$	
11	Aide à l'exportation	Exercice courant \searrow que le budget	0,8 million \$	En raison de la COVID-19, le programme n'était pas ouvert en 2020-2021. Le montant représente les projets reportés de l'exercice financier précédent.
		Exercice courant \searrow que le précédent	0,7 million \$	
12	Innovation – Promotion	Exercice courant \searrow que le précédent	0,2 million \$	Le programme n'était pas ouvert en 2020-2021.
13	Fonds de soutien d'urgence COVID-19	Exercice courant \nearrow que le budget	29,7 millions \$	Le gouvernement du Canada a annoncé le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 et a demandé à la Société d'administrer les fonds pour appuyer le secteur audiovisuel canadien.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	29,7 millions \$	
14	Fonds d'indemnisation à court terme	Exercice courant \nearrow que le budget	0,3 million \$	Le gouvernement du Canada a annoncé un nouveau fonds pour pallier l'absence de couverture d'assurance au sein de l'industrie audiovisuelle durant la pandémie de la COVID-19.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	0,3 million \$	

Perspective

Pour le prochain exercice financier, la Société s'attend à ce que le Programme de production revienne à un niveau habituel. De plus, le Fonds d'indemnisation à court terme a été renouvelé pour 2021-2022 pour la somme de 149 millions de dollars.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION

Le montant total des frais de fonctionnement et d'administration est stable comparativement au budget et à l'exercice précédent. Les salaires et les avantages sociaux comptent pour près de 73 % des frais de fonctionnement et d'administration.

En milliers de dollars	Budget	2020-2021	2019-2020	Écart			
				Budget		Exercice précédent	
				\$	%	\$	%
Salaires	19 565	19 459	18 599	106	1	860	5
Location	2 030	1 981	1 986	49	2	(5)	–
Honoraires professionnels	1 710	1 854	1 592	(144)	(8)	262	16 ¹
Technologies de l'information	1 403	1 584	1 659	(181)	(13)	(75)	(5) ²
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	845	854	874	(9)	(1)	(20)	(2)
Frais de bureau	675	741	571	(66)	(10)	170	30 ³
Publications	221	185	129	36	16	56	43
Voyages	871	10	634	861	99	(624)	(98) ⁴
	27 320	26 668	26 044	652	2	624	2

ÉCARTS

¹ Honoraires professionnels	Exercice courant ↗ que le précédent	0,3 million \$	Principalement attribuable à des dépenses non récurrentes reliées à une augmentation de la charge de travail et à une hausse marquée des besoins en traduction, la pandémie ayant entraîné une augmentation du nombre de communications internes et externes.
² Technologies de l'information	Exercice courant ↗ que le budget	0,2 million \$	En général, la COVID-19 a entraîné une augmentation des services de TI impartis et des frais découlant de la délocalisation de tous les employés.
³ Frais de bureau	Exercice courant ↗ que le précédent	0,2 million \$	Achat d'équipement et de fournitures pour le télétravail et dépenses de formation additionnelles.
⁴ Voyages	Exercice courant ↘ que le budget Exercice courant ↘ que le précédent	0,9 million \$ 0,6 million \$	Importante diminution des dépenses de voyage en raison des restrictions imposées par la COVID-19.

FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS

En milliers de dollars	Budget	2020-2021	2019-2020	Écart			
				Budget		Exercice précédent	
				\$	%	\$	%
Crédit parlementaire	101 879	132 308	109 379	30 429	30	22 929	21 ¹
Honoraires de gestion provenant du FMC	10 137	9 644	9 619	(493)	(5)	25	–
Revenus d'investissements et récupérations	10 000	7 975	9 392	(2 025)	(20)	(1 417)	(15) ²
Fonds des talents	2 251	1 851	2 291	(400)	(18)	(440)	(19) ³
Contributions aux activités de soutien promotionnel	725	52	1 341	(673)	(93)	(1 289)	(96) ⁴
Intérêts et autres revenus	75	39	54	(36)	(48)	(15)	(28)
	125 067	151 869	132 076	26 802	21	19 793	15

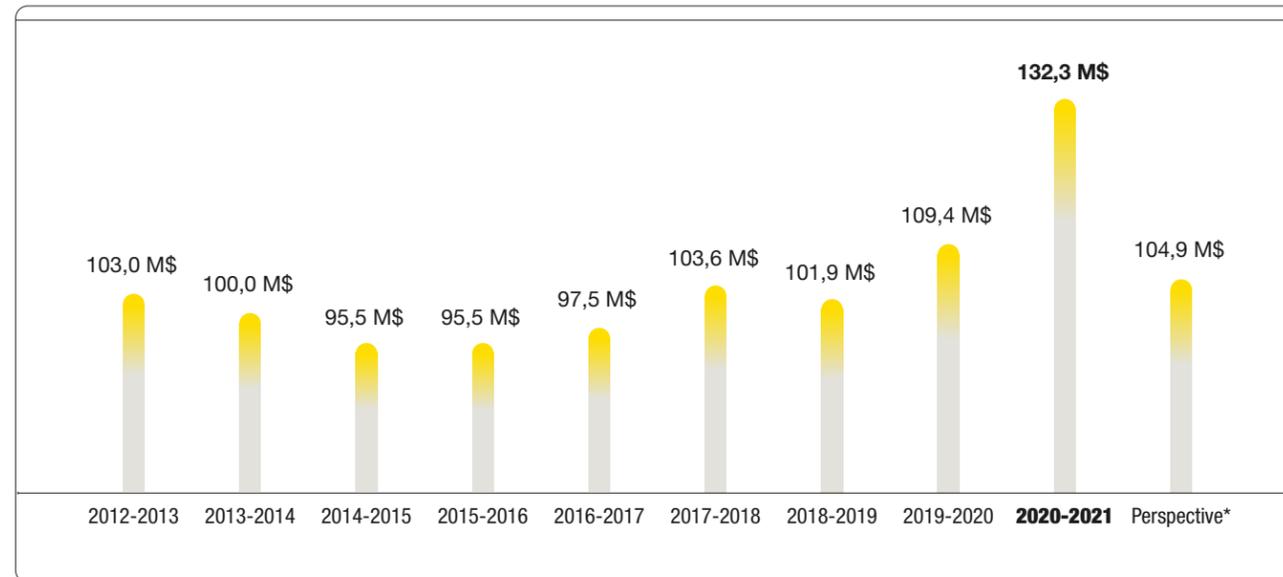
ÉCARTS

¹ Crédit parlementaire	Exercice courant ↗ que le budget	30,4 millions \$	Principalement attribuable à l'annonce du gouvernement, après le budget initial, d'un Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 de 29,7 millions \$ pour soutenir l'industrie audiovisuelle.
	Exercice courant ↗ que le précédent	22,9 millions \$	Montant majoré pour le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 de 29,7 millions \$, contrebalancé par un montant non récurrent, au dernier exercice financier, de 7,5 millions \$ pour le Programme de production.
² Revenus d'investissements et récupérations	Exercice courant ↘ que le budget	2,0 millions \$	Répercussions négatives de l'interruption généralisée des activités en raison de la COVID-19.
	Exercice courant ↘ que le précédent	1,4 million \$	
³ Fonds des talents	Exercice courant ↘ que le budget	0,4 million \$	Diminution des dons en raison de la COVID-19 et baisse de la constatation des revenus de contributions affectés par une origine externe.
	Exercice courant ↘ que le précédent	0,4 million \$	
⁴ Contributions aux activités de soutien promotionnel	Exercice courant ↘ que le budget	0,7 million \$	Diminution des revenus puisque les festivals, marchés et événements ont eu lieu en mode virtuel ou ont été annulés en raison de la COVID-19. De plus, lors du dernier exercice, certains revenus avaient été comptabilisés pour un événement non récurrent.
	Exercice courant ↘ que le précédent	1,3 million \$	

Perspective

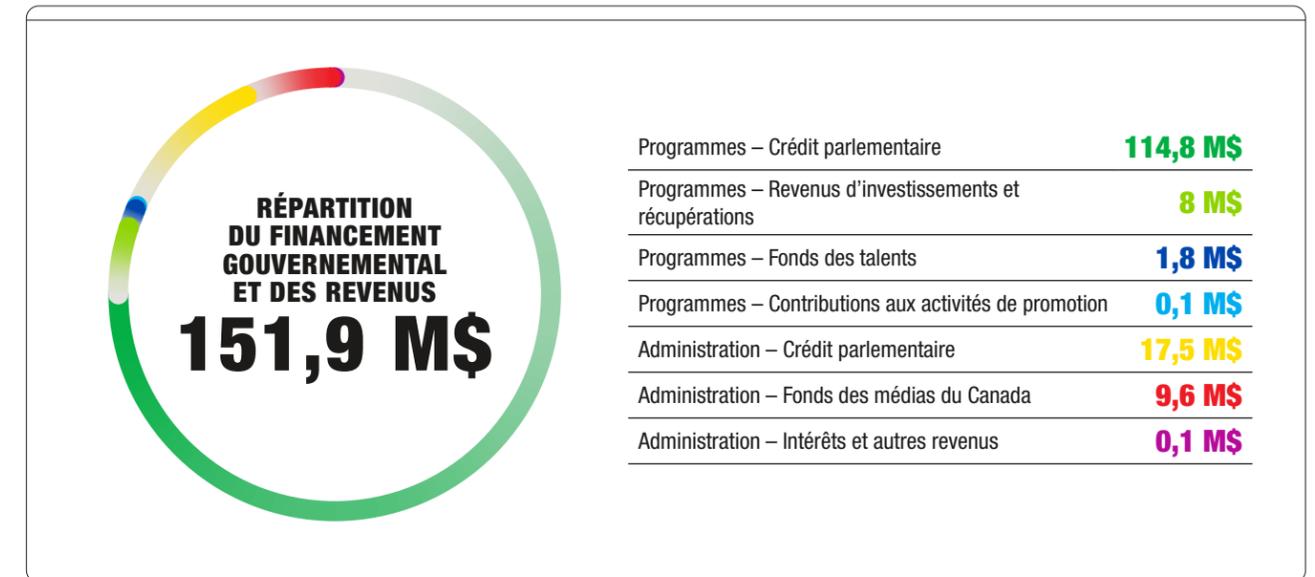
Dans le budget fédéral 2021-2022, le gouvernement a annoncé une somme additionnelle de 105 millions de dollars en aide gouvernementale répartie sur trois exercices financiers. De plus, la Société s'attend à ce que les revenus de ses investissements et récupérations des avances continueront d'être affectés négativement.

Crédit parlementaire



* Dans la colonne Perspective, le montant indiqué, de même que celui figurant au Sommaire des derniers exercices à la dernière page de la présente section, n'inclut pas le montant annoncé dans le budget fédéral en avril 2021, puisque le budget de la Société a été approuvé en mars.

Le graphique suivant présente la répartition de nos sources de financement :



Rapprochement du coût de l'exploitation et du crédit parlementaire

La plus grande partie du financement de la Société provient d'un crédit parlementaire annuel. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'un crédit parlementaire qui a été approuvé lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Certains éléments dans le calcul du rapprochement ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

<i>En milliers de dollars</i>	2020-2021	2019-2020
Coût de l'exploitation	132 725	128 232
Ajustements affectant l'utilisation du crédit parlementaire		
Dépenses de soutien financées par nos revenus d'investissements et récupérations accumulés	—	(8 851)
Ajustement pour les dépenses de soutien qui respectent les critères d'admissibilité au crédit parlementaire	11 116	4 972
Contributions aux activités de soutien promotionnel	(52)	(1 341)
Dépenses de soutien financées par le Fonds des talents	(2 506)	(2 310)
Charges payées d'avance	446	(651)
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FMC	(9 644)	(9 619)
Autres ajustements administratifs	300	(300)
Acquisitions d'immobilisations	827	201
Recouvrement de salaire pour transition à un régime de paie en arrérages	(39)	(52)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	—	(46)
Amortissement	(854)	(828)
Frais de fonctionnement et d'administration financés par les revenus d'intérêts	—	(54)
Avantages sociaux futurs	(11)	26
Crédit parlementaire utilisé	132 308	109 379
Crédit parlementaire expiré	51 548	—
Crédit parlementaire autorisé	183 856	109 379

La Société a demandé de reporter le montant admissible des fonds périmés au prochain exercice financier.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

Le surplus de l'exercice a donné lieu à une augmentation des actifs financiers nets de plus de 18,7 millions de dollars, soit une hausse de 159 %.

<i>En milliers de dollars</i>	2020-2021	2019-2020	Écart	
			\$	%
Actifs financiers				
Montant à recevoir du Trésor	67 986	56 974	11 012	19 ¹
Trésorerie – Fonds des talents	365	896	(531)	(59) ²
Débiteurs	2 608	2 744	(136)	(5)
À recevoir – FMC	671	2 792	(2 121)	(76) ³
Passifs				
Créditeurs et charge à payer	2 980	3 022	(42)	(1)
Revenus reportés – Fonds des talents	117	—	117	—
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	37 230	47 817	(10 587)	(22) ⁴
Passif au titre d'avantages sociaux futurs	778	767	11	1
Actifs financiers nets	30 525	11 800	18 725	159
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	5 325	5 352	(27)	(1)
Charges payées d'avance	949	503	446	89 ⁵
Excédent accumulé	36 799	17 655	19 144	108

ÉCARTS

¹ Montant à recevoir du Trésor	↗ 11,0 millions \$	La Société n'a pas utilisé les flux de trésorerie générés par ses revenus pour financer ses opérations.
² Trésorerie – Fonds des talents	↘ 0,5 million \$	Baisse des revenus et augmentation du niveau des versements sur les contrats.
³ À recevoir – FMC	↘ 2,1 millions \$	Les honoraires de gestion sont maintenant facturés et encaissés mensuellement.
⁴ Obligations relatives aux programmes d'aide financière	↘ 10,6 millions \$	Principalement attribuable à un niveau d'engagement plus bas durant l'exercice en regard des programmes réguliers de la Société.
⁵ Charges payées d'avance	↗ 0,4 million \$	Principalement attribuable à des écarts temporaires dans le paiement de certaines dépenses administratives.

SOMMAIRE DES DERNIERS EXERCICES

	Perspective (budget initial) 2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012
<i>En millions de dollars</i>											
RÉSULTATS											
Dépenses de soutien											
Production	52,3	36,8	64,4	67,3	71,0	68,1	57,7	58,7	63,4	64,9	64,4
Développement	6,9	11,5	6,7	6,4	7,1	6,3	5,8	7,8	9,2	9,2	7,7
Talents en vue	2,2	2,7	3,8	5,5	2,0	2,2	1,9	1,4	1,0	–	–
Long métrage documentaire	2,1	2,3	1,1	2,2	1,7	0,1	1,1	0,7	0,7	0,6	0,9
Eurimages	1,7	1,6	1,6	1,6	1,4	1,1	–	–	–	–	–
Bureaux de l'écran	0,4	0,5	0,1	0,1	–	–	–	–	–	–	–
Coproduction (Recommandations)	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,6
Innovation – Production	–	–	0,1	0,3	0,4	0,2	–	–	–	–	–
Promotion – activités nationales et internationales	10,5	11,8	14,0	14,8	14,4	–	–	–	–	–	–
Mise en marché	7,0	6,9	7,8	8,8	6,9	10,0	17,5	10,7	8,7	12,7	13,3
Aide à la diffusion en salle	1,0	1,2	0,4	0,4	–	–	–	–	–	–	–
Participation aux festivals et événements internationaux	0,7	0,4	0,7	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4	0,5	0,3
Aide à l'exportation	0,8	0,1	0,8	0,2	0,1	0,1	–	–	–	–	–
Innovation – Promotion	–	–	0,2	–	0,2	0,6	–	–	–	–	–
Promotion – activités nationales	–	–	–	–	–	7,8	6,9	6,4	6,3	6,6	6,8
Promotion – activités internationales	–	–	–	–	–	4,0	3,8	3,7	3,3	3,3	3,4
	86,0	76,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7	90,4	93,4	98,3	97,4
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	–	29,7	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'indemnisation à court terme	–	0,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	86,0	106,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7	90,4	93,4	98,3	97,4
Frais de fonctionnement et d'administration	32,6	26,7	26,0	26,0	25,6	24,1	24,5	23,7	25,4	26,5	27,9
Financement gouvernemental et revenus											
Crédit parlementaire	104,9	132,3	109,4	101,9	103,6	97,5	95,5	95,5	100,0	103,0	105,7
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10,8	9,6	9,6	10,1	9,4	11,0	10,0	10,0	9,8	10,1	10,0
Revenus d'investissements et récupérations	2,2	8,0	9,4	10,3	10,7	14,0	12,1	10,5	12,2	12,5	11,6
Fonds des talents	0,5	1,8	2,3	2,6	2,5	2,6	2,7	1,8	0,1	–	–
Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,3	0,1	1,3	1,4	1,2	1,1	0,7	0,9	0,8	0,9	1,0
Intérêts et autres revenus	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1
	118,8	151,9	132,1	126,4	127,5	126,3	121,1	119,0	123,0	126,7	128,4
Surplus / (Déficit)	0,2	19,1	3,9	(8,3)	(4,5)	0,5	0,9	4,9	4,2	1,9	3,1
SITUATION FINANCIÈRE											
Actifs financiers											
Montant à recevoir du Trésor		68,0	57,0	56,6	66,4	61,7	57,1	47,6	49,1	45,6	41,1
Trésorerie – Fonds des talents		0,3	0,9	0,7	1,5	0,6	1,0	0,5	0,2	–	–
Débiteurs		2,6	2,7	3,7	2,5	3,0	2,3	4,2	3,1	2,6	4,0
À recevoir – Fonds des médias du Canada		0,7	2,8	3,0	3,0	3,3	3,3	3,3	2,7	3,0	2,6
Prêt		–	–	–	0,2	0,2	0,7	0,7	–	–	–
Passifs											
Créditeurs et charges à payer		3,0	3,0	2,8	2,9	3,2	2,7	2,3	2,0	2,1	1,6
Revenus reportés – Fonds des talents		0,1	–	–	–	–	–	0,2	–	–	–
Prestations de cessation d'emploi		–	–	–	–	–	–	–	–	0,3	0,1
Obligations relatives aux programmes d'aide financière		37,2	47,8	53,8	55,3	45,2	39,6	32,3	35,8	33,7	33,9
Passif au titre des avantages sociaux futurs		0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8	1,0	2,3	2,0
Actifs financiers nets		30,5	11,8	6,6	14,6	19,6	21,4	20,7	16,3	12,8	10,1
Actifs non financiers											
Immobilisations corporelles		5,3	5,3	6,0	6,0	4,7	2,3	2,6	1,8	1,6	2,2
Charges payées d'avance		1,0	0,5	1,2	1,5	2,3	2,4	1,9	2,2	1,7	1,9
Excédent accumulé		36,8	17,6	13,8	22,1	26,6	26,1	25,2	20,3	16,1	14,2



MON CIRQUE À MOI

Le premier long métrage de **MYRIAM BOUCHARD**, *Mon cirque à moi*, a été lancé en août 2020 dans les cinémas du Québec, où il a enregistré des **RECETTES DE PLUS DE 700 000 \$**. *La Presse* et *Le Devoir* l'ont qualifié de « **FILM CHARMANT** ».

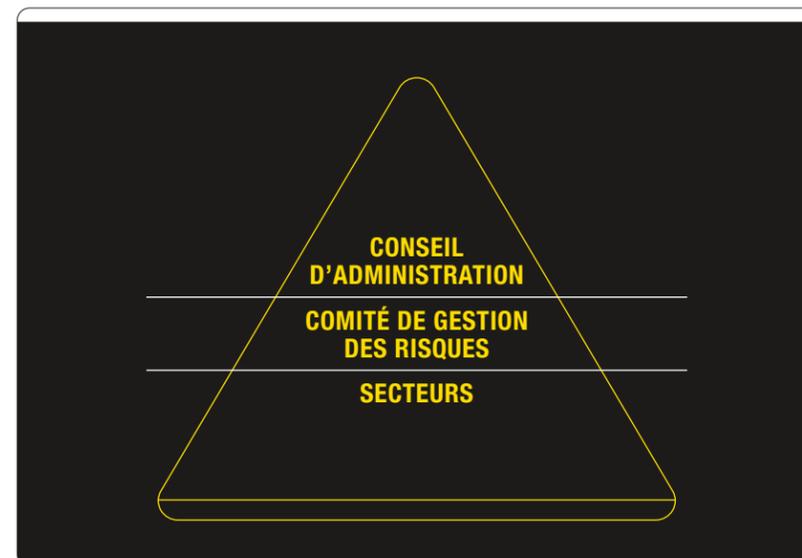
GESTION DES RISQUES

TÉLÉFILM UTILISE UNE MÉTHODE DE GESTION DES RISQUES INTÉGRÉE POUR S'ASSURER QUE LES RISQUES SONT PRIS EN COMPTE À TOUTES LES ÉTAPES DU CYCLE D'ACTIVITÉS, DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE JUSQU'AUX OPÉRATIONS COURANTES, ET CE, À TOUS LES PALIERS DE L'ORGANISATION. L'ACCENT EST MIS SUR L'IDENTIFICATION ET L'ATTÉNUATION DES RISQUES QUI POURRAIENT NUIRE À L'EXÉCUTION DES PRIORITÉS DE NOS PLANS D'ENTREPRISE ET STRATÉGIQUE.

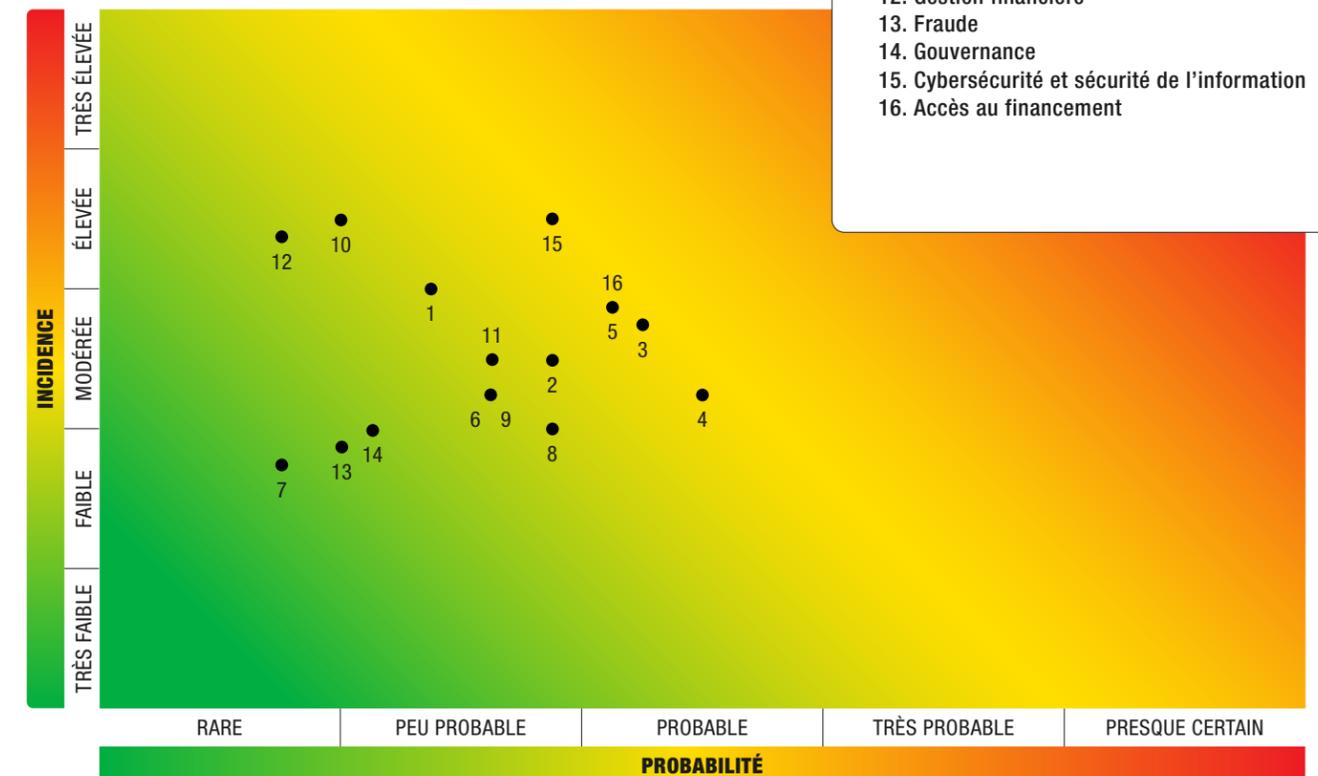
Le comité de gestion des risques est responsable de l'identification et de l'évaluation des risques, et veille à ce que des mesures d'atténuation appropriées soient en place. Le comité est présidé par la directrice générale et cheffe de la direction et se compose de tous les membres de l'Équipe de leadership de la haute direction. Les risques ont été revus deux fois par année, et la direction prend en considération des facteurs internes et externes ainsi que leur impact potentiel. La directrice générale et cheffe de la direction soumet un rapport sur l'évaluation des risques au conseil d'administration.

Téléfilm a entrepris un processus de modernisation de sa gestion des risques durant l'année. Cette modernisation comprend la simplification, la consolidation et l'optimisation de la gestion des risques, et établit son appétit pour le risque et sa tolérance au risque. La fréquence des réunions du comité de gestion des risques augmentera pour passer de deux fois par année à chaque trimestre en 2021-2022. L'évaluation des risques a été améliorée et est maintenant plus détaillée en ce qui concerne l'incidence et la probabilité.

La matrice suivante indique les risques résiduels actuels :



CARTOGRAPHIE DES RISQUES RÉSIDUELS



1. Gestion des programmes de financement
2. Représentation – Programmes
3. Financement disponible
4. Découvrabilité et promotion
5. Valeur ajoutée de Téléfilm (perception)
6. Représentation – Milieu de travail
7. Santé, déplacements et organisation du travail
8. Gestion des talents
9. Plan stratégique
10. Ententes de service
11. Continuité des affaires
12. Gestion financière
13. Fraude
14. Gouvernance
15. Cybersécurité et sécurité de l'information
16. Accès au financement



IDENTIFICATION DU RISQUE

De plus, la méthodologie d'identification des risques de Téléfilm a évolué durant l'année pour se recentrer sur les principaux risques, et revoir la pertinence des risques, les scénarios et les mesures d'atténuation. L'évaluation des risques porte sur les points suivants :

- Risque inhérent
- Scénarios de risque
- Mesures d'atténuation et leur efficacité
- Risque résiduel
- Seuil de tolérance

Le tableau suivant présente un extrait des risques qui ont fait l'objet d'un suivi durant l'exercice financier :

RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION	SÉVÉRITÉ DU RISQUE RÉSIDUEL
GESTION DES TALENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Alignement des objectifs de rendement des employés sur le plan d'entreprise • Efforts en matière de recrutement afin de pourvoir des postes additionnels et des postes temporairement vacants • Suivi du rendement simplifié et mené deux fois par année 	MOYENNE
PLAN STRATÉGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement du plan d'entreprise et mise à jour des indicateurs de performance • Établissement des projets stratégiques par ordre de priorité • Planification et processus pour faire le suivi de la réalisation des projets stratégiques 	FAIBLE
CONTINUITÉ DES AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux scénarios de continuité des affaires sont testés chaque année pour en assurer la pertinence • Migration de toutes les applications critiques sur des plateformes infonuagiques 	MOYENNE

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

Tout au long de la pandémie, Téléfilm a réussi à trouver d'autres façons d'atteindre ses objectifs en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), tout en misant sur les grandes réussites de l'année précédente. Favoriser un écosystème équitable, diversifié et inclusif fut l'un des axes privilégiés de Téléfilm, tout comme l'amélioration de la satisfaction des clients et le soutien économique.

Le bien-être des employés a aussi joué un rôle central, l'ensemble du personnel ayant poursuivi le télétravail durant la pandémie.

Pour l'exercice financier 2020-2021, les résultats sont les suivants :

SOCIÉTÉ

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS	REMARQUES
DIVERSITÉ AU SEIN DU PERSONNEL	% des employés ayant déclaré faire partie d'une communauté sous-représentée	<p>En décembre 2020, les résultats de l'autodéclaration chez les employés de Téléfilm étaient les suivants²⁵ :</p> <ul style="list-style-type: none"> Femmes : 75,5 % (vs une disponibilité sur le marché de 50,3 %) Autochtones : 2,1 % (vs une disponibilité sur le marché de 1,7 %) Personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur) : 21,8 % (vs une disponibilité sur le marché de 22,7 %) Personnes ayant des incapacités : 1,1 % (vs une disponibilité sur le marché de 8,3 %) 	Téléfilm s'est engagée à ce qu'au moins 50 % des personnes nouvellement embauchées au sein de l'organisation soient d'identités sous-représentées (Noirs, Autochtones, personnes racisées, personnes ayant des incapacités, personnes LGBTQ2+) d'ici 2023, et à ce qu'au moins 30 % des nouveaux cadres embauchés au sein de l'organisation soient d'identités sous-représentées d'ici 2023.

25. Cela inclut les membres du personnel permanent (temps plein ou temps partiel) et ceux qui ont signé un contrat pour au moins 12 semaines. Ces chiffres ne comprennent pas les membres du personnel absents pour une longue durée, ceux qui ont des contrats de moins de trois mois, les consultants ou les membres du conseil d'administration de Téléfilm.

SOCIÉTÉ (SUITE)

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS	REMARQUES
FORMATION EN LEADERSHIP	Formation plus poussée pour l'Équipe de leadership de la haute direction et les cadres supérieurs	Terminée	<p>Des formateurs externes ont offert une formation en matière de résilience et un accompagnement professionnel aux membres de l'Équipe de leadership de la haute direction.</p> <p>Les gestionnaires ont obtenu une formation pour développer leurs compétences en gestion et leurs compétences générales, comme de savoir faire preuve de leadership en matière de résilience et de savoir communiquer efficacement.</p>
INVESTISSEMENT DANS LE PERSONNEL	% de la masse salariale investi dans la formation du personnel	1,2 %	<p>Le niveau d'investissement dans la formation du personnel est inférieur à l'objectif actuel de 2 % de la masse salariale de Téléfilm pour l'exercice financier 2020-2021.</p>
DIVERSITÉ ET INCLUSION	Engagement à mener de nouvelles consultations sur l'équité, la diversité et l'inclusion	Téléfilm a établi des relations avec diverses organisations dans le but de renforcer les mesures d'inclusion au sein de la Société.	<p>La firme AndHumanity Inclusive Communications procède actuellement à un audit sur les communications inclusives, afin d'améliorer les voies de communication externes de Téléfilm.</p> <p>En tant qu'employeur partenaire du Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI), nos employés peuvent assister gratuitement à des webinaires sur des sujets tels que « Le leadership inclusif » et « Identité de genre par rapport à l'expression de genre », en plus d'avoir accès à la bibliothèque du CCDI.</p> <p>Téléfilm bénéficie de séances de formation et de services de consultation offerts par des personnes comme Myrna Lashley, consultante réputée en matière d'équité et d'inclusion, et des organismes comme Future Ancestors.</p> 
BIEN-ÊTRE	Bien-être du personnel	Téléfilm a mis l'accent sur l'importance de la santé et de la sécurité. L'équipe des RH a lancé un programme axé sur la santé et le bien-être afin d'aider les employés durant la pandémie. Ce programme offrait des séances virtuelles de soutien en santé mentale et de sensibilisation à cet enjeu, de même que des séances virtuelles d'entraînement physique et des conseils sur la nutrition.	

SOCIÉTÉ (SUITE)

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS	REMARQUES
CLIENT	Expérience utilisateur des clients	Téléfilm est en train de revoir son principal indicateur de satisfaction des clients afin d'en conserver la pertinence dans les circonstances actuelles.	Une série de 10 sondages ont aussi été envoyés aux clients pour obtenir une rétroaction plus poussée sur les programmes de formation, les communications inclusives et les besoins des clients internationaux.
CLIENT	Engagement des clients	Augmentation des occasions d'engagement grâce à des webinaires.	<p>Téléfilm a terminé ses consultations pancanadiennes sur l'Indice de réussite, le Programme de développement et le programme Talents en vue qui se sont déroulées en mode virtuel, donnant lieu à une participation sans précédent d'un bout à l'autre du pays. Plus de 800 participants ont assisté à six forums publics.</p> <p>Téléfilm a convié les clients à six séances d'information virtuelles portant sur le lancement du Programme de production mis à jour en février 2021.</p> <p>Des webinaires ont eu lieu dans les deux langues officielles pour informer les clients au sujet du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 et répondre à leurs questions.</p> <p>L'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada a organisé des consultations régionales pancanadiennes et des rencontres individuelles avec des membres de l'industrie qui se sont déroulées en mode virtuel cette année en raison de la pandémie. Des séances ont été organisées dans les deux langues officielles durant plusieurs jours.</p>
CLIENT	Nombre de plaintes	43 plaintes officielles	Téléfilm dispose d'une procédure de plainte officielle pour ses services en complément des dispositions prévues dans sa Charte de services aux clients . Au cours de l'exercice financier 2020-2021, 43 nouvelles plaintes officielles ont été traitées en vertu de cette procédure.
PERSONNEL	Satisfaction du personnel	Taux de satisfaction de 4,1 sur 5	Le sondage interne de Téléfilm, « Comment ça va? / How are things going? », portait sur la satisfaction et le bien-être des employés qui ont dû faire du télétravail en raison des restrictions imposées par la COVID-19.

SOCIÉTÉ (SUITE)

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS	REMARQUES
COMMUNAUTÉ	Investissement dans la communauté	Administration du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19, avec plus de 15,6 M\$ pour des groupes sous-représentés	Dont plus de 4,2 M\$ alloués aux communautés racisées.
	a) atteindre les objectifs de diversité et d'inclusion par l'entremise de nos programmes	Renforcement de l'accès et de l'équité dans les principaux programmes de financement	<p>Lancement du nouveau volet pour les personnes racisées (Noirs et Personnes de couleur) du Programme de développement en octobre 2020.</p> <p>Mises à jour apportées au Programme de production pour favoriser une augmentation de l'équité et de la représentation dans des histoires qui reflètent la grande diversité des communautés sous-représentées.</p> <p>Afin d'élargir l'accès aux grands événements de l'industrie, Téléfilm a offert des laissez-passer pour des festivals internationaux en mode virtuel comme Cannes, le MIFA et le MIPCOM à des producteurs provenant de communautés sous-représentées.</p> <p>Pour en savoir plus, aller à la page 57 pour obtenir tous les résultats relatifs aux initiatives de Téléfilm en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.</p>
	b) dépense annuelle moyenne de 4 M\$	Soutien aux créateurs autochtones	<p>Téléfilm maintient son engagement à investir 4 M\$ par année pour financer des projets créés par des cinéastes des communautés autochtones de l'ensemble du pays par l'entremise du volet autochtone. Les projets sont évalués par un jury externe entièrement composé de personnes autochtones.</p> <p>Téléfilm continue de soutenir d'autres créateurs autochtones et leurs œuvres par l'entremise de différents programmes de financement.</p>

ÉTHIQUE

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS	REMARQUES
MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ	% des employés ayant reçu une formation	100 %	Tous les employés ont reçu une formation contre le racisme, 14 ateliers ayant été offerts dans les deux langues officielles.
MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE COMPORTEMENT ÉTHIQUE	% des employés ayant reçu une formation sur les pratiques éthiques	100 %	Tous les membres du personnel ont obligatoirement suivi une séance de formation et d'évaluation relativement à leurs obligations en matière d'éthique, de sécurité de l'information, de transparence, de protection de la vie privée et de prévention des conflits d'intérêts. De plus, tous les employés sont tenus de signer annuellement une déclaration indiquant qu'ils s'engagent à respecter le Code de conduite de Téléfilm de même que la Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat.
	Mise à jour de la Politique sur le respect en milieu de travail	Terminée	Des groupes de discussion et des entrevues ont été menés dans le cadre de la révision de la Politique sur le respect en milieu de travail, lancée en décembre 2020. Une formation sur le harcèlement et la discrimination suivra.
TRANSPARENCE	Plus grande transparence dans les communications externes	En cours	Téléfilm s'est engagée à améliorer la divulgation proactive en communiquant tous les aspects relatifs au processus décisionnel axé sur les clients. Téléfilm a publié 21 communiqués de presse et 50 avis à l'industrie en 2020-2021. Les procès-verbaux des consultations pancanadiennes et des réunions des différents groupes de travail sont maintenant publiés sur le site Web de Téléfilm.

ÉCONOMIE

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS	REMARQUES
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	Emplois créés	En 2019-2020, le secteur de la production cinématographique et télévisuelle au Canada a généré 244 500 emplois. ²⁶	Au moment d'écrire ces lignes, il était encore trop tôt pour évaluer pleinement l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie. L'industrie audiovisuelle canadienne est encore durement touchée en raison, notamment, de l'interruption ou de la diminution des tournages partout au pays, de l'annulation de nombreux festivals et événements nationaux et internationaux, et de la fermeture des salles de cinéma. Toute la chaîne de valeur du secteur a souffert des répercussions de la pandémie durant l'exercice financier 2020-2021.

ÉCORESPONSABILITÉ

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS	REMARQUES
RÉDUIRE AU MINIMUM L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE TÉLÉFILM	À déterminer	Dans le cadre de ses objectifs en matière de responsabilité sociale d'entreprise, Téléfilm s'est engagée à réduire au minimum son empreinte écologique. Des initiatives sont en développement.	Les initiatives de promotion de Téléfilm sont vertes : les Pavillons du Canada seront construits de manière durable et nous utilisons, dans la mesure du possible, du matériel de promotion écologique. En janvier 2021, Téléfilm a migré vers un système de facturation infonuagique, sans papier. Téléfilm a effectué une analyse comparative afin d'évaluer les meilleures pratiques organisationnelles en matière de durabilité et d'initiatives vertes dans le secteur privé et l'industrie audiovisuelle. Nous allons par la suite faire appel à un consultant pour établir des cibles et des mesures de la performance afin de contribuer à réduire les changements climatiques, et allons mener des consultations sur l'écoresponsabilité auprès des membres de l'industrie.

26. Profil 2020 : Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada, Association canadienne des producteurs médiatiques.



STATELESS

Après avoir été présenté en première mondiale au Festival du film de Tribeca 2020, *Stateless* de **MICHÈLE STEPHENSON** a obtenu le **PRIX SPÉCIAL DU JURY POUR UN LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE CANADIEN** au Hot Docs Canadian International Documentary Festival 2020 à Toronto, le **PRIX DU MEILLEUR LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE** au Festival du film Blackstar à Philadelphie, et a obtenu une nomination pour le prix Ted-Rogers du meilleur long métrage documentaire aux prix Écrans canadiens 2021.

FONDS DES TALENTS

I AM SYD STONE

SOUTENIR LA PROCHAINE GÉNÉRATION DES CINÉASTES CANADIENS

Le Fonds des talents est un fonds de dons privés ayant pour objectif de venir en aide aux cinéastes émergents et de favoriser leur épanouissement. Administré par Téléfilm Canada et dirigé par un comité consultatif national, le Fonds et ses donateurs, qui proviennent de l'ensemble du pays, ont recueilli la somme de 17 millions de dollars depuis 2012, contribuant à lancer des carrières et à donner vie à 166 films et histoires, des œuvres qui ont remporté près de 160 prix au Canada et à l'étranger.

Les objectifs du programme Talents en vue, financé par le Fonds des talents, sont les suivants :

- financer les premiers longs métrages de cinéastes de l'ensemble du pays
- aider les talents émergents à développer leur portfolio professionnel
- accorder la priorité aux créateurs émergents provenant de communautés sous-représentées
- favoriser une culture de mentorat

SURVOL DE L'ANNÉE

- Téléfilm Canada a investi 2,7 M\$ dans le programme Talents en vue, dont la somme de 1,6 M\$ provenant de partenaires et de donateurs du Fonds des talents
- 17 films ont été financés
- Au total, le Fonds des talents a recueilli 1,97 M\$ ayant permis de soutenir directement les projets et de promouvoir les talents émergents
- Talents en vue a augmenté son soutien aux projets individuels qui est passé de 125 000 \$ à 150 000 \$ pour chaque équipe cinématographique

L'année qui vient de s'écouler a été extrêmement difficile pour l'industrie, alors que les créateurs ont dû composer tant bien que mal avec les restrictions imposées aux tournages cinématographiques et que les festivals sont passés en mode virtuel, limitant la visibilité des artistes après des années de dur labeur. Aujourd'hui plus que jamais, le Fonds des talents désire soutenir des cinéastes émergents de tous les horizons, qui en sont à une étape cruciale de leur jeune carrière.

LA MARINA

Après sa présentation en première au Festival du film Fantasia 2020, *La Marina* d'**ÉTIENNE GALLOY** et **CHRISTOPHE LEVAC** a obtenu deux prix au Festival du film de Whistler dans la compétition Borsos. Fred Gervais-Dupuis a remporté le prix de la meilleure direction photo pour « sa vision atmosphérique et poétique de la banalité de la vie à l'adolescence », et une mention honorable pour la meilleure interprétation a été accordée à Rémi Goulet, dont le jury a vanté le « jeu remarquable, plein de naturel et de fraîcheur »

**DEUX PRIX
AU FESTIVAL
DU FILM DE
WHISTLER**



ISLANDS

Premier long métrage de **MARTIN EDRALIN**, *Islands* a été présenté en première au Festival du film SXSW 2021 où il faisait partie de la sélection officielle. Le film a obtenu une mention spéciale du jury pour le jeu exceptionnel de l'acteur principal **ROGELIO BALAGTAS**.

**SÉLECTION
OFFICIELLE
FESTIVAL
DU FILM
SXSW 2021**



THERE'S NO PLACE LIKE THIS PLACE, ANYPLACE

Racontant l'histoire de la transformation de l'icône magasin de rabais Honest Ed's de Toronto, le film *There's No Place Like This Place, Anyplace* de **LULU WEI** a été présenté dans des festivals virtuels du Canada après sa présentation en première au Hot Docs Canadian International Documentary Festival 2020, où il a remporté un prix du public Rogers.

**EN
PREMIÈRE
AU HOT DOCS
2020**

FAITS SAILLANTS DE 2020-2021

VIOLATION, réalisé par **MADELINE SIMS-FEWER** et **DUSTY MANCINELLI**, a reçu le prix de l'artiste canadien émergent RBC au CIFF et le prix du réalisateur canadien émergent au VIFF, en plus d'être élu meilleur film canadien de 2020 par le Vancouver Film Critics Circle. Le film a aussi obtenu cinq nominations aux prix Écrans canadiens 2021, dont une pour le prix John-Dunning du meilleur premier long métrage.

BROTHER, I CRY de **JESSIE ANTHONY** a été présenté en première au VIFF, où il a remporté le prix du cinéaste émergent de la Colombie-Britannique. Il a ensuite obtenu le prix Choix du public à l'ImagineNATIVE Film + Media Arts Festival.

BONE CAGE, réalisé par **TAYLOR OLSON**, a été lancé au FIN où il a décroché des prix dans toutes les catégories où il était admissible, dont le prix Gordon-Parsons du meilleur film de la région de l'Atlantique. Le film a obtenu deux nominations aux prix Écrans canadiens 2021, dont une pour le prix de la meilleure adaptation.

LULU WEI et **ALI WEINSTEIN** ont remporté l'un des cinq prix du public Rogers au Hot Docs 2020 pour **THERE'S NO PLACE LIKE THIS PLACE, ANYPLACE**. Une version du documentaire pour la télédiffusion commandée par la CBC a obtenu deux nominations aux prix Écrans canadiens 2021, soit pour les prix de la meilleure réalisation et du meilleur scénario.

Après avoir été présentée en première à l'Inside Out LGBT Film Festival, la série numérique en six parties **I AM SYD STONE** de **DENIS THÉRIAULT** et **GARRETT PATRICK PAON** sera distribuée au pays et sur la scène internationale par LevelFILM.

ISLANDS, de **MARTIN EDRALIN**, a été présenté en première mondiale à SXSW 2021, où l'acteur Rogelio Balagtas a obtenu une mention spéciale du jury pour son jeu exceptionnel dans la catégorie des films narratifs en compétition. Il s'agissait du tout premier long métrage narratif tourné en philippin à être présenté en première à ce festival.

VACARME de **NEEGAN TRUDEL** a été présenté en première au Festival du film Cinemania et a obtenu deux nominations aux prix Écrans canadiens 2021 : une pour le prix de la meilleure actrice (Rosalie Pépin) et une pour le prix John-Dunning du meilleur premier long métrage.

LES LIBRES de **NICOLAS LÉVESQUE** a reçu le prix Cineli Digital à Cannes Docs et obtenu deux nominations aux prix Écrans canadiens 2021.

MURMUR, le film de **HEATHER YOUNG** encensé par la critique, a obtenu d'autres récompenses cette année, dont le prix John-Dunning du meilleur premier long métrage aux prix Écrans canadiens 2020; le Screen Nova Scotia Award du meilleur long métrage; le prix du meilleur film en compétition dans la catégorie des longs métrages internationaux au Festival du film Lucca en Italie; et le prix spécial du jury au Seoul International Women's Film Festival.

Les anciens participants à Talents en vue **JASMIN MOZAFFARI** et **MAXIME DESMONS** étaient au nombre des cinéastes sélectionnés pour participer à l'initiative du Canadian Film Centre et de Netflix visant à accélérer le développement de projets.

NADIA, BUTTERFLY, deuxième long métrage de l'ancien participant à Talents en vue **PASCAL PLANTE**, était le seul film canadien sélectionné par le Festival de Cannes 2020. Le film de Plante a obtenu trois nominations dans d'importantes catégories aux prix Écrans canadiens 2021 : meilleur long métrage, meilleure direction photo et meilleure réalisation.



« LE PROGRAMME TALENTS EN VUE M'A DONNÉ L'OCCASION DE ME DÉPASSER ET DE FAIRE QUELQUE CHOSE DONT J'AI TOUJOURS RÊVÉ : PRODUIRE DES FILMS. MERCI AU FONDS DES TALENTS, AUX DONATEURS, AU PROGRAMME TALENTS EN VUE, NON SEULEMENT POUR VOTRE AIDE FINANCIÈRE... MAIS POUR VOTRE SOUTIEN MORAL ET PÉDAGOGIQUE. »

MELANI WOOD, productrice, *Bone Cage* et *Whale Sanctuary Project* (Nouvelle-Écosse)

17 PROJETS PROVENANT DE L'ENSEMBLE DU PAYS ONT ÉTÉ FINANCÉS EN 2020-2021

TITRE	RÉGION	PRODUCTEUR PRINCIPAL	RÉALISATEUR PRINCIPAL	SCÉNARISTE PRINCIPAL
1+1+1	Québec	Suzanna Wojciechowska	Yanie Dupont-Hébert	Yanie Dupont-Hébert
ABDUCTED	Alberta	Sharlene Millang	Daniel Foreman	Daneil Foreman
AINSI VA MANU	Ontario	Ania Jamila Huard	Josiane Blanc	Josiane Blanc
ALTER BOYS	Manitoba	Ryan Cooper	Jonathan Lawrence	Jonathan Lawrence
COMPULSUS	Nouvelle-Écosse	Nicole Steeves	Tara Thorne	Tara Thorne
DOUG FIND ROSE	Ontario	Grace Glowicki	Grace Glowicki	Grace Glowicki
FRED L'HANDICAPÉ	Nouveau-Brunswick	André Roy	Emmanuelle Landry	Frédéric Mallet
GOLDEN DELICIOUS	Colombie-Britannique	Kristyn Stilling	Jason Karman	Gorman Lee
JOUR DE MERDE	Québec	Kélyna N. Lauzier	Kevin T. Landry	Kevin T. Landry
LES QUINTESSENCES	Québec	Philippe David Gagné	Philippe David Gagné	Philippe David Gagné
MARIAM	Ontario	Anam Abbas	Hamza Bangash	Hamza Bangash
MONGRELS	Colombie-Britannique	Nach Dudsdeemaytha	Jerome Yoo	Jerome Yoo
QUERENCIA	Colombie-Britannique	Jessie Anthony	Mary Galloway	Mary Galloway
THE CHINATOWN DINER	Colombie-Britannique	Thomas Affolter	Lawrence Le Lam	Lawrence Le Lam
THE GOOD GUISE	Ontario	Tanya Hoshi	Chrisann Hessing	Chrisann Hessing
THE GREEN WATERWAYS	Nouveau-Brunswick	Corrina Merasty	Kennlin Barlow	Kennlin Barlow
WHEN MORNING COMES	Ontario	Tamar Bird	Kelly Fyffe-Marshall	Kelly Fyffe-Marshall



BONE CAGE

BONE CAGE, RÉALISÉ PAR **TAYLOR OLSON**, A OBTENU CETTE ANNÉE QUATRE PRIX AU FIN ATLANTIC INTERNATIONAL FILM FESTIVAL : MEILLEUR RÉALISATEUR DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE, MEILLEUR DIRECTEUR PHOTO DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE, PRIX MICHAEL-WEIR POUR LE MEILLEUR SCÉNARIO DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE ET PRIX GORDON-PARSONS DU MEILLEUR FILM DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE.

COMITÉ CONSULTATIF

LE FONDS DES TALENTS EST DIRIGÉ PAR UN COMITÉ CONSULTATIF COMPOSÉ DE CHEFS D'ENTREPRISE, DE BÂTISSEURS ET DE PHILANTHROPES PROVENANT D'UN BOUT À L'AUTRE DU PAYS. TÉLÉFILM EST RECONNAISSANTE ENVERS CES PERSONNES EXTRAORDINAIRES QUI METTENT LEUR TEMPS, LEURS DONS ET LEUR LEADERSHIP AU SERVICE DES TALENTS DE LA RELÈVE.



Christine Magee

Présidente,
comité consultatif
Cofondatrice et
coprésidente
Sleep Country (Ontario)



David Aisenstat

Président et
chef de la direction
Keg Restaurants Ltd.
(Colombie-Britannique)



John Bitove

Président-
directeur general
Obelysk Inc.
(Ontario)



Mark Dobbin

Fondateur et
président
Killick Capital Inc.
(Terre-Neuve-et-
Labrador)



Dr. Anil Gupta

Directeur médical
Clinique de cardiologie
Trillium Health Centre
(Ontario)



Vincenzo Guzzo

Président et
chef de la direction
Cinemas Guzzo
(Québec)



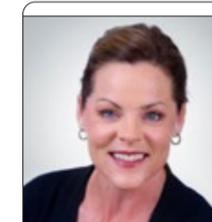
Carol R. Hill

Directrice des
communications
Harvard
Developments Inc.
(Saskatchewan)



Sandi Treliving

Philanthrope
(Colombie-Britannique)



Kimberley Walker

Philanthrope
(Ontario)



Nathan Yeung

Directeur marketing
côté client et stratège,
Find Your Audience
(Colombie-Britannique)

NOS PARTENAIRES ET DONATEURS

Principaux partenaires



Grands donateurs



- Banque Nationale
- CIBC
- Directors Guild of Canada – Ontario
- Donald K. Johnson
- Jack Gallagher Education Fund
- K.M Hunter Charitable Foundation
- Pinewood Toronto Studios
- Peter and Joanne Brown Foundation
- Power Corporation du Canada
- RBC Fondation
- Richardson Foundation
- Sandi et Jim Treliving
- Sanford et Deborah Riley
- Anonyme

Dons majeurs en date du 31 mars 2021. Pour la liste complète des donateurs, visitez lefondsdetails.ca.

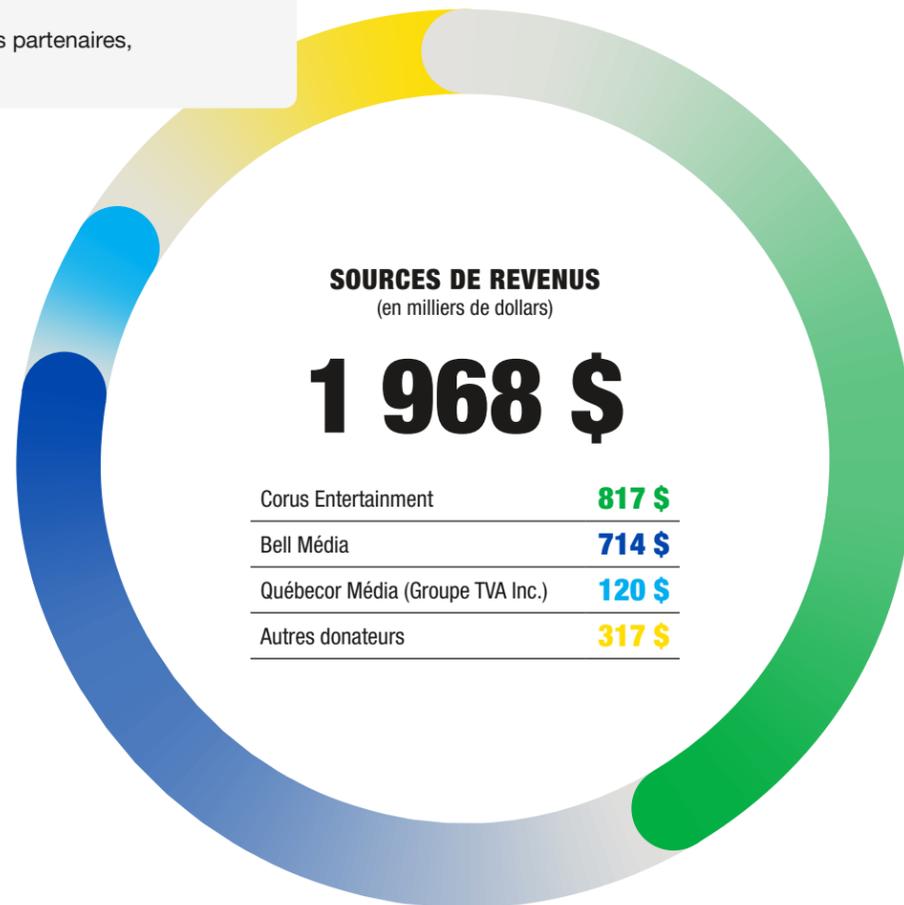
REVUE FINANCIÈRE DU FONDS DES TALENTS

REVENUS

Grâce à la générosité de sa famille grandissante de partenaires et de donateurs, le Fonds des talents a recueilli 1,968 million de dollars :

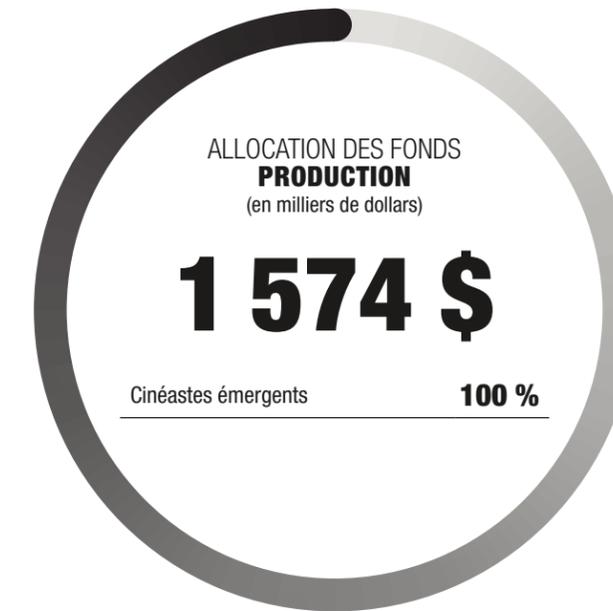
- 714 000 \$ de Bell Média, 817 000 \$ de Corus Entertainment et 120 000 \$ de Québecor Média (Groupe TVA Inc.), conformément aux avantages tangibles du CRTC et aux ententes de financement à long terme conclues avec ces entreprises
- 317 000 \$ de philanthropes et d'entreprises partenaires de l'ensemble du Canada

Pour la liste des donateurs et des partenaires, visitez lefondsdestalents.ca.

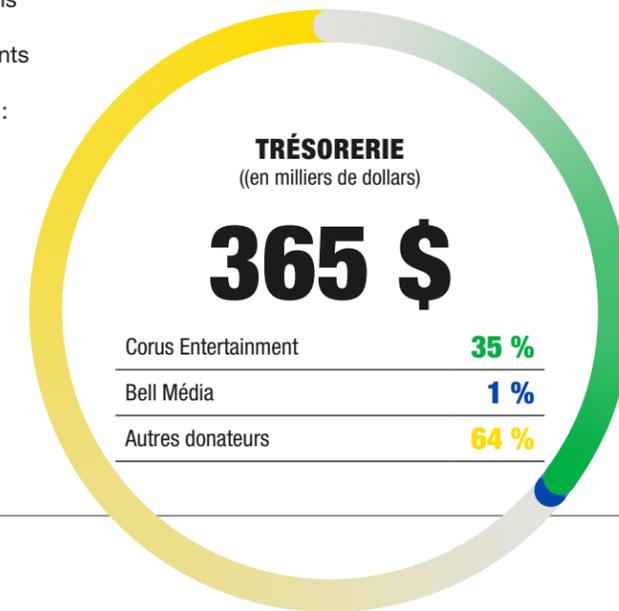


INVESTISSEMENTS

Le Fonds des talents a consacré 1,675 million de dollars au financement de la production et de la promotion des projets. Le Fonds a financé 58 % du programme Talents en vue en 2020-2021, tout en continuant à mettre l'accent sur des activités favorisant la découvrabilité.



Pour répondre à des obligations financières préalablement contractées, le Fonds des talents dispose d'un solde de près de 365 000 \$, réparti comme suit :



GOUVERNANCE

Téléfilm Canada est une Société d'État régie par la *Loi sur Téléfilm Canada* et certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Téléfilm est exclue de l'application de la majorité des articles de la partie X de la LGFP, ce qui assure une indépendance à la Société. Conformément à la *Loi sur Téléfilm Canada*, le président de Téléfilm présente au ministre du Patrimoine canadien un rapport annuel sur les activités et les résultats de l'exercice, les états financiers de la Société, de même que le rapport d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada y afférent. Le rapport annuel est examiné et approuvé par les membres du conseil d'administration de Téléfilm.

130 MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

136 ÉQUIPE DE LEADERSHIP
DE LA HAUTE DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration surveille la gestion des activités et des affaires de Téléfilm dans le but de lui permettre de remplir son mandat de façon optimale. Il est composé de six membres, nommés par le gouverneur en conseil, et du commissaire du gouvernement à la cinématographie nommé aux termes de la *Loi sur le cinéma*. Le gouverneur en conseil choisit le président parmi les membres de la Société et ce dernier occupe son poste à titre amovible. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les membres doivent tenir annuellement un minimum de six réunions du conseil d'administration.

Le conseil exerce son rôle de gérance et a défini ses responsabilités de fiduciaire dans le cadre d'un mandat qui traite, notamment :

- de la stratégie et des communications de la Société;
- de ressources humaines et d'évaluation du rendement;
- de contrôles internes et de questions financières;
- de gouvernance;
- d'environnement, de sécurité et de protection.

Le conseil adopte des pratiques de gouvernance exemplaires permettant de planifier, de structurer et de mener des réunions avec efficacité. Le conseil s'assure que les systèmes et les pratiques de gestion mis en application répondent à ses besoins et lui procurent la confiance requise quant à l'intégrité des informations produites. La directrice générale et cheffe de la direction participe à toutes les réunions et certains cadres de direction sont invités à présenter les dossiers nécessitant une analyse plus approfondie. Compte tenu des perturbations occasionnées par la pandémie de la COVID-19 au cours de la période 2020-2021, l'ensemble des réunions du conseil et de ses comités furent tenues par vidéoconférence. Dans la majorité des cas, une réunion est suivie d'une séance à huis clos afin de permettre aux membres d'échanger hors de la présence des membres de la haute direction.

Au cours de l'exercice 2020-2021, une membre a vu son mandat se terminer et deux nouveaux membres ont été nommés par le gouverneur en conseil.

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES

11

INDÉPENDANCE DU CONSEIL

L'article 5 de la *Loi sur Téléfilm Canada* assure l'indépendance de tous les membres en prévoyant que la charge de membre est incompatible avec le fait de détenir directement ou indirectement, individuellement ou en qualité d'actionnaire ou d'associé, ou à quelque autre titre, un intérêt pécuniaire dans l'industrie audiovisuelle. Cette garantie d'indépendance est jumelée à l'obligation pour tous les membres, établie en vertu du Règlement 1²⁷ de la Société, de divulguer au président tout intérêt privé susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts par rapport à leurs fonctions officielles, et de s'abstenir de voter sur toute résolution qui les placerait dans une situation de conflit d'intérêts. Également, au cours de l'exercice 2020-2021, le conseil a adopté un code de conduite applicable aux membres. Outre les conflits d'intérêts, ce code comporte des dispositions régissant, entre autres, les activités politiques, les commentaires publics, les obligations liées à la confidentialité, ainsi que l'après-mandat. Chaque membre, avant d'assister à sa première réunion et annuellement par la suite, doit attester sa compréhension des dispositions contenues dans ce code. Les membres sont également assujettis notamment aux dispositions de la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Finalement, les membres sont tous indépendants de l'Équipe de leadership de la haute direction.

PRATIQUES EXEMPLAIRES DE TÉLÉFILM EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

INDÉPENDANCE DES MEMBRES	CHARTRE POUR CHACUN DES COMITÉS DU CONSEIL	SÉANCES À HUIS CLOS DU CONSEIL ET DES COMITÉS
SÉPARATION DES RÔLES DE PRÉSIDENT ET DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CHEF DE LA DIRECTION	PRATIQUES CONFORMES À LA DÉONTOLOGIE ET AU CODE DE CONDUITE	TRANSPARENCE ET ACCÈS À L'INFORMATION
INVITATION DE L'AUDITEUR EXTERNE AUX RÉUNIONS DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES, ET PARTICIPATION, AU BESOIN DE L'AUDITEUR INTERNE À CES RÉUNIONS	ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE	CHARTRE DE SERVICES
PROCÉDURE DE PLAINTÉ OFFICIELLE	ORIENTATION ET FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS	ÉVALUATION DU RENDEMENT

27. Le Règlement 1 est le règlement interne de la Société et a pour objet de régir ses délibérations et la conduite de ses activités en général.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION²⁸

MEMBRES EN FONCTION AU 31 MARS 2021²⁹



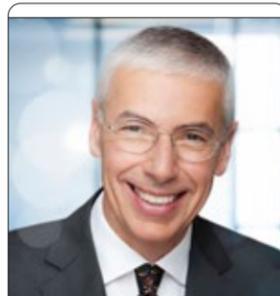
Robert Spickler

Président du conseil d'administration
Montréal, Québec



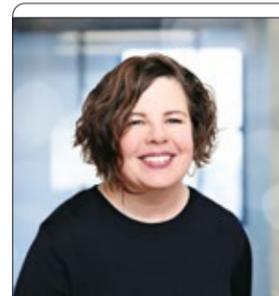
Angèle Beausoleil, Ph.D.

Vice-présidente du conseil d'administration
Toronto, Ontario



Claude Joli-Cœur, LL.L.

Membre d'office
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada
Montréal, Québec



Etoile Stewart

Présidente du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance
Winnipeg, Manitoba



Karen Horcher, FCPA, FCGA, CFA

Présidente du comité d'audit et des finances
Vancouver, Colombie-Britannique



Emmanuelle Létourneau, LL.M., ASC, C.Dir.

Présidente du comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales
Montréal, Québec



Sean Ponnambalam

Membre
Halifax, Nouvelle-Écosse

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les nominations et renouvellements des membres du conseil d'administration relèvent du gouverneur en conseil. À l'exception du commissaire du gouvernement à la cinématographie, tous les membres sont titulaires d'une charge publique à temps partiel. Le mandat de Marie-Linda Lord a pris fin cette année, le 17 juin 2020. Elle a été remplacée en tant que présidente du comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales par Emmanuelle Létourneau le 19 juin 2020. Le 15 juillet 2020, Angèle Beausoleil fut nommée vice-présidente du conseil d'administration.

NOMINATIONS

Au cours de l'exercice, deux nouveaux membres ont été nommés par le gouverneur en conseil : madame Emmanuelle Létourneau le 1^{er} juin 2020, et monsieur Sean Ponnambalam le 11 mars 2021. Au 31 mars 2021, la composition du conseil d'administration ne comportait aucun poste vacant.

LE CONSEIL ET SES COMITÉS

Le conseil d'administration a créé trois comités afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités. Chaque comité possède sa propre charte et se compose d'au moins trois membres. Les comités ont comme objectif d'approfondir les questions nécessitant une expertise particulière. Les comités font des recommandations au conseil sur les sujets qui sont de leur ressort. Les cadres de direction sont invités ponctuellement aux réunions, ce qui assure un alignement sur les objectifs de la Société. Les membres du conseil qui ne font pas partie d'un comité donné ne sont pas tenus de participer aux réunions de ce comité.



28. Des profils plus détaillés sont publiés dans la section [Conseil d'administration](#) du site Web de Téléfilm Canada.

29. Le mandat de Marie-Linda Lord s'est terminé le 17 juin 2020.

COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Présidente

KAREN HORCHER

Membres

- Angèle Beausoleil
- Emmanuelle Létourneau³⁰

NOMBRE DE
RÉUNIONS TENUES

8

Ce comité offre son soutien aux membres du conseil relativement à des questions de nature financière.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- la production de l'information financière;
- la surveillance des contrôles internes;
- la surveillance des auditeurs; et
- la performance du comité.

Les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada sont invités à participer à chacune des réunions. L'auditeur interne est invité à présenter les rapports destinés au comité et peut, sur invitation, assister à la présentation d'autres points à l'ordre du jour. La directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que le vice-président, Finances, sont invités à chacune des réunions. Les cadres présentent les informations et les différentes questions font l'objet de discussions.

Comme à chaque année, le comité a eu l'occasion de revoir les états financiers et les budgets de l'organisation. Plusieurs dossiers importants ont également été traités, notamment la recommandation formulée au conseil d'administration pour la nomination d'un auditeur interne, de même que la revue de certaines couvertures d'assurance. Le comité s'est également penché, avec la collaboration de la direction, sur les conclusions du rapport d'audit interne portant sur le processus de financement du Programme de production.

COMITÉ DES CANDIDATURES, D'ÉVALUATION ET DE LA GOUVERNANCE

Présidente

ETOILE STEWART

Membres

- Robert Spickler³¹
- Angèle Beausoleil

NOMBRE DE
RÉUNIONS TENUES

5

Le soutien offert par ce comité aux membres du conseil porte principalement sur la gestion des ressources humaines et la gouvernance.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- les pratiques générales en matière de ressources humaines;
- la composition et l'évaluation du conseil d'administration et l'évaluation de la directrice générale et cheffe de la direction;
- les questions de gouvernance; et
- la performance du comité.

En outre, le comité examine, au besoin, des sujets d'intérêt tels que l'évaluation de la performance, la politique de rémunération et la politique sur les programmes de bonification.

Cette année, plusieurs dossiers d'importance ont été examinés par le comité dont le télétravail, la structure des postes, ainsi que la diversité et l'inclusion. Le comité a également recommandé au conseil d'administration l'adoption d'un code de conduite, d'une politique d'orientation et de formation continue pour les membres, et enfin, d'une directive sur la divulgation proactive.

COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

Présidente

EMMANUELLE LÉTOURNEAU³²

Membres

- Etoile Stewart
- Karen Horcher

NOMBRE DE
RÉUNIONS TENUES

5

Les responsabilités de ce comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- les questions en matière de communications;
- les questions relatives aux affaires publiques de Téléfilm;
- les relations gouvernementales;
- le rapport annuel; et
- la performance du comité.

En outre, le comité détient une responsabilité conjointe avec le conseil d'administration pour le rapport annuel.

Plusieurs dossiers ont été examinés cette année, dont le déploiement du plan de communication, ce qui comprend la cartographie des parties prenantes, les affaires gouvernementales, la tenue de l'assemblée publique annuelle, la préparation du rapport annuel, ainsi que les nouveaux mandats confiés à l'organisation par le ministère du Patrimoine canadien.

30. Emmanuelle Létourneau a été nommée membre du comité d'audit et des finances le 19 juin 2020, remplaçant Marie-Linda Lord dont le mandat a pris fin le 17 juin 2020.

31. Aux termes du Règlement 1 de la Société, Robert Spickler est membre d'office du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance.
32. Emmanuelle Létourneau a été nommée présidente du comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales le 19 juin 2020, remplaçant Marie-Linda Lord dont le mandat a pris fin le 17 juin 2020.

RÉMUNÉRATION ET PRÉSENCES AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

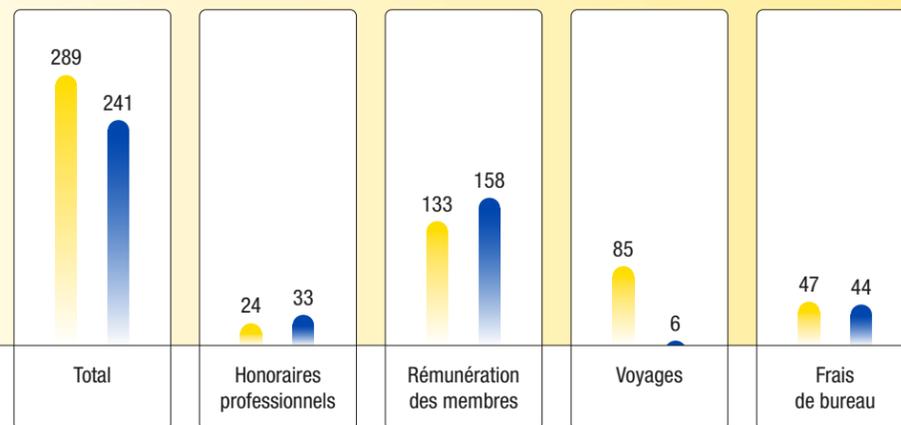
La Société verse au président du conseil des honoraires annuels dont le montant est établi par le gouverneur en conseil. Depuis l'adoption du Règlement 1, le 16 novembre 2018, les membres³³ ont droit à une rémunération journalière fixe pour chaque journée de réunion à laquelle ils sont présents.

- Rétribution annuelle du président : entre 7 100 \$ et 8 400 \$.
- Indemnité journalière : rémunération fixe en conformité avec le Règlement 1.

Le graphique suivant présente les dépenses encourues par le conseil et ses comités. Les dépenses de voyage ont diminué en raison des restrictions imposées par la COVID-19.

DÉPENSES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (en milliers de dollars)

- 2019-2020
- 2020-2021



	CONSEIL D'ADMINISTRATION 7 membres 11 réunions	COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES 3 membres 8 réunions	COMITÉ DES CANDIDATURES, D'ÉVALUATION ET DE LA GOUVERNANCE 3 membres 5 réunions	COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES 3 membres 5 réunions
Robert Spickler	11	8	5	5
Claude Joli-Coeur	11	0	0	0
Marie-Linda Lord	3	1	1	1
Etoile Stewart	11	8	5	5
Angèle Beausoleil	11	8	5	3
Karen Horcher	11	8	5	5
Emmanuelle Létourneau ³⁴	8	7	4	4
Sean Ponnambalam ³⁵	1	1	1	1

33. À titre de dirigeant au sein de l'administration publique fédérale et membre d'office du conseil d'administration, le commissaire du gouvernement à la cinématographie n'a pas droit à une rémunération.

34. Emmanuelle Létourneau a été nommée membre du conseil d'administration le 1^{er} juin 2020.

35. Sean Ponnambalam a été nommé membre du conseil d'administration le 11 mars 2021.

ÉQUIPE DE LEADERSHIP DE LA HAUTE DIRECTION

L'ÉQUIPE DE LEADERSHIP DE LA HAUTE DIRECTION (ÉLHD) DEMEURE LE FORUM PRIVILÉGIÉ POUR DISCUTER DES QUESTIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE, DE PLANIFICATION ET D'ORGANISATION. TOUTES LES POLITIQUES ET LES ORIENTATIONS DE LA SOCIÉTÉ FONT L'OBJET DE DISCUSSIONS AU SEIN DE L'ÉLHD.

L'ÉLHD est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que des vice-présidents responsables de l'ensemble des fonctions de la Société. La directrice générale et cheffe de la direction préside les réunions de l'ÉLHD. Les décisions de l'ÉLHD sont prises par la directrice générale et cheffe de la direction après consultation avec les autres membres.

SOUS-COMITÉS

La Société dispose également de sous-comités responsables d'approfondir des sujets spécifiques comportant divers degrés de complexité. Les procès-verbaux des sous-comités sont distribués aux réunions de l'Équipe de leadership de la haute direction, ce qui permet une communication optimale de l'information. Les sous-comités disposent d'un pouvoir décisionnel afin de procéder au règlement des questions opérationnelles.

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES PAR L'ÉQUIPE DE LEADERSHIP DE LA HAUTE DIRECTION

106

ÉQUIPE DE LEADERSHIP DE LA HAUTE DIRECTION

COMITÉ OPÉRATIONNEL

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

COMITÉ DE GESTION DE RISQUES

COMITÉ D'APPEL

COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

COMITÉ OPÉRATIONNEL

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES

33

Le comité opérationnel se compose du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; du vice-président, Finances; ainsi que d'au moins un autre membre de l'Équipe de leadership de la haute direction désigné par la directrice générale et cheffe de la direction. Les deux membres permanents sont nommés jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction, et tout autre membre est nommé pour un terme de six mois. Les termes sont renouvelables. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité est responsable de la prise de décision concernant l'application des divers principes directeurs de Téléfilm Canada, ainsi que toute question, interprétation ou situation particulière concernant les opérations et l'administration de Téléfilm Canada ou qui déroge aux pratiques habituelles.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES

4

Le comité des ressources humaines se compose de la vice-présidente, Talents et culture; du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; ainsi que de deux membres de l'Équipe de leadership de la haute direction désignés par la directrice générale et cheffe de la direction. Les deux membres permanents sont nommés jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction, et les autres membres sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité soutient Téléfilm Canada dans l'application et l'interprétation de ses politiques RH, de même que dans la détermination des exceptions relatives à celles-ci et pour répondre à toute situation qui déroge aux pratiques habituelles en cette matière.

COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

NOMBRE DE
RÉUNIONS TENUES

4

Le comité de gestion de risques se compose de tous les membres de l'Équipe de leadership de la haute direction et est responsable de la stratégie générale de gestion de risques de la Société.

La charte du comité précise les responsabilités des membres qui incluent, entre autres :

- l'identification et la catégorisation des risques;
- l'évaluation de leurs incidences; et
- l'identification des mesures d'atténuation jugées appropriées.

Le comité est en outre responsable de la mise en œuvre du processus de gestion de risques. Au mois de mars 2021, le Conseil d'administration a approuvé le projet pilote pour la modernisation de la gestion des risques. Cette modernisation comprend la consolidation et l'optimisation du processus, ainsi qu'une attention accrue sur le suivi régulier des risques. La mise en œuvre de ce projet est effectuée en collaboration avec les auditeurs internes et le chef de la gestion des projets.

COMITÉ D'APPEL

NOMBRE DE
RÉUNIONS TENUES

0

Le comité d'appel est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, et de deux membres de l'Équipe de leadership de la haute direction qui sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités et le fonctionnement du comité sont précisés dans une charte.

Le comité examine notamment les appels interjetés :

- par les clients, pour toute décision les concernant; et
- par les employés, relativement à une décision du comité des ressources humaines.

Un membre du comité qui est impliqué dans une situation faisant l'objet d'un appel doit s'abstenir de participer aux délibérations concernant ladite situation.

COMITÉ DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

NOMBRE DE
RÉUNIONS TENUES

2

Le comité de sécurité de l'information est composé du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; du vice-président, Finances; du vice-président, Technologies de l'information; ainsi que de la vice-présidente, Talents et culture.

Aux termes de sa charte, le comité peut prendre des décisions sur les questions liées à l'application et à l'interprétation de la politique de Téléfilm Canada sur la sécurité de l'information, à l'exception des questions concernant des renseignements personnels.

COMITÉ D'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

NOMBRE DE
RÉUNIONS TENUES

18

Ce comité temporaire, établi en mars 2020, a assisté la directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm Canada à concevoir et à mettre en œuvre un plan d'intervention pour aider l'industrie audiovisuelle à composer avec les conséquences de la pandémie de la COVID-19, ainsi que dans la formulation de recommandations au gouvernement fédéral aux fins d'un plan d'action pouvant le mieux atténuer les répercussions de cette pandémie sur l'industrie audiovisuelle. Ce comité a cessé ses activités à la suite des premières mesures mises sur pied pour soutenir directement les industries audiovisuelles du pays annoncées au début mai 2020 par le ministre du Patrimoine canadien, et la mise en place par Téléfilm de programmes pour l'octroi de la partie du Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport du gouvernement du Canada dont Téléfilm est responsable.

Le comité était composé du vice-président, Gestion du portefeuille culturel; du directeur national, Administrateur des programmes du FMC; de la vice-présidente, Affaires publiques et gouvernementales; de la vice-présidente, Promotion et communications; du vice-président, Finances; du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; de la directrice nationale, Relations d'affaires; ainsi que d'un représentant du service de Financement des projets.

La charte du comité précisait les responsabilités des membres qui incluaient, entre autres :

- examiner des mesures pouvant être prises à la fin de l'exercice pour créer la réserve la plus élevée possible au soutien de mesures d'atténuation;
- repenser les affectations des programmes pour le budget de fonctionnement de l'exercice 2020-2021;
- demander au gouvernement fédéral un fonds de secours pour les projets et les demandeurs de Téléfilm/du FMC;
- informer le gouvernement fédéral des répercussions de la pandémie sur l'écosystème audiovisuel afin de permettre au gouvernement d'évaluer comment il pourrait offrir une aide financière; et
- collaborer avec les partenaires de l'industrie pour déterminer les besoins de l'industrie et la meilleure façon de les combler.

RÉMUNÉRATION

Tous les membres de l'Équipe de leadership de la haute direction travaillent à plein temps pour la Société. La rémunération de la directrice générale et cheffe de la direction est établie par le Conseil privé du Canada. L'échelle salariale des autres postes de l'ÉLHD varie de 123 339 \$ à 224 148 \$ et le salaire moyen s'établit à 170 628 \$.

GESTION DE CRISE

L'éclosion d'une pandémie en lien avec la maladie de la COVID-19 (coronavirus) à la toute fin de l'exercice précédent avait vu Téléfilm mettre rapidement en action son Plan de continuité des affaires, notamment l'activation d'un comité de crise. Ce comité, chapeauté par l'Équipe de leadership de la haute direction et composé de représentants des secteurs névralgiques de l'organisation, s'est réuni à trois reprises en avril 2020 pour faire le suivi des mesures à mettre en place afin d'assurer la santé et la sécurité des employés de Téléfilm et de ses partenaires, la continuité des activités essentielles, ainsi que pour élaborer des stratégies appropriées à chacune des activités et niveaux de risque. La directrice générale et cheffe de la direction a assisté à l'une de ces réunions.

Compte tenu de l'impact majeur qu'aurait leur interruption (même brève) pour le fonctionnement de la Société, ses clients et ses partenaires, les activités suivantes ont été considérées essentielles :

- la gestion des programmes de financement;
- la paie (création, vérification et approbation);
- la tenue comptable;
- le budget; et
- la reddition de comptes.

Au cours de l'exercice, les bureaux de Téléfilm sont demeurés fermés. Conformément aux mesures exceptionnelles mises en œuvre par les responsables de la santé publique, les employés ont poursuivi le télétravail. La totalité des réunions, tant au niveau du personnel et de la direction que du conseil d'administration de la Société, furent tenues en mode virtuel.

AUDIT

Les états financiers de la Société font l'objet d'un audit annuel réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada. De plus, la LGFP exige du vérificateur général qu'il procède à un examen spécial au moins une fois tous les 10 ans, et cet examen a eu lieu au cours de l'exercice 2019-2020. La LGFP oblige également Téléfilm à effectuer des travaux d'audit interne. La Société confie cette tâche à une firme externe dont les rapports sont présentés au comité d'audit et des finances. Cette année, un nouvel auditeur interne a été nommé par le conseil d'administration. Certaines activités liées au mandat d'audit ont débuté avant la fin de l'année, notamment :

- l'élaboration d'un plan de transition; et
- l'élaboration d'un plan d'audit fondé sur le risque.

ÉVALUATION DU RENDEMENT

L'évaluation du rendement est un processus essentiel qui permet d'identifier les bonnes performances tout en favorisant une culture d'amélioration continue. À cet effet, les membres du conseil d'administration, la directrice générale et cheffe de la direction et l'ensemble du personnel ont fait l'objet d'une évaluation annuelle.

- L'évaluation du conseil d'administration et de ses comités est régie par une politique d'évaluation de la performance propre au conseil. Ce processus d'évaluation porte, entre autres, sur la composition du conseil, les connaissances des membres, les responsabilités et le fonctionnement du conseil. À cette évaluation s'ajoute un examen spécifique de chaque comité.

- L'évaluation du rendement de la directrice générale et cheffe de la direction – qui est effectuée d'abord par le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance et sujette ensuite à l'approbation du conseil d'administration – est régie par les lignes directrices du [Programme de gestion du rendement pour les premiers dirigeants des sociétés d'État](#). Les critères d'évaluation portent sur l'appréciation des résultats à divers chapitres comprenant, notamment, les politiques et les programmes, la gestion, les relations avec les parties prenantes, le leadership ainsi que les résultats de la Société.

- Le rendement de l'Équipe de leadership de la haute direction et de chacun des sous-comités est évalué par les membres de l'ÉLHD ainsi que par la directrice générale et cheffe de la direction.

- Finalement, la Politique sur la gestion de la performance de la Société prévoit que le rendement de chaque employé est évalué deux fois par année. Ce processus d'évaluation porte notamment sur l'atteinte des objectifs établis pour l'exercice, ainsi que les objectifs d'apprentissage. Cependant, compte tenu des perturbations occasionnées par la pandémie de la COVID-19, l'évaluation finale de la performance des employés pour l'exercice 2019-2020 a eu lieu à l'automne 2020, conjointement avec l'évaluation de mi-année pour 2020-2021, et l'évaluation de fin d'année se déroulera tel qu'établi par le processus sur la gestion de la performance.

ORIENTATION ET FORMATION

La formation constitue un outil essentiel au maintien des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et permet aux membres du conseil d'exercer leurs fonctions de façon optimale. Cette année, les membres se sont dotés d'une politique formelle d'orientation et de formation continue. Aux termes de cette politique, les membres ont la responsabilité, dans le cadre de leurs fonctions, de maintenir à jour leurs connaissances afin d'être en mesure de remplir leur mandat efficacement et de contribuer au succès de la Société. À cet effet, les membres ont la possibilité d'assister à des séminaires et à des cours, et peuvent également participer à des sessions de formation tenant compte des exigences de leurs fonctions et d'une évaluation de leurs besoins. La Société s'attend aussi au développement des compétences de ses employés et met en place des plans d'apprentissage permettant de soutenir la réalisation du plan stratégique.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

L'éthique et l'intégrité sont des valeurs importantes à Téléfilm Canada et, en ce sens, la Société s'efforce de promulguer des pratiques éthiques exemplaires année après année. Le Code de conduite de Téléfilm Canada, lequel intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public du Conseil du Trésor, le Code de valeurs de Téléfilm Canada ainsi que la Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat, lie l'ensemble des employés de la Société. Le respect du Code de conduite de Téléfilm Canada est d'ailleurs une condition d'emploi pour tous les employés, et ce, peu importe le poste qu'ils occupent. Ce Code est offert sur demande au grand public.

Chaque année, l'ensemble des employés doit obligatoirement suivre une formation relativement aux obligations en matière d'éthique, de sécurité de l'information, de transparence, de protection de la vie privée et de prévention des conflits d'intérêts. Cette formation est suivie d'une évaluation de leurs connaissances afin de s'assurer que tous comprennent leurs obligations.

Par ailleurs, les employés sont également tenus de signer annuellement une déclaration indiquant qu'ils respectent les politiques et directives internes de la Société, notamment en matière de comportement éthique et de conflits d'intérêts. Enfin, les personnes nommées par décret, soit le président, les membres du conseil d'administration, ainsi que la directrice générale et cheffe de la direction, sont assujetties à la *Loi sur les conflits d'intérêts*.

PLAINTES OFFICIELLES

La Société dispose d'une procédure de plainte officielle pour ses clients en complément des dispositions prévues dans la Charte de services de Téléfilm Canada. Au cours de l'exercice 2020-2021, 43 plaintes, communiquées en vertu de cette procédure ou autrement, furent traitées par notre organisation. Ces plaintes de nature opérationnelle visaient soit d'autres clients ou des décisions et pratiques de Téléfilm. Par ailleurs, conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, les employés de Téléfilm ainsi que les membres du public peuvent faire une divulgation en suivant la procédure décrite sur le site Web du *Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada* s'ils croient qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être. À cet égard, aucune plainte ni divulgation d'acte répréhensible ne fut déposée au cours de l'exercice.

COMMUNICATION

Liaison avec le gouvernement du Canada

La Société dispose d'une structure qui favorise une liaison stratégique efficace autant avec le ministère du Patrimoine canadien qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux. À cet effet, le secteur des Affaires publiques et gouvernementales agit à titre d'interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives aux politiques gouvernementales.

Assemblée publique annuelle

Conformément à la LGFP, la Société a tenu par vidéoconférence en janvier 2021 son assemblée publique annuelle et présenté les réalisations de l'exercice 2019-2020. Le public, les membres de l'industrie et les médias ont notamment eu la possibilité d'interagir avec Robert Spickler, président du conseil d'administration, et Christa Dickenson, directrice générale et cheffe de la direction. Les détails de nos réalisations figurent sur notre [site Web](#) et notre [rapport annuel complet](#) peut aussi y être consulté.

TRANSPARENCE ET ACCÈS À L'INFORMATION

À Téléfilm Canada, nous croyons que la transparence et l'accès à l'information sont les piliers de la confiance du public à l'égard de notre institution. Dans cette optique, nous nous assurons que tous les employés et les consultants travaillant pour notre institution sont sensibilisés à l'importance du droit d'accès à l'information du public ainsi qu'aux obligations découlant de la *Loi sur l'accès à l'information*.



14 JOURS, 12 NUITS

Réalisé par **JEAN-PHILIPPE DUVAL**, *14 jours, 12 nuits* a été choisi pour **REPRÉSENTER LE CANADA** dans la course au **MEILLEUR FILM INTERNATIONAL À LA 93^e CÉRÉMONIE DES OSCARS**. Le film, créé d'après une idée originale et un scénario de **MARIE VIEN**, a été produit par **ANTONELLO COZZOLINO**.

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

147	RAPPORT DE LA DIRECTION
148	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
152	ÉTAT DES RÉSULTATS
153	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
154	ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
155	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
156	NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
170	ANNEXES A ET B

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de Téléfilm Canada (ci-après la « Société ») sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales méthodes comptables sont énoncées à la note 2 aux états financiers. Lorsque cela est approprié, les états financiers comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçues pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de la Société et que l'exploitation est menée efficacement. Les systèmes de contrôle interne sont soumis à l'examen périodique des auditeurs internes de la Société. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi, aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur Téléfilm Canada*, aux règlements administratifs et aux politiques de la Société.

Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière comme précisé ci-dessus. Le conseil assume cette charge par l'entremise du comité d'audit et des finances qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le comité revoit les états financiers trimestriels, ainsi que les états financiers annuels et tous les rapports s'y rattachant et peut faire des recommandations au conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes. Également, le comité se réunit périodiquement avec les auditeurs internes et externes et avec la direction pour examiner l'étendue de leurs audits et pour évaluer leurs comptes rendus.

L'auditeur externe, la vérificatrice générale du Canada, effectue un audit indépendant des états financiers et présente son rapport à la Société et au ministre du Patrimoine canadien.

Montréal, Canada

18 juin 2021



Christa Dickenson
Directrice générale et Cheffe de la direction



Patrick Bédard, CPA, CA, MBA
Vice-président, Finances



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Téléfilm Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Téléfilm Canada au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Téléfilm Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Téléfilm Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Téléfilm Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Téléfilm Canada;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Téléfilm Canada à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur Téléfilm Canada* ainsi que les règlements administratifs de Téléfilm Canada.

À notre avis, les opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de Téléfilm Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Téléfilm Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 18 juin 2021

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars

En milliers de dollars canadiens	Annexes et notes	2021 Budget	2021	2020
Dépenses de soutien				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Programmes de production		60 380	36 761	64 351
Programme de développement		6 881	11 471	6 700
Programme Talents en vue		3 000	2 727	3 820
Programme pour le long métrage documentaire		2 100	2 350	1 080
Contribution au Fonds culturel Eurimages du Conseil de l'Europe		1 700	1 614	1 648
Bureaux de l'écran		200	475	90
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités		350	331	549
Programme Innovation – Production		–	–	100
		74 611	55 729	78 338
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Programme de promotion et activités promotionnelles nationales et internationales		13 300	11 785	13 956
Programme d'aide à la mise en marché		8 090	6 909	7 758
Programme d'aide à la diffusion en salle		500	1 189	423
Programme d'aide à la participation aux festivals et événements internationaux		900	464	737
Programme d'aide à l'exportation		800	48	787
Programme Innovation – Promotion		–	–	189
		23 590	20 395	23 850
Fonds de soutien d'urgence COVID-19				
Fonds d'indemnisation à court terme	8	–	29 654	–
		–	279	–
		98 201	106 057	102 188
Frais de fonctionnement et d'administration	A	27 320	26 668	26 044
Coût de l'exploitation		125 521	132 725	128 232
Revenus				
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	B	10 137	9 644	9 619
Revenus d'investissements et récupérations		10 000	7 975	9 392
Fonds des talents	3	2 251	1 851	2 291
Contributions aux activités de soutien promotionnel		725	52	1 341
Intérêts et autres revenus		75	39	54
		23 188	19 561	22 697
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		102 333	113 164	105 535
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire		101 879	132 308	109 379
Surplus (déficit) de l'exercice		(454)	19 144	3 844
Excédent accumulé au début de l'exercice		17 655	17 655	13 811
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		17 201	36 799	17 655

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

En milliers de dollars canadiens	Notes	2021	2020
Actifs financiers			
Montant à recevoir du Trésor			
		67 986	56 974
Trésorerie – Fonds des talents	3	365	896
Débiteurs	4	2 608	2 744
À recevoir du Fonds des médias du Canada	5	671	2 792
		71 630	63 406
Passifs			
Créditeurs et charges à payer			
		2 980	3 022
Revenus reportés – Fonds des talents	3	117	–
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	6	37 230	47 817
Passif au titre des avantages sociaux futurs	7	778	767
		41 105	51 606
Actifs financiers nets		30 525	11 800
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles			
	9	5 325	5 352
Charges payées d'avance		949	503
		6 274	5 855
Excédent accumulé		36 799	17 655

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



Robert Spickler
Président

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2021 Budget	2021	2020
Surplus (déficit) de l'exercice	(454)	19 144	3 844
Opérations liées aux immobilisations corporelles			
Amortissement	845	854	828
Acquisitions	(250)	(827)	(201)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	–	–	46
Autres opérations			
Acquisitions des charges payées d'avance	(1 100)	(949)	(503)
Utilisation des charges payées d'avance	1 100	503	1 154
Augmentation des actifs financiers nets	141	18 725	5 168
Actifs financiers nets au début de l'exercice	11 800	11 800	6 632
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	11 941	30 525	11 800

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	19 144	3 844
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif au titre des avantages sociaux futurs	11	(26)
Amortissement des immobilisations corporelles	854	828
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	–	46
	20 009	4 692
Variations des éléments financiers hors caisse :		
Diminution des débiteurs	136	996
Diminution du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	2 121	236
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	(34)	357
Augmentation des revenus reportés – Fonds des talents	117	–
Diminution des obligations relatives aux programmes d'aide financière	(10 587)	(6 065)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(446)	651
	11 316	867
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(835)	(316)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et trésorerie – Fonds des talents	10 481	551
Montant à recevoir du Trésor et trésorerie – Fonds des talents au début de l'exercice	57 870	57 319
Montant à recevoir du Trésor et trésorerie – Fonds des talents à la fin de l'exercice	68 351	57 870
Information supplémentaire présentée dans les activités de fonctionnement		
Intérêts reçus	39	45
Variance des créditeurs et charges à payer des projets en capital	8	115

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2021

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

1 STATUT ET ACTIVITÉS

La Société a été constituée en 1967 par la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada. La Société peut également agir dans le cadre d'accords conclus avec le ministère du Patrimoine canadien pour la prestation de services ou la gestion de programmes concernant les industries audiovisuelles ou de l'enregistrement sonore.

La Société est une société d'État assujettie, *inter alia*, à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi. La Société est également assujettie à certaines dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »). Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

A. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers selon les NCCSP exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants présentés comme actifs et passifs à la date des états financiers et les montants présentés comme dépenses et revenus pendant la période de déclaration. La provision pour créances irrécouvrables, la durée de vie des immobilisations corporelles et le passif au titre des avantages sociaux futurs sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont utilisées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations de façon significative.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

B. DÉPENSES DE SOUTIEN

Les dépenses de soutien représentent l'ensemble de l'aide financière offerte par la Société pour le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne et le soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger. Ces dépenses sont effectuées principalement par l'intermédiaire d'investissements, d'avances à remboursement conditionnel, de subventions et de contributions. L'aide financière accordée est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense de soutien dans l'exercice au cours duquel la dépense est autorisée et lorsque le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière, les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser.

Les investissements effectués dans les productions confèrent à la Société des droits d'auteurs et les avances sont effectuées au moyen de l'octroi de contrats d'aide aux développements de projets, d'aide à la production et d'aide à la distribution et à la mise en marché. Certaines avances sont convertibles en investissements en lieu et place du remboursement. Lorsque cela se produit, l'avance est convertie en investissement aux dépenses de soutien.

Le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 est une aide financière sous forme de contribution offerte dans le contexte relatif à la pandémie de COVID-19 pour soutenir le secteur audiovisuel canadien.

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) est une mesure temporaire qui vise à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle. La Société est responsable d'administrer le FICT et d'effectuer les paiements. Afin de bénéficier de l'indemnisation offerte en vertu du FICT, les producteurs admissibles doivent déposer une demande de préadmissibilité au FICT et conclure une entente de préadmissibilité avec la Société avant l'apparition de tout cas d'infection à la COVID-19 au sein de l'équipe de tournage. Certains critères d'admissibilité doivent être respectés au moment de la demande d'indemnisation et le FICT ne couvre que les coûts admissibles. De ce fait, il est possible que le FICT n'indemnise pas une production si les critères d'admissibilité ne sont pas respectés ou que les coûts ne sont pas admissibles. L'aide financière accordée sous forme de contribution est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense du FICT dans l'exercice au cours duquel le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière, les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser.

C. REVENUS

i. Revenus d'investissements et récupérations

Les revenus d'investissements et les récupérations des avances effectuées en production correspondent au pourcentage des revenus de production stipulé aux ententes et contractuellement dû à la Société. Les récupérations proviennent également du remboursement des autres avances à remboursement conditionnel consenties dont les conditions contractuelles ont été respectées. Ces montants sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les pertes sur créances irrécouvrables sont comptabilisées à titre de dépenses de soutien.

ii. Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion correspondent au remboursement des coûts relatifs à l'administration et à l'exécution des programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC). Les honoraires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

iii. Contributions aux activités de soutien promotionnel

Les contributions aux événements de promotion sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

iv. Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Exercice clos le 31 mars 2021

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

D. FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

La Société obtient son financement par l'intermédiaire d'un crédit parlementaire. Ce financement ne comporte aucune stipulation grevant son utilisation, à l'exception des Fonds de soutien d'urgence COVID-19 et du Fonds d'indemnisation à court terme. Il est comptabilisé à titre de financement gouvernemental aux résultats jusqu'à concurrence du montant autorisé lorsque les conditions d'admissibilité sont satisfaites.

E. FONDS DES TALENTS

Le Fonds des talents (le « Fonds ») a été créé en mars 2012 et ses opérations font partie intégrante des activités de la Société. Le Fonds vise notamment à soutenir les œuvres canadiennes et à effectuer la promotion des talents canadiens par l'entremise des programmes de la Société. Le Fonds recueille ses revenus d'individus et d'entreprises. Ces revenus sont déposés dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds des talents à l'état de la situation financière. Les revenus peuvent être ou non grevés d'affectations d'origine externe eu égard à la langue, au genre et au programme. Les revenus qui ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés alors que ceux grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites. Les revenus affectés par une origine externe non utilisés sont présentés à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les revenus d'investissements et de récupérations issus des projets financés par le Fonds sont mis à la disposition de la Société pour financer l'ensemble des dépenses de soutien.

F. MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR

Le Montant à recevoir du Trésor comprend le résultat de l'ensemble des opérations bancaires de la Société traitées par le Receveur général du Canada.

G. TRÉSORERIE – FONDS DES TALENTS

La Trésorerie – Fonds des talents se compose du solde de trésorerie issu de la collecte des revenus. Cette trésorerie sert au financement des projets et activités soutenues par le Fonds.

H. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti à l'état de la situation financière. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures. À la fin de chaque exercice, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou des groupes d'actifs financiers. La Société effectue une analyse individuelle des actifs financiers pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables. Les facteurs pris en considération pour déterminer la dépréciation sont l'âge de la créance, l'historique de paiement et le respect de l'entente de remboursement en cours, le cas échéant. Si de telles indications existent, la valeur comptable de l'instrument financier est réduite ainsi que la provision afférente à ce dernier pour tenir compte de cette moins-value.

La Société détient les actifs financiers suivants dont certains sont inscrits nets des provisions pour créances irrécouvrables :

- Trésorerie – Fonds des talents;
- Débiteurs, autre que les taxes à récupérer;
- Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

Les passifs financiers sont constitués de :

- Crédeurs et charges à payer;
- Obligations relatives aux programmes d'aide financière.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

I. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i. Régime de retraite

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique, un régime de pension à prestations déterminées contributives, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Ce régime de retraite offre des prestations basées sur le nombre d'années de service, sur une période maximale de 35 ans et au taux de 2% par année de service ouvrant droit à pension multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation. Les cotisations versées à titre d'employeur sont établies en fonction du Régime de retraite de la fonction publique et représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont constatées dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii. Indemnités de départ

Les employés admissibles avaient droit à des indemnités de départ tel que le prévoient leurs conditions d'emploi et le coût de ces indemnités était constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles étaient gagnées. L'obligation au titre des indemnités de départ était calculée selon les meilleures estimations et hypothèses de la direction, quant à l'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service et de la probabilité de départ pour raison de démission ou de retraite. Conformément à la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor, la Société a pris la décision en septembre 2013 de mettre fin à ces indemnités. Ainsi, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler en date du 31 mars 2014 et ont été versées à la plupart des employés. L'obligation est ajustée en fin d'exercice pour refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite.

iii. Congés de maladie

Les employés ont droit à des jours de congés de maladie tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les jours de congés de maladie non utilisés s'accumulent mais ne sont pas monnayables. Le coût de ces journées est constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. L'obligation est calculée à une valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, d'évolution des salaires, de l'âge des employés, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite et du taux d'actualisation. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

iv. Congés parentaux

Les employés ont droit à des congés parentaux tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. La Société offre aux employés des prestations additionnelles à celles offertes par l'assurance-emploi jusqu'à un pourcentage déterminé du salaire brut de l'employé. La Société constate un passif pour la durée entière du congé parental au moment où l'employé présente une demande et signe l'entente en vertu des conditions d'emploi établies.

Exercice clos le 31 mars 2021

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**J. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie utile respective selon les taux ou périodes suivants :

Actifs	Taux/période
Améliorations locatives	Durée des baux
Équipements technologiques	Entre 20 % et 25 %
Mobilier	10 %
Logiciels	Entre 10 % et 25 %

Les éléments d'actif liés aux travaux en cours ne font pas l'objet d'un amortissement. Lorsque les travaux en cours sont achevés, les sommes relatives aux actifs sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles et sont amorties conformément à la politique de la Société.

K. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence. La Société ne comptabilise pas le coût estimatif des services fournis gratuitement par une entité sous contrôle commun.

L. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

En août 2018, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Cette nouvelle norme définit et établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. La Société n'anticipe pas que l'adoption de cette norme ait des incidences importantes sur ses états financiers.

3

FONDS DES TALENTS

Les tableaux suivants présentent les transactions inhérentes au Fonds des talents :

	Autres donateurs	Bell Média	Corus Entertainment	Groupe TVA Inc.	Total 2021	Total 2020
REVENUS						
Dons	317	–	–	–	317	530
Contributions encaissées	–	714	817	120	1 651	1 761
Revenus reportés	–	–	(117)	–	(117)	–
	317	714	700	120	1 851	2 291
DÉPENSES DE SOUTIEN						
Programme Talents en vue	135	714	605	120	1 574	2 081
Programme de promotion et activités promotionnelles nationales et internationales	6	–	95	–	101	245
	141	714	700	120	1 675	2 326
Excédent (déficit) de l'exercice	176	–	–	–	176	(35)
Excédent accumulé au début de l'exercice	18	–	–	–	18	53
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	194	–	–	–	194	18

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021, la Société a assumé pour 388 000 \$ de dépenses inhérentes au démarchage et à la promotion du Fonds (473 600 \$ pour l'exercice précédent). Les contributions de Bell Média, Corus Entertainment et Groupe TVA Inc. sont grevées d'affectations d'origine externe.

	Autres donateurs	Bell Média	Corus Entertainment	Groupe TVA Inc.	Total 2021	Total 2020
REVENUS REPORTÉS						
Solde au début de l'exercice	–	–	–	–	–	–
Contributions encaissées	–	714	817	120	1 651	1 761
Engagements contractuels comptabilisés aux revenus	–	(714)	(700)	(120)	(1 534)	(1 761)
Solde à la fin de l'exercice	–	–	117	–	117	–
TRÉSORERIE – FONDS DES TALENTS						
Solde au début de l'exercice	320	398	178	–	896	732
Encaissements	317	714	817	120	1 968	2 474
Paiements contractuels relatifs aux programmes d'aide financière	(404)	(1 109)	(866)	(120)	(2 499)	(2 310)
Solde à la fin de l'exercice	233	3	129	–	365	896

Au 31 mars 2021, le Fonds des talents s'est contractuellement engagé à verser des sommes de 47 325 \$ (878 400 \$ pour l'exercice précédent) et a un montant à recevoir du Trésor de 6 000 \$ (aucun montant pour l'exercice précédent).

Exercice clos le 31 mars 2021

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

4 DÉBITEURS

	31 mars 2021	31 mars 2020
Débiteurs liés aux revenus d'investissements et récupérations	685	663
Taxes à récupérer	1 483	1 296
Autres débiteurs	440	785
	2 608	2 744

5 À RECEVOIR DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

La Société administre les programmes de financement du Fonds des médias du Canada et, à ce titre, lui charge des honoraires de gestion. De plus, dans le cadre de leur mandat respectif, les deux organisations réalisent certaines activités promotionnelles en collaboration.

	31 mars 2021	31 mars 2020
Honoraires de gestion à recevoir	648	2 692
Autres montants à recevoir	23	100
	671	2 792

6 OBLIGATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

La Société s'est contractuellement engagée à verser des sommes dans le cadre de ses programmes d'aide financière. Le tableau suivant présente les paiements prévus au cours des prochains exercices :

	2022	2023	2024	Total 31 mars 2021	Total 31 mars 2020
Exercices de signature des contrats					
2017 et antérieurs	372	—	—	372	1 878
2018	468	—	—	468	2 453
2019	1 890	—	—	1 890	9 228
2020	7 685	214	25	7 924	34 258
2021	21 886	4 386	304	26 576	—
	32 301	4 600	329	37 230	47 817

7 PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	Indemnités de départ	Congés maladie	Congés parentaux	Total
Solde au 31 mars 2019	111	578	104	793
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	136	122	259
Indemnités versées au cours de l'exercice	(35)	(129)	(121)	(285)
Solde au 31 mars 2020	77	585	105	767
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2	75	96	173
Indemnités versées au cours de l'exercice	—	(58)	(104)	(162)
Solde au 31 mars 2021	79	602	97	778

A. OBLIGATION AU TITRE DES INDEMNITÉS DE DÉPART

La Société payait des indemnités de départ à ses employés admissibles fondées sur la nature du départ, les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime ne détenait aucun actif et présentait un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Ces indemnités ont cessé de s'accumuler au 31 mars 2014 suite à la décision de la Société de mettre fin à celles-ci. Au cours de l'exercice, l'obligation a été ajustée afin de refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

B. OBLIGATION AU TITRE DES CONGÉS DE MALADIE

La Société offre à ses employés des indemnités de congés de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits sont reportables mais non monnayables. Ce régime ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Pour calculer l'obligation au titre des congés de maladie, la Société utilise un salaire journalier moyen de 331 \$ (324 \$ en 2020), un taux d'augmentation des salaires de 2,7 % (2,89 % en 2020), un taux d'utilisation annuel moyen de 3,00 % (3,00 % en 2020), un taux d'actualisation de 1,90 % (1,20 % en 2020) et un taux de départ de 10,00 % (10,00 % en 2020). Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs et au moyen des autres sources de financement.

C. OBLIGATION AU TITRE DES CONGÉS PARENTAUX

La Société verse des prestations qui équivalent à la différence entre le montant brut des prestations d'assurance-emploi et 93,00 % du salaire brut de l'employé pour un maximum de 50 semaines. Les prestations seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

D. RÉGIME DE RETRAITE

Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des employés. Le taux de cotisation exigé des employeurs pour 2021 est fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société est de 1,01 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,01 fois en 2020); et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société est de 1,00 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,00 fois en 2020). Le total des cotisations de 1 665 000 \$ est comptabilisé en charges en 2021 dans les salaires et avantages sociaux (1 607 000 \$ en 2020).

Exercice clos le 31 mars 2021

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

8 FONDS D'INDEMNISATION À COURT TERME POUR PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES CANADIENNES

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT), doté d'une enveloppe de 50 000 000 \$, visant à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19, a été créé le 30 octobre 2020. Au 31 mars 2021, la Société a pour 279 393 \$ d'indemnisation à payer, inclus dans les Obligations relatives aux programmes d'aide financière.

Le FICT a été renouvelé pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 2021 pour une somme de 149 000 000 \$, dont 49 000 000 \$ est toujours sujet à approbation, et devrait se terminer au plus tard le 31 mars 2022. Au 31 mars 2021, la Société a conclu 54 ententes de préadmissibilité pour une couverture maximale de 41 300 000 \$ débutant le ou après le 1^{er} avril 2021. Compte tenu de l'évolution de la pandémie et du peu d'historique que la Société possède, il est impossible de déterminer le nombre de demandes d'indemnisation qui seront soumises et acceptées et la valeur des indemnisations qui seront payées par la Société.

9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Équipements technologiques et mobiliers	Logiciels	Travaux en cours	Total
COÛT					
Solde au 31 mars 2019	4 797	1 240	13 300	192	19 529
Acquisitions	–	–	163	38	201
Cessions	–	(214)	(1 029)	–	(1 243)
Transferts	–	–	154	(154)	–
Solde au 31 mars 2020	4 797	1 026	12 588	76	18 487
Acquisitions	–	674	153	–	827
Cessions	–	–	–	–	–
Transferts	–	–	38	(38)	–
Solde au 31 mars 2021	4 797	1 700	12 779	38	19 314
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Solde au 31 mars 2019	(4 421)	(1 133)	(7 950)	–	(13 504)
Amortissement	(73)	(33)	(722)	–	(828)
Cessions	–	214	983	–	1 197
Solde au 31 mars 2020	(4 494)	(952)	(7 689)	–	(13 135)
Amortissement	(73)	(58)	(723)	–	(854)
Cessions	–	–	–	–	–
Solde au 31 mars 2021	(4 567)	(1 010)	(8 412)	–	(13 989)
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	303	74	4 899	76	5 352
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	230	690	4 367	38	5 325

Exercice clos le 31 mars 2021

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

10 INSTRUMENTS FINANCIERS

A. JUSTE VALEUR

La trésorerie – Fonds des talents, les débiteurs autre que les taxes à récupérer, le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada, les créiteurs et charges à payer et les obligations relatives aux programmes d'aide financière font partie du cours normal des activités de la Société.

Ces instruments financiers sont tous évalués au coût ou au coût amorti. Comme la Société ne détient aucun dérivé ou instrument de capitaux propres, aucune évaluation à la juste valeur n'est requise. Conséquemment, la Société n'a pas préparé d'état des gains et pertes de réévaluation.

B. OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses opérations. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés, à des fins spéculatives.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme l'exposition de la Société à une perte de revenu d'intérêt ou à une perte de valeur sur les instruments financiers résultant d'une variation du taux d'intérêt. Comme les échéances de l'essentiel des instruments financiers de la Société sont à court terme, toute variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important sur les états financiers. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est non significative.

ii. Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers : créiteurs et charges à payer et obligations relatives aux programmes d'aide financière (note 6). Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des créiteurs et charges à payer :

	31 mars 2021	31 mars 2020
1-30 jours	2 550	2 659
31-90 jours	–	–
91 jours à 1 an	430	363
Total valeur comptable et flux de trésorerie contractuels	2 980	3 022

La Société croit que les fonds actuels et futurs générés par les activités d'exploitation et l'accès à des liquidités additionnelles provenant de crédits parlementaires seront suffisants pour faire face à ses obligations. Sous la supervision de la haute direction, la Société gère les liquidités en fonction des flux de trésorerie prévus.

iii. Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement des débiteurs autre que les taxes à récupérer et du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

10 – INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

DÉBITEURS

Il n'y a pas de concentration de débiteurs pour un client en particulier, de par la nature de la clientèle et leur répartition géographique. La Société est ainsi protégée contre une concentration du risque de crédit. Au 31 mars 2021, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs autre que les taxes à récupérer correspond à leur valeur comptable. La Société ne détient aucune garantie à l'égard de ses créances. Le détail des débiteurs autres que les taxes à récupérer par échéance et les provisions pour créances irrécouvrables afférentes sont constitués de la manière suivante :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Courant – 30 jours	753	967
31-90 jours	136	239
91 jours ou plus	1 399	1 419
Débiteurs – Bruts	2 288	2 625
Provision pour créances irrécouvrables		
Solde au début de l'exercice	1 177	977
Dépense pour créances irrécouvrables	249	505
Débiteurs radiés et recouvrements	(263)	(305)
Solde à la fin de l'exercice	1 163	1 177
Débiteurs – Nets	1 125	1 448

MONTANT À RECEVOIR DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada ne présente pas de risque de crédit car il s'agit de sommes à recouvrer d'un organisme subventionnaire relevant du ministère du Patrimoine canadien. Les honoraires sont facturés mensuellement et le montant est exigible 30 jours suivant la date de la facture.

11 ENGAGEMENTS

La Société a signé des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipements et l'accès à une plateforme infonuagique dans le cadre de ses activités. Les paiements futurs s'élèvent à 6 384 300 \$ (9 079 000 \$ en 2020) et sont payables comme suit :

	Total
2022	1 807
2023	2 257
2024	1 427
2025	893
	6 384

Exercice clos le 31 mars 2021

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

12 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'état des résultats.

13 DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les données budgétaires ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le conseil d'administration le 6 mars 2020. Ainsi, le budget n'a pas été ajusté des nouvelles sommes qui ont été octroyées à la Société dont :

- 29 755 000 \$ en fonds d'urgence pour appuyer le secteur audiovisuel canadien;
- 50 000 000 \$ pour le fonds d'indemnisation à court terme;
- 2 221 922 \$ devant servir aux fins prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*.

14 IMPACTS COVID-19

La pandémie de la COVID-19 a eu des répercussions sur les activités de la Société ainsi que celles de ses clients. La Société s'est vu octroyer la gestion de nouveaux programmes soit le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19, pour soutenir l'industrie audiovisuelle, ainsi que le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT). Par ailleurs, les dépenses de soutien, à l'exception des nouveaux fonds, ont connu une baisse significative, tout comme les revenus de la Société.

15 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Lors du budget fédéral de 2021-2022, le gouvernement a annoncé un financement gouvernemental additionnel de 105 000 000 \$ sur trois exercices, soit 20 000 000 \$ pour 2021-2022, 35 000 000 \$ pour l'exercice 2022-2023 et 50 000 000 \$ pour l'exercice 2023-2024.

ANNEXES A ET B

AUTRES RENSEIGNEMENTS

A. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION

	2021 Budget	2021	2020
Salaires et avantages sociaux	19 565	19 459	18 599
Location, taxes, chauffage et électricité	2 030	1 981	1 986
Honoraires professionnels	1 710	1 854	1 592
Technologies de l'information	1 403	1 584	1 659
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	845	854	874
Frais de bureau	675	741	571
Publicité et publications	221	185	129
Voyages et accueil	871	10	634
	27 320	26 668	26 044

B. COÛTS DES PROGRAMMES DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Les coûts admissibles aux fins des honoraires de gestion sont définis dans l'entente de services avec le Fonds des médias du Canada (FMC). Au cours de l'exercice, la Société a facturé un total de 9 644 021 \$ (9 619 102 \$ en 2020) pour l'administration des programmes du FMC, dont 2 646 865 \$ (2 628 748 \$ en 2020) pour les secteurs en soutien aux opérations.

	2021 Budget	2021	2020
Salaires et avantages sociaux			
Gestion, administration et exécution	6 207	5 907	5 926
Secteurs à services partagés	1 098	1 065	961
Secteurs en soutien aux opérations	2 658	2 976	2 885
Autres coûts	174	25	104
	10 137	9 973	9 876

Gestion, administration et exécution des programmes et secteurs à services partagés

Les frais de gestion, d'administration et d'exécution des programmes sont constitués de coûts salariaux inhérents aux gestionnaires responsables des programmes, aux employés administratifs en soutien aux opérations et aux employés spécialisés dans l'exécution des activités des programmes. Les coûts des secteurs à services partagés comprennent les salaires et avantages sociaux reliés aux départements qui desservent l'ensemble des programmes, soit les services des finances et du secteur information, performance et risques et le coût de développement de certaines immobilisations corporelles.

Secteurs en soutien aux opérations

Ces coûts présentent les frais encourus pour soutenir l'ensemble des employés attirés à la gestion, à l'administration et à l'exécution des programmes ainsi que les employés offrant les services partagés. Ils correspondent aux coûts des secteurs des ressources humaines, des services informatiques et des ressources matérielles. Les frais sont notamment constitués de salaires, d'honoraires professionnels, de frais de loyers et de coûts de technologie de l'information. Ces coûts comprennent l'acquisition de certaines immobilisations corporelles mais ne comprennent pas la dépense d'amortissement.

Autres coûts

Les autres coûts proviennent des frais, autres que les salaires et les amortissements, engendrés par la gestion, l'administration et l'exécution des programmes, ainsi que par les secteurs à services partagés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

79 FILMS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE PRODUCTION

RÉALISATEURS DE 2 FILMS OU MOINS

1. Adam change lentement
2. Babysitter (Coprod. France)
3. Béluga Blues
4. Bloodthirsty
5. Brooke and Sam³⁶
6. Bystanders
7. Charlotte (Coprod. Belgique, France)³⁶
8. Dark Woods
9. DonkeyHead
10. Don't Say Its Name
11. Door Mouse
12. Finality of Dusk
13. Hailey Rose
14. Inedia
15. La légende du papillon (Coprod. Allemagne)
16. La révision³⁶
17. Le coyote³⁷
18. Le ventre de Bassima³⁷
19. Les oiseaux ivres³⁶
20. Lignes de fuite
21. Monkey Beach³⁶
22. Mother, Mother³⁷
23. Niagara
24. Night of the ZOOmbies³⁷
25. Noémie dit oui
26. North of Normal
27. Orah (Coprod. Afrique du Sud)
28. Rebirth 8:37³⁶
29. Rehab
30. Riceboy Sleeps
31. See For Me³⁶
32. Skeet
33. Slash/Back³⁶
34. So Much Tenderness
35. Soleils Atikamekw
36. Space Cadet³⁷
37. Stealing Vows
38. Sugar Daddy³⁶
39. The Beehive
40. The Boathouse³⁶
41. The Grizzlies³⁶
42. The Incident Report
43. The Sun and His Daughter
44. The Swearing Jar³⁶
45. The Wishing Tree
46. The Young Arsonists
47. Trois fois rien (Coprod. France)
48. Twist à Bamako (Coprod. France)
49. Two Cuckolds Go Swimming
50. You Can Live Forever
51. Young Werther³⁷

RÉALISATEURS DE 3 FILMS OU PLUS

52. All My Puny Sorrows³⁶
53. Arsenault & Fils
54. Au revoir le bonheur
55. Chien blanc
56. Crépuscule pour un tueur³⁶
57. Crimes of the Future³⁷
58. Cry From the Sea (Coprod. Irlande)
59. Delia's Gone
60. I'm Just The Pizza Guy
61. Kipkemboi
62. La cordonnière³⁶
63. L'arracheuse de temps
64. Matt and Mara
65. My Salinger Year (Coprod. Irlande)³⁶
66. Norbourg
67. Once Were Warriors³⁷
68. Polarized³⁷
69. Ru³⁷
70. Run Woman Run³⁶
71. Sam³⁶
72. Stellar
73. Sweetland
74. The Draft
75. The King Tide³⁷
76. The Retreat³⁶
77. The Ringmen³⁷
78. Waterloo
79. Youngblood³⁷

22 FILMS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME TALENTS EN VUE

RÉALISATEURS DE 2 FILMS OU MOINS

1. 1+1+1
2. Abducted
3. Ainsi va Manu
4. Alter Boys
5. Compulsus
6. Doug Find Rose
7. Fred l'handicapé
8. Golden Delicious
9. Jour de merde
10. Learn to Swim³⁶
11. Les quintessences
12. Mariam
13. Mongrels
14. Querencia
15. Reclaim
16. Seacrets
17. The Chinatown Diner
18. The Good Guise
19. The Green Waterways
20. This Place³⁶
21. When Morning Comes
22. Zipolito³⁶

36. Films également financés lors d'un exercice financier précédent

37. Films ayant reçu uniquement du financement « feu vert »

14 FILMS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

RÉALISATEURS DE 2 FILMS OU MOINS

1. First We Eat
2. Kiimaapiipitsin
3. Le Mythe de la Femme Noire
4. Le plein potentiel
5. Les enfants du large
6. Les Rose
7. Lhasa
8. Subjects of Desire
9. The Colour of Ink
10. The Grizzly Truth

RÉALISATEURS DE 3 FILMS OU PLUS

11. Disappearing Insects
12. L'océan vu du cœur
13. The Board Game Movie
14. The Urban Whale

72 FILMS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE MISE EN MARCHÉ

1. 14 jours, 12 nuits
2. A Fire In The Cold Season
3. Akilla's Escape
4. Anne at 13000 ft
5. Au Nord d'Albany
6. Babysitter
7. Body and Bones
8. Bone Cage
9. Castle in the Ground
10. Catch and Release
11. Come True
12. Confessions
13. Cosmic Dawn
14. Crash 4K (1996)
15. Dave Not Coming Back / La dernière plongée de Dave
16. Dreamland
17. Drifting Snow
18. Easyland
19. Emergence: Out of the Shadows
20. Falling
21. Félix et le trésor de Morgäa
22. Flashwood
23. From the Vine
24. Funny Boy
25. Guest of Honour
26. Hammer
27. Hotel Limbo
28. It Must be Heaven
29. Jump, Darling
30. La contemplation du mystère
31. La déesse des mouches à feu
32. La face cachée du baklava
33. La nuit des rois
34. La parfaite victime
35. Le club Vinland
36. Le guide de la famille parfaite
37. Le meilleur pays du monde
38. Les oiseaux ivres
39. Les vieux chums
40. Little Orphans
41. Maria Chapdelaine
42. Mon cirque à moi
43. Monkey Beach
44. My Salinger Year
45. Nadia, butterfly
46. Parallel Minds
47. Percy
48. Possessor
49. Psycho Goreman
50. Queen of Spades
51. Queen of the Morning Calm
52. Random Acts of Violence
53. SLAXX
54. Souterrain
55. Splinters
56. Stardust
57. Sugar Daddy
58. Sweetness In The Belly
59. Target Number One
60. The Broken Hearts Gallery
61. The Curse of Audrey Earnshaw
62. The Kid Detective
63. The Marijuana Conspiracy
64. The Middle Man
65. The Nest
66. The New Corporation: The Unfortunately Necessary Sequel
67. The Rest Of Us³⁶
68. The Retreat
69. The Walrus & The Whistleblower
70. The Wolf and the Lion
71. Tito
72. Tu te souviendras de moi

95 FESTIVALS DE FILMS CANADIENS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE PROMOTION

1. Abbotsford Film Festival³⁸
2. Animation Festival of Halifax (AFX)
3. Available Light Film Festival
4. Blood in the Snow Canadian Film Festival
5. Breakthroughs Film Festival³⁸
6. Calgary International Film Festival
7. Calgary Underground Film Festival
8. Canada China International Film Festival³⁸
9. Canadian Filmmakers Festival
10. CaribbeanTales Film Festival +CineFam
11. Carrousel international du film de Rimouski
12. Charlottetown Film Festival
13. Cinefest Sudbury International Film Festival
14. Cinéfranco
15. Cinémental
16. Dawson City International Short Film Festival³⁸
17. Devour! The Food Film Fest
18. DOCTalks Festival & Symposium³⁸
19. DOXA Documentary Film Festival
20. Edmonton International Film Festival
21. Emerging Lens Cultural Film Festival
22. FAVA FEST
23. Female Eye Film Festival
24. Festival courts d'un soir³⁸
25. Festival de cinéma de la ville de Québec
26. Festival de cinéma du monde de Sherbrooke
27. Festival de films pour l'environnement³⁸
28. Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
29. Festival du film de l'Outaouais
30. Festival du nouveau cinéma de Montréal
31. Festival Filministes³⁸
32. Festival international de cinéma et d'art de Percé³⁸
33. Festival international de cinéma Vues d'Afrique
34. Festival international de cinéma – Les Percéides
35. Festival international de films Fantasia
36. Festival international du cinéma francophone en Acadie
37. Festival international du film black de Montréal
38. Festival international du film pour enfants de Montréal
39. Festival international du film sur l'art
40. Festival Présence autochtone
41. Festival REGARD / Marché du court
42. Festival Stop Motion Montréal³⁸
43. Film POP³⁸
44. FIN Atlantic International Film Festival and FIN Partners
45. Freeze Frame Int'l Film Festival For Kids of All Ages
46. Future of Film Showcase³⁸
47. Gimli Film Festival
48. Grand River Film Festival³⁸
49. Halifax Independent Filmmakers Festival
50. Hot Docs Festival and Market
51. Hudson Festival of Canadian Film
52. image+nation festival courts
53. image+nation festival courts
54. image+nation festival courts
55. image+nation festival courts
56. image+nation festival courts
57. image+nation festival courts
58. image+nation festival courts
59. image+nation festival courts
60. image+nation festival courts
61. image+nation festival courts
62. image+nation festival courts
63. image+nation festival courts
64. image+nation festival courts
65. image+nation festival courts
66. image+nation festival courts
67. image+nation festival courts
68. image+nation festival courts
69. image+nation festival courts
70. image+nation festival courts
71. image+nation festival courts
72. image+nation festival courts
73. image+nation festival courts
74. image+nation festival courts
75. image+nation festival courts
76. image+nation festival courts
77. image+nation festival courts
78. image+nation festival courts
79. image+nation festival courts
80. image+nation festival courts
81. image+nation festival courts
82. image+nation festival courts
83. image+nation festival courts
84. image+nation festival courts
85. image+nation festival courts
86. image+nation festival courts
87. image+nation festival courts
88. image+nation festival courts
89. image+nation festival courts
90. image+nation festival courts
91. image+nation festival courts
92. image+nation festival courts
93. image+nation festival courts
94. image+nation festival courts
95. image+nation festival courts

38. Financés avec le volet Admission générale

2 FILMS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME D'AIDE À L'EXPORTATION³⁹

1. Antigone
2. Matthias et Maxime

PRÉSENCE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DANS 32 FESTIVALS DE FILMS, MARCHÉS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

1. Academy Awards
2. Ateliers du Cinéma Européen (ACE)
3. Berlinale / European Film Market
4. Busan International Film Festival
5. Canada Now Mexico
6. Canada Now Germany
7. Canada Now UK
8. Canada Now USA
9. Clermont- Ferrand International Short Film festival
10. Content London
11. European Audiovisual Entrepreneurs (EAVE) Luxembourg
12. Festival Cine Canadiense de Madrid
13. Festival de Cannes
14. Festival du film international de Venise
15. Festival international du film d'animation d'Annecy et son Marché (MIFA)
16. Festival Scope
17. Frankfurt Book Fair
18. Golden Apricot Yerevan International Film Festival in Armenia
19. Independent Filmmaker Project (IFP)
20. International Film Festival Rotterdam
21. Karlovy Vary International Film Festival
22. Kidscreen Summit
23. Locarno International Film Festival
24. Los Cabos International Film Festival
25. MIPCOM
26. MIPTV
27. MyFrenchFilmFestival.com
28. New York Film Festival
29. South by Southwest (SXSW)
30. Sundance Film Festival
31. Sunny Side of the Doc
32. Toronto International Film Festival (TIFF)

21 FILMS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE MISE EN MARCHÉ INTERNATIONALE

1. 14 jours. 12 nuits
2. Archipel
3. Beans
4. Benjamin, Benny, Ben
5. Best Sellers
6. Endomic
7. Every Day's Like This
8. Funny Boy
9. Hygiène sociale
10. La nuit des rois
11. Lichen
12. Night Raiders
13. Nulle trace
14. Peace by Chocolate
15. Saint-Narcisse
16. Sin La Habana
17. Ste. Anne
18. Strong Son
19. Tabija
20. The New Corporation: The Unfortunately Necessary Sequel
21. Violation

39. Les deux films financés dans le cadre du programme d'aide à l'exportation étaient des projets reportés de l'exercice 2019-2020. Le programme n'a pas été ouvert aux soumissions en 2020-2021.



POSSESSOR

Du choix des critiques du *New York Times* aux offres de distribution aux États-Unis (Neon), au Royaume-Uni (Signature Entertainment) et au Canada (Elevation Pictures), cette coproduction Canada-R.-U. de **BRANDON CRONENBERG** a captivé les auditoires du monde entier. Lancé dans quelques cinémas et ciné-parcs à l'automne 2020, *Possessor* **A REMPORTÉ LE PRIX DU MEILLEUR LONG MÉTRAGE** et de la **MEILLEURE RÉALISATION** au **FESTIVAL DU FILM DE SITGES 2020** et a décroché **DEUX PRIX** du **VANCOUVER FILM CRITICS CIRCLE**, dont celui du **MEILLEUR RÉALISATEUR**.

BUREAUX DE TÉLÉFILM CANADA

**SIÈGE SOCIAL –
QUÉBEC**
360, rue Saint-Jacques
Bureau 500
Montréal (Québec)
H2Y 1P5

Sans frais :
1 800 567-0890
Télécopieur :
514 283-8212

**BUREAU DE L'ONTARIO
ET NUNAVUT**
474, rue Bathurst
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M5T 2S6

Sans-frais :
1 800 567-0890
Télécopieur:
416 973-8606

**BUREAU DE
L'ATLANTIQUE**
1660, rue Hollis
Bureau 401
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1V7

Sans frais :
1 800 567-0890
Télécopieur :
902 426-4445

**BUREAU
DE L'OUEST**
210, rue Georgia Ouest
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V6B 0L9

Sans frais :
1 800 567-0890
Télécopieur :
604 666-7754

TELEFILM **PARTENAIRE**
CANADA **DE**
CHOIX

Ce rapport annuel est produit
par Téléfilm Canada.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

ISSN 1929-7637 (en ligne)
Numéro de catalogue : CC370F-PDF
© ministère du Patrimoine canadien, 2021

TELEFILM.CA    

Canada